

journal de la confédération musicale de France

N° 321 ORGANE MENSUEL DES 47 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

JUILLET 1979

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, et Membre du Comité National de la Musique.

EDITORIAL

ÊTRE PRÉSIDENT

Tâche souvent difficile pour celui qui prend à cœur de remplir son rôle, considéré à tort hélas ! comme un poste honorifique par d'aucuns qui confondent Président d'Honneur et Président actif. Pour ce dernier, nombreuses sont les tâches qui s'avèrent quelquefois difficiles : son action est délicate et, en principe, il ne doit rien ignorer de la vie de son Association et de ceux qui l'animent. Il est celui qui doit y assurer la vie, intérieure et extérieure.

En ce qui concerne la première, c'est : s'inquiéter de la santé morale des musiciens et des cadres de la Société, des soucis de l'administration, très souvent réduite au secrétaire et au trésorier ; savoir si les cotisations sont réglées : entrées et sorties, si les circulaires fédérales et confédérales ont reçu une réponse, faire en sorte de ne jamais accumuler de retard dans les relations à tous les degrés et surtout prévoir, ce qui n'est pas toujours aisé ! Il est logique et indispensable que le budget de l'année suivante soit chiffré pour les besoins directs de la Société, de la Fédération, et principalement pour les cotisations à régler à la Fédération qui, elle-même, devra acquitter les siennes à la C.M.F. Il est important de ne pas engager de dépenses sans assurer ses arrières.

Pour les relations extérieures, les démarches seront continuelles à tous les échelons : municipalité et dans certains cas, Conseil Général, voire même Conseil Régional.

Il faudra informer tous ceux qui souvent sont pleins de bonne volonté envers nos Sociétés Musicales, mais pèchent par ignorance.

Les relations seront cordiales avec tous, sans souci de politique, notre action étant de défendre et de faire rayonner la musique populaire pour tous.

En fait, le Président doit être toujours disponible car il est l'exemple même de la serviabilité et de la compétence, mais il reste soumis à d'éternelles critiques qu'il doit toujours peser ; elles sont parfois une source d'améliorations. Elles seront plus rares venant de ceux qui autour du Président participent directement et moralement à son action ; là aussi, elles sont le fait d'un manque d'information.

Enfin, le Président aura à cœur de respecter les règles de la loi de 1901 et celles acceptées par nos Sociétés et nos Fédérations dans le cadre de la C.M.F. Elles s'imposent dans nos Sociétés pour tous les membres et dans les domaines les plus divers : concours, examens, répétitions, concerts, classement, réunions, etc... Il en va de même pour les relations avec les institutions supérieures et ce sera pour le Président une force d'action supplémentaire.

N'oubliez jamais qu'une bonne gestion est à tous et pour tous, profitable ; la netteté et la précision sont des facteurs importants pour tous ceux qui acceptent ces responsabilités et ajoutent à une « foi » primordiale, un « influx » tangible considérable.

André AMELLER.

DIMITER CHRISTOFF

Dimiter Christoff est né le 2 octobre 1933 à Sofia où il fait ses études. A 13 ans, il étudie le piano. Peu de temps après apparaissent ses premières pièces pour piano. En 1956, il termine ses études de composition en tant qu'élève de Marin Goléminov. Encore étudiant, il est Chef d'orchestre de l'Ensemble d'Etat de Chant et de danses folkloriques. En 1960, il commence à enseigner la polyphonie au Conservatoire de Sofia. En 1971, Boris Christoff devient agrégé de polyphonie. Depuis 1969, il est Maître de recherches à l'Institut de musicologie près de l'Académie Bulgare des Sciences. Il est également professeur de contrepoint et de musique médiévale à l'École Supérieure de Musique de Sofia.

Dimiter Christoff combine très habilement son activité de compositeur, son exceptionnelle activité de recherches dans le domaine de la théorie et de l'esthétique musicales, ses nombreux écrits, à sa très féconde activité publique : il est vice-président de l'Union des Compositeurs bulgares, secrétaire général du Conseil International de la Musique et président de la Section bulgare de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale.

En 1963, Dimiter Christoff avait obtenu une bourse de l'UNESCO et il entreprit une longue tournée en Allemagne de l'Ouest, en France, aux Pays-Bas et aux États-Unis. Le résultat de ce voyage est son livre « Horizons occidentaux » dans lequel il fait preuve, de pair avec ses intéressantes et très variées observations sur les phénomènes et les processus le plus actuel de la musique contemporaine occidentale, d'un brillant talent littéraire et de publiciste. Les plus récentes investigations de Boris Christoff traitent des problèmes plus strictement spécialisés du domaine de la polyphonie. Son ouvrage fondamental « Sur les fondements théoriques de la mélodie » marque le début d'une étude musico-théorique vaste d'échelle et riche en idées intéressantes.

André AMELLER.

(Lire l'article de Dimiter Christoff, page 2)

Sous les auspices du Ministère de la Culture et de la Communication : UNE JOURNÉE DE LA MUSIQUE ET DE L'ENFANT



De g. à dr. : Mme S. DU BREUIL, Vice-Présidente du C.N.M., M. C. A. LEDUC, Président du C.N.M., M. J.-Ph. LECAT, Ministre de la Culture et de la Communication, et Mme B. LEDUC, Vice-Présidente du C.N.M.

Dans le cadre de l'Année de l'Enfant, une « Journée de la Musique et de l'Enfant » a été organisée le 20 mai 1979 sous les auspices du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Communication, par le Comité National de la Musique avec trois de ses membres, l'Association des Parents d'Élèves des Conservatoires et Ecoles de Musique à Cœur Joie et la Section Française de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale. Au cours de cette journée, des concerts ont été donnés sans interruption, de 14 à 18 h, dans divers lieux de la capitale : la Sainte Chapelle, la Conciergerie, le Centre Georges Pompidou, le Grand Palais, la Chapelle Royale du Château de Vincennes, le Studio 102 de la Maison de la Radio, l'Église Saint Merri, l'Hôtel de Ville et les Conservatoires des 15ème et 19ème Arrondissements. Ces concerts ont présenté 40 formations orchestrales, instrumentales et chorales représentant environ 2.000 enfants et adolescents et ont permis à quelque 30.000 personnes d'entendre et d'apprécier cette jeunesse animée d'un même enthousiasme pour la musique, cette belle jeunesse dont on ne parle pas assez souvent.

La Section Française de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale (ISME) en la personne de Mme Blanche Leduc, Présidente, assistée de Mme Jacqueline Ameller, Trésorière, avait la responsabilité des manifestations qui se déroulaient au Grand Palais. Le public, peu nombreux au commencement, était constitué par les visiteurs du Musée qui, entendant l'annonce faite dans les salles par haut-parleur, sont venus là, tout à fait par hasard, et je présume que nombreux étaient ceux qui n'avaient jamais assisté à un concert et nombreux ceux qui n'avaient jamais entendu une formation d'instruments à vent. Petit à petit, la salle s'est remplie, car l'intérêt du public fut grand et rares furent ceux qui quittèrent la salle avant la fin.

Trois groupes se sont partagés le programme : un ensemble d'instruments à vent du Conservatoire Régional de Saint-Maur, la chorale et l'ensemble de flûtes à bec d'une école de filles d'Antony et la Maîtrise de Radio France. Il faut signaler qu'à ces concerts toutes les bonnes volontés avaient été acceptées sans distinction de valeur et de degré de connaissance artistique.

L'ensemble instrumental du Conservatoire de Région de Saint-Maur comprend une flûte, un hautbois, une clarinette, un basson et un cor, tous élèves des cours supérieurs sauf deux, anciens élèves et actuellement élèves au Conservatoire National Supérieur de Paris. C'est une excellente formation qui tend à se spécialiser dans la musique contemporaine. Le programme éclectique qu'elle nous a donné a ravi le public par sa qualité et sa haute tenue.

La Chorale et l'ensemble de flûtes à bec de l'école de filles d'Antony se firent entendre ensuite sous la direction de Jean-Philippe Rouchon. La chorale, formée d'élèves de 6ème, 5ème et 4ème, se réunit 50 minutes, un soir par semaine, après les cours, elle n'existe que depuis le début de l'année scolaire 1978-1979 ce qui représente 8 mois seulement de travail. La difficulté nous a dit son chef, réside dans le fait que les participantes de ce groupe ne font de musique qu'à l'école, c'est-à-dire pendant les 50 minutes obligatoires par semaine dans ces classes. Le second ensemble de flûtes à bec répète dans les mêmes conditions, 50 minutes par semaine, et est constitué également d'élèves de 6ème, 5ème et 4ème. Les qualités musicales de ces deux ensembles sont évidemment moyennes mais l'essentiel est que ces jeunes filles chantent et jouent dans la joie et en toute liberté.

La troisième formation de cet après-midi était la Maîtrise de Radio-France dirigée par Jacques Jouineau. La Maîtrise de Radio-France est un établissement d'enseignement général et musical dont les cours sont organisés en horaires aménagés, dans le même esprit que ceux des Conservatoires. La Maîtrise existe depuis 1946 et est le fruit de la collaboration entre la Direction des Enseignements de Paris et la Radiodiffusion. Elle accueille les enfants à partir de 9 ans. Elle assure une formation conforme aux programmes officiels de l'enseignement général. En même temps, dispense un enseignement musical assurant une formation de niveau professionnel. Ces enseignements sont gratuits. Les classes à effectif réduit (une vingtaine d'élèves par classe) assurent le matin les disciplines générales et l'après-midi les études musicales. En plus des études, les élèves ont de nombreuses activités : concerts avec leurs répétitions, enregistrements, tournées... Le public et nous-mêmes avons apprécié cette merveilleuse formation aux voix si pures, si musicales.

**SOUS LES AUSPICES
DU MINISTRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
Une journée de la Musique
et de l'Enfant (suite)**

Ce fut un enchantement de jeunesse et de joie d'entendre les œuvres proposées, servies avec tant de talent et de foi. Après un bis, le public est resté dans la salle espérant une prolongation de ces moments agréables, ce qui pour les organisateurs est un encouragement pour le renouvellement d'une telle expérience qui permet de toucher fortuitement certaines couches de la population.

Après la prestation de la Maîtrise, M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication, accompagné de M. Claude Leduc, Président du Comité National de la Musique, et de Mme du Breuil, Vice-Présidente, a visité notre Centre comme il l'avait fait précédemment dans les autres lieux, témoignage du patronage qu'il avait accepté de donner à cette journée, et aussi, témoignage de l'intérêt qu'il porte à la Musique. Il a pu comme nous apprécier la valeur de la Maîtrise qui, c'est sans doute un hasard, lui a rappelé sa Bourgogne en chantant : « Le vigneron monte à sa vigne... », d'autant que quelques heures auparavant, il honorait de sa présence à Arnay-le-Duc, la Fête Fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or.

Le bilan de cette journée se révèle donc positif par l'enthousiasme et l'admiration qu'a montrés le public pour tous ces jeunes musiciens amateurs qui ont prêté leur concours bénévolement, et ont donné avec foi le meilleur d'eux-mêmes. La Section Française tenu à leur offrir un rafraîchissement bien mérité à la fin de leur exécution. Dans d'autres villes qui, faute de moyens financiers, n'avaient pu envoyer une formation à Paris, une Journée de la Musique et de l'Enfant fut également organisée : c'est le cas à Colmar, Orsay, Saint-Lô, Saint-Etienne entre autres.

Répondant à la demande du Comité National de la Musique, l'Accordéon-Club de Vincennes, de la Fédération de l'Île-de-France, appartenant à la Confédération Musicale de France, sous la direction d'Albert Robillar, s'est fait applaudir à la chapelle royale du château de Vincennes dans un programme varié qui a été particulièrement apprécié.

Sur la lancée, le Ministère et le Comité d'organisation ont l'intention, avant la fin de cette année de l'Enfant 1979, d'organiser une semblable journée afin de répondre au vœu de nombreux auditeurs et en particulier à celui de ce jeune garçon du Centre Beau-bourg qui s'est écrié à la fin du concert : « c'est déjà fini ? ça recommence dimanche ? ».

Jacqueline AMELLER.

LE COMPOSITEUR DANS LE MONDE CONTEMPORAIN
par Dimitri Christoff

1. Ce thème n'est posé ni pour la première, ni pour la dernière fois. Il étonne même avec son actualité éternelle. Comme s'il existait immuablement parmi nous, en nous. L'explication ? C'est parce qu'il fait partie de notre désir de pénétrer dans le phénomène créateur, de le comprendre sur le fond du monde qui nous entoure. Nous voulons connaître notre place, afin de mieux voir notre propre rôle nous découvrir nous-mêmes.

Est-il possible ? Evidemment, mais ma réponse n'est que personnelle, elle n'appartient qu'à moi. Car elle fait partie de ma position, de mes idées, elle me peint tel que je suis, tel que je voudrais être, tel que je voudrais être vu par les autres. Et je serais très heureux si je trouvais parmi vous quelques-uns qui partagent mes idées.

Les conclusions générales, qui se rapportent à nous tous, aux aspects communs de notre conduite, conclusions véritables, faciles à trouver, me laissent parfois à distance : ma modestie ou, le contraire, ma haute confiance en moi m'éloignent de toute explication typique possible, comme si elle ne me concernait pas.

Que suis-je ? Ce que sont aussi tous les autres. En réalité ce sentiment me donne la force...

2. Comprendre le monde qui nous entoure, dans lequel nous existons aussi ! Ce n'est pas si simple...

Nous nous sommes placés au fond des événements, nous y vivons. Ils nous entraînent quelque part, ils nous forment, ils nous expliquent. Nous ne pouvons pas fermer notre fenêtre, nous isoler, mettre une cloison entre la vie et nous-même.

Le monde évolue — pour notre joie ou pour notre malheur — et nous sommes en lui, nous en faisons partie. Nous pouvons avoir de la compassion, nous pouvons résister, mais nous pouvons être aussi indifférents. Et c'est justement ici, que commence le dilemme du comportement créateur : vouloir offrir une œuvre à la société signifie prendre position, interpréter son époque.

Il est difficile de voir, d'envisager le présent en tant qu'héritage d'aujourd'hui. Cependant, le sentiment que l'édification de l'histoire a lieu justement maintenant, aujourd'hui, autour de soi, est un sentiment magnifique. Ainsi, ma flamme constructive intérieure n'a-t-elle pas sa justification, son but, ne trouve-t-elle pas son véritable sens.

Par la création je peux m'amuser aussi. Rien ne m'empêche de traiter mon existence humaine en tant qu'instant de plaisir, de consommation. J'ai toutefois peur que la contemporanéité ne s'avère pas particulièrement bienveillante et pleine de compréhension à mon égard : la présente journée résout beaucoup trop de problèmes, problèmes sérieux, grands et décisifs, toute heure attend une réponse, elle la recherche, elle court après elle, et si nous ne la lui donnons pas, elle l'obtiendra seule, sans nous et même... contre nous.

3. Et justement puisque le thème n'est pas nouveau, ne commençons pas notre entretien dès le début. Plusieurs ont déjà exprimé des pensées. Ainsi, j'introduis aussi dans notre discussion des interlocuteurs qui sont absents. Tout cela pour quelle soit plus riche, plus nourrie.

4. STRAVINSKY : « Les bruits de la rue de Saint-Petersbourg... Le premier de ses bruits, resté dans mon esprit, c'est celui fait par les charrettes sur le revêtement en pierres et le pavage en bois des boulevards... Toute la ville était envahie par le fracas des roues revêtues de fers. Je me rappelle aussi le bruit mugissant du tramway hippomobile et surtout le grincement de ses roues, lorsqu'il tournait au coin de notre maison... Le bruit des roues et des chevaux, les cris des cochers et les claquements des jouets ont probablement dérangé mon premier sommeil... » (des « Dialogues », édition bulgare, 1975, p. 52).

Les conceptions du monde autour de nous commencent toujours de quelque part, d'un jour quelconque, elles ont un début. Elles se réalisent, s'accroissent, elles nous remplissent. Elles constituent notre essence. On ne peut pas les oublier à la consigne de la gare en tant qu'objet inutile. Il est impossible de se consigner soi-même contre l'attente et aller se rechercher par la suite ailleurs.

Je range mes conceptions, j'y mets de l'ordre. J'en comprime quelques-unes, pour en laisser d'autres me dominer. Les conceptions font naître des idées, mais ce sont les idées qui conduisent les conceptions.

Avec lesquelles de mes conceptions dois-je vivre ? Celles du détachement, de l'amertume, de la douleur, du regret pour des temps révolus depuis longtemps ou celles de mon harmonie avec le jour présent, de la foi, de la pénétration dans l'avenir ?

L'œuvre est à moi, mais elle doit appartenir aussi à d'autres personnes. Elles doivent l'accepter aussi dans leurs conceptions, en tant que leur propre expérience...

5. CHOSTAKOVITCH : « J'ai écrit très rapidement ma Septième symphonie de « Leningrad ». Je ne pouvais pas ne pas l'écrire. La guerre battait son plein. J'étais obligé d'être avec le peuple, mon désir était de peindre l'image de notre pays en lutte, de la refléter en musique... Pendant les moments de répit je sortais dans la rue et je regardais avec douleur et avec peine la ville bien-aimée. Elle tenait bon, dévastée par les flammes, ayant éprouvé toutes les souffrances de la guerre, Leningrad luttait. C'était une lutte vitale. » (« Comment naît la musique », le recueil « Dimitri Chostakovitch, à l'occasion de son 60ème anniversaire », traduction en bulgare, p. 19).

J'apprécie hautement une telle attitude créatrice ! Pour la position du compositeur, elle est honnête, généreuse. Les masques doivent être enlevés, les poses, délaissées. Il n'est plus possible de jouer avec soi-même, il faut exprimer sa nature.

Les images de dévastation, de destruction, du malheur en masse de l'homme, des calamités provoquées non pas par la nature, mais par l'homme, continuent encore à nous remplir, à s'accroître en nous, bien que dans certains continents la deuxième moitié du siècle paraît seréner. L'homme contemporain se libère difficilement des images des horreurs vécues en commun.

Je réalise le siège de Leningrad à travers les souvenirs des autres. Toutefois, il revêt dans mon esprit, je le sens dans mes

propres souvenirs, je vois concrètement la vision des dévastations, de la ville assommée et de l'héroïsme, de l'exploit créateur d'un compositeur qui y habite et qui écrit sa Septième Symphonie. Là en haut, parmi les ruines, dans la famine et l'extinction, un piano répand des sons de vie, du beauté, de foi.

6. LIGETI : « Evidemment, je désire écrire de la musique nouvelle, il aurait été insensé et je l'accepte comme parfaitement peu satisfaisant, d'écrire de la musique de la façon dont elle a été déjà écrite. Nous ne sommes plus au siècle dernier, notre monde spirituel a changé et pour vivre et travailler nous devons nous conformer au climat, au sentiment de la vie de notre temps... Pour « Atmosphères » j'avais besoin de 87 portées, aucune table ne me suffisait plus, j'écrivais à même le plancher, raison pour laquelle j'étais presque tout le temps en chaussettes... » (Werkstattgespräche mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 34 et 38).

Pardonnez-moi la blague, mais je me prépare à accepter le symbole : pendant les instants créateurs nous devons vraiment vivre « en chaussettes... » Il ne faut pas piétiner nos idées, ne pas salir nos pensées, ne pas couvrir de boue nos sentiments.

Ligeti a raison : « nous ne vivons plus au siècle dernier, notre monde spirituel a changé ». Je me permets de vous offrir cette phrase de manière encore plus cuisante. Le XIXème siècle s'est effondré sous la pression de secousses sociales, des dizaines et des dizaines de ses conceptions socio-psychologiques furent discréditées : les conquêtes techniques, depuis la fusée jusqu'au transistor de poche, réalisés dans une période fantastiquement courte, réorganisèrent « notre monde mental », détruisirent le sentiment de l'infini des distances terrestres, nous firent partager en commun la vie de nos confrères de la planète et même en dehors d'elle.

Notre planète devient de plus en plus petite, nous faisons de plus en plus connaissance réciproque grâce à notre nouvelle vue sociale.

Retournons à la belle ancienne tradition paysanne de jadis, entrons dans le monde spirituel de notre planète, déjà petite, mais commune à tous, avec le cœur net, avec l'âme ouverte, laissons au dehors, à côté de la porte, nos amertumes, nos mauvais sentiments, nettoignons-nous bien avant de franchir le seuil. Il faut que dans notre demeure commune règne l'éthique la plus pure !

7. GOTTFRIED MICHAEL KOENIG : « L'oreille de l'auditeur des concerts est un intéressant problème. Je ne sais pas ce que le visiteur des concerts écoute. Je suis totalement anéanti par la mesure de la connaissance professionnelle... »

La différence entre deux compositeurs est beaucoup plus limitée qu'entre le compositeur et son public. Je n'ai pas son oreille, de sorte que je ne saurais jamais ce qu'il entend... » (Werkstattgespräche mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 23).

En réalité, le problème est justement le don d'écouter par le public, d'entendre l'œuvre par son oreille. Autrement, chez moi le critère public est totalement insensible, il ne me reste que le critère professionnel, esthétique. Mais est-il suffisant ?

Celui qui manie la plume pour composer doit porter en soi l'oreille du public. Créer veut dire écouter, le compositeur est le premier à applaudir ou à rétorquer son œuvre. Et c'est justement dans ce gigantesque dédoublement que réside le secret de la création : construire par l'impulsion de la découverte, corriger par le sens interne des possibilités

de l'auditoire désiré. Mon auditeur idéal est toujours près de moi, près de ma table de travail.

Mon oreille est vraiment surchargée de savoir professionnel. L'oreille du public écoute avec le primitif et la spontanéité des sentiments. Est-ce là une alternative ? Ou une expérience d'auditeur enrichie, mais changée, ou une expérience pure et, pour cette raison, conservée naturelle ? Une telle présentation, édictée sur l'élimination, me parait de sonorité fautive.

Mon auditeur idéal existe-t-il ? Je n'en sais rien, mais je crois en lui, je l'aime, je me confie à lui, je crée pour lui. Lorsque je l'aperçois dans la salle, lorsque je ressens par les applaudissements sa présence, pour moi c'est la fête, la fête de la confiance justifiée, de la sincérité récompensée.

Je désire sentir le public ! Ce n'est pas là une passion maniaque de dictature sur l'auditoire, c'est l'aspiration à l'autoperfectionnement.

8. HINDEMITH : « Lorsqu'il écrit, le compositeur ne cherche pas sa propre satisfaction, n'enlève rien à l'expression de sa propre musique. C'est le contraire qui se produit : lorsqu'il pense à son interprète ou à son auditeur, au but de sa musique, il lui donne la meilleure, la plus pure expression... » (Musiciens sur la musique, Darmstadt, 1956, p. 190).

« La meilleure, la plus pure expression », mais pour qui ? Toujours pour notre auditeur. Le tout revient à nouveau à lui. Nous pensons à lui, à lui offrir quelque chose de mieux, de plus esthétique, de plus fort. Nous existons pour lui, pour son intérêt. Nous nous consacrons à lui. Il vaut donc mieux adopter l'incontestable vérité, sans toutefois lui résister, et nous tourner ouvertement vers notre auditeur. Ce n'est pas une faiblesse, de laquelle nous devons avoir honte, c'est notre force.

Mais est-ce que j'existe pour lui ? Voici une question qui, en bonne règle, doit m'inquiéter.

9. PROKOFIEV : « Les temps où l'on écrivait de la musique pour un cercle microscopique d'esthètes, sont révolus depuis de longs temps. Aujourd'hui les vastes masses populaires sont dressées face à face avec la musique sérieuse et attendent interrogativement. Compositeurs, faites attention à ce fait : si vous repoussez ces masses, elles iront chez le jazz ou là où Maroussia s'est empoisonnée et git dans la morgue ; si, par contre vous réussissez à les retenir, vous aurez un auditoire qui n'a jamais existé nulle part, mais tout cela ne doit pas signifier que vous devez vous accommoder à cet auditoire. L'accommodement cache en soi un élément de manque de sincérité, de l'accommodement n'est jamais sorti rien de bon... » (Citation d'après S. Morozov, « Prokofiev », traduction bulgare, Sofia, 1971, p. 214).

Ces pensées datent de 1937. Hélas, aujourd'hui, près de 40 ans après, il faut reconnaître, que le public est allé vers le jazz. La musique sérieuse n'a pas encore perdu la bataille, elle conserve encore des milliers et des milliers d'auditeurs, mais c'est la musique légère qui a gagné. Elle a conquis l'intérêt de millions d'auditeurs, elle est devenue le fond sonore de notre vie de tous les jours. Que pouvait-elle demander de plus ?

Nous sommes restés avec nos regrets. Parfois aussi avec nos reproches qui, de plus, sont mal fondés, vu qu'ils n'ont pas donné ce que l'on attendait d'eux. Nous nous sommes renfermés à l'intérieur de nous-mêmes, au lieu d'aller chez les autres, de nous fusionner avec eux.

Cependant, mon incorrigible optimisme prend quand même le dessus, les symptômes d'un retour vers le grand auditoire sont tellement nombreux, surtout depuis les quelques dernières années. Nous recherchons à nouveau l'accessibilité, nous tournons à nouveau notre regard vers la rue, que vers la place. Le public des abonnements devient intéressant, de plus en plus intéressant à nos yeux. Cette promesse est un nouveau printemps. Espérons !

Si jamais on a reçu un bon conseil, rien n'empêche qu'il soit valable aussi après la quarantaine, donc il n'est jamais trop tard pour se corriger. Il se peut aussi qu'aujourd'hui nous comprenions mieux le conseil.

10. HANS ULRICH ENGELMANN : « L'idiome du jazz est un fait musical de notre siècle, avec lequel je travaille toujours

à nouveau et que j'introduis dans ma technique de composition. Il est hors de doute, que dans ma pratique sérielle l'idiome du jazz n'existait presque pas. Cependant, nous tous sommes suffisamment libérés de l'emprise totale, et je crois que c'est justement dans le théâtre musical contemporain que le jazz est capable de remplir une fonction dramaturgique très déterminée. » (Werkstattgespräche mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 165).

L'atmosphère spirituelle de notre XXème siècle est devenue plus sonore que jamais auparavant, incomparablement plus sonore, à cause de la radio, du disque, du magnétophone, du transistor. Nous vivons au sein d'un milieu musical qui se manifeste sans interruption. Nous commençons même à nous défendre contre lui, n'envisageons-nous pas une loi pour la défense de la musique ?

Notre mémoire musicale est fortement allégée, mécanisée par ces nouveaux moyens musicaux. Nous nous délectons de toute l'histoire de la création musicale, nous écoutons la musique légère mondiale, le jazz, la chanson de la rue, le folklore, le tout des différents coins du monde.

Quelle est la place que la musique sérieuse contemporaine occupera par rapport à ces genres : une place délimitante ? Contradictoire ? D'indifférence ? D'intérêt ? De rénovation réciproque ? Tout cela est fonction des différents comportements manifestés aujourd'hui encore, dont chacun a des conséquences catégoriques.

L'homme vit en cherchant à être en bons termes avec les voisins. N'en est-il pas de même dans les relations musicales réciproques ? Mieux vaut s'enrichir mutuellement que poursuivre d'interminables haines, guerres destructives, dans lesquelles les défaits sont toujours plus cruelles, que les joies de la victoire. La musique sérieuse peut donner beaucoup, mais peut aussi prendre beaucoup. Nous avons accumulé une incroyable expérience technique, la force de notre art est immense et, pourtant, très souvent il nous manque la compréhension directe, la simplicité, la spontanéité. Sous ce rapport, ce sont surtout les genres de masse qui ont accumulé une très grande expérience. Quel serait la situation si nous la vivions aussi ?

Jadis, au XVIème siècle, Frescobaldi disait : « Que je sois compris par celui qui le peut, moi, je me comprend ». (citation d'après Dénes Zoltai, Ethos und Affekt, Budapest et Berlin, 1970, p. 189). Jolie pensée pour le XVIIème siècle, aujourd'hui elle aurait produit un effet désastreux. Un tel anachronisme est à peine possible à notre époque. S'il m'est permis, je l'aurais corrigé : « Que chacun me comprenne afin que je puisse me comprendre moi aussi ! »

11. PETKO STAINOV : « Nombreuses sont les chansons créées par notre peuple (le peuple bulgare). Avant d'avoir eu une écriture quelconque, il possédait déjà ses chansons. Ce sont des documents illustrant le passé de notre peuple, sa culture, sa religion, son genre de vie, son travail, ses luttes de liberté et d'indépendance, ses victoires et ses défaites... »

Nous primes les chansons du peuple. Nous devons les lui rendre plus jolies, plus artistiques, telle que nous voulons qu'il les chante. Les gens sont compréhensifs, sensibles pour ce que l'on va leur offrir. » (Petro Stainov. (Pour la culture musicale bulgare, Sofia, 1967, p. 101).

Chacun de nous a pris tout ce qu'il possède de l'histoire, du présent, des autres, de leur expérience. Il prend aussi de l'avenir.

Le compositeur rend, en cas de réussite, beaucoup : il rend aux gens leur joie, leurs grandes pensées, l'envoi de leurs sentiments. C'est là le sens du reflet humain recherché.

Le folklore nous a toujours fourni de nombreuses idées, il a aidé notre imagination, il nous a assurés des contacts. Est-il pour cela épuisé ? De nombreuses personnes essayent de justifier leur indifférence en donnant une réponse positive à la question. Quant à moi, je l'avoue ouvertement : le folklore m'émue, pour lui je vois le monde sous de nouvelles couleurs, de nouvelles nuances. Et je sais bien que, lorsque mon intérêt pâlit, ce ne sera pas le folklore, mais ce sera moi l'épuisé.

Je puise au folklore, je puise à pleines poignées, sans, toutefois, pouvoir rendre du folklore. Car je transforme ses formes et je serais heureux si je pouvais rendre

La page de Toucy

NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de la mère de Mlle Goussard, maire de Toucy.

Nous adressons à Mlle Goussard nos condoléances attristées.

STAGE DE CHEF DE BATTERIE-FANFARE
du 1er juillet au 6 juillet 1979
Direction : André TREMINE
Assisté de : Daniel MERET
COMPTERENDU

Les conditions d'admission au stage ayant été clairement définies dans le Journal de la C.M.F. (mai et juin), il a été très agréable de constater que le niveau technique (solfège et instrument) de l'ensemble des stagiaires a été nettement supérieur aux précédents Stages.

Il est toutefois regrettable que les Présidents de Fédération ne fassent pas davantage de propagande en faveur de Toucy. En effet, si chaque Président de Fédération avait envoyé seulement 1 candidat, en dehors des 4 Fédérations qui ont alimenté le stage, le Centre de Toucy se serait fait un devoir de les recevoir. Il est à signaler également que la proportion de cuivres était nettement insuffisante, par rapport à la percussion.

Les horaires de travail, particulièrement chargés et une énorme volonté d'aboutir à un bon résultat de la part des stagiaires, ont fait apparaître des progrès substantiels et même certains horizons nouveaux ont été ouverts à quelques-uns des élèves.

Ce stage a permis aux Chefs de Fanfares, ainsi qu'aux Fanfaristes (tambours, clairons, trompettes et cors) de repartir dans leurs Sociétés, avec l'envie de travailler, sérieusement et de se retrouver en juillet 1980 à Toucy, tant l'ambiance générale de ce stage et l'accueil chaleureux reçus ont marqué leur mémoire.

STAGE HARMONIE ET ANALYSE MUSICALE

du 29 juin au 1er juillet 1979

Direction : Philippe DULAT

Ce stage a eu un très grand intérêt, car il a permis de donner aux stagiaires des notions analytiques de bases et des notions d'orchestration d'harmonies, de Formes et de Structures.

La a servi de préparation pour le second Stage d'Harmonie et d'Analyse musicale, prévu pour la période du 16 au 21 juillet prochains.

Ce stage s'adressait plus particulièrement à des débutants qui ne possèdent pas encore ces notions analytiques de base.

Les stagiaires ont donc accueilli ainsi, rapidement, quelques notions qui leur permettront d'aborder avec plus de maîtrise l'étude des partitions classiques (en particulier celles écrites pour Orchestres d'harmonie).

Ils ont reçu également des notions d'orchestration d'harmonies, de Formes et de Structures.

Ces travaux auront permis aux élèves de s'initier pour suivre des cours plus élevés et sans aucun doute ces analyses les ont aidés à maîtriser l'interprétation.

VEUILLEZ NOTER que la revue officielle du Ministère de la Culture et de la Communication, dans son numéro 17-18 de juillet, ayant la Bourgogne pour thème, consacre un article au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy.

Renseignements, vente et abonnements : Documentation Française 29-31 Ouai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07.

A NOTER

Quelques personnes nous ont demandé si nous avions l'intention d'organiser à Toucy des stages de méthodes actives.

Nous demandons aux personnes intéressées par ces stages (animateurs, instructeurs, etc.) d'en aviser la Confédération Musicale de France.

FR 3 PRESENT AU STAGE D'EDUCATION MUSICALE

organisé, dans le cadre de la formation continue des Instituteurs, par l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale spécialisé, qui s'est déroulé au CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE ALBERT-EHRMANN, DU 18 AU 23 JUIN 1979, à TOUCY.



Les participants, venus de tout le Département de l'YONNE comprenaient autant d'enseignants d'écoles primaires que d'école maternelles.

Les responsables : M. HOUILLON, inspecteur départemental ; M. Raphaël PASSAUQUET, chargé plus particulièrement de la chorale ; Mme ADRY, conseillère pédagogique d'éducation musicale, et Mlle BERTAUCHE, conseillère pédagogique, chargée des écoles maternelles, animèrent ces 5 journées, trop courtes, au gré des enseignants.

Divers ateliers furent installés :

- pour la poursuite de la formation technique : solfège, répertoire vocal ;
- pour la poursuite de la formation pédagogique : éveil musical des enfants, chant, rythme, écoute, expression corporelle.

Un excellent travail fut réalisé au cours de ces travaux, et le souhait de tous est de pouvoir les renouveler plus souvent.

AU CENTRE DE PROMOTION MUSICALE : CONGRES DES BASSONNISTES

Mme Goussard, maire de Toucy, avait bien voulu honorer de sa présence l'ouverture du congrès qui fut cette fois une très belle réussite doublée d'un événement au Centre national de promotion musicale.

Mme Goussard insista sur sa satisfaction d'assister au programme proposé, en tant que maire et aussi en son nom personnel. Elle félicita Mme Laurence Montel pour son dynamisme et sa façon énergique et souriante de diriger le centre. Elle expliqua que le C.N.P.M.A.E. était désormais ouvert à la population de Toucy. Mme Montel fut remerciée d'avoir accepté, malgré sa lourde charge, les fonctions de secrétaire du Syndicat d'initiative de Toucy.

Quatre-vingts congressistes, venus de tous les coins de France, ont affirmé leur désir de communier et la participation de grands sonner le savoir qu'ils détiennent, listes au concert final, a assuré la démonstration brillante de leur talent.

Tous les grands noms de la profession, par leur présence effective, ont, en effet, donné un lustre particulier à ce colloque, ouvert à la libre discussion des questions relatives à l'enseignement et à la pratique de l'instrument.

Ce fut le premier point positif de ce congrès.

Il fut assorti d'une exposition d'instruments anciens et de partitions.

Une large place fut également réservée à la confection des anches, avec indication des critères à retenir pour leur montage et leur grattage suivant l'œuvre à interpréter.

Enfin, l'événement majeur fut la présentation du prototype du basson Selmer, soumis à l'appréciation des congressistes.

Désormais, avec l'instrument très apprécié que fabriquait la Maison Buffet-Crampon, il y aura deux bassons français.

Le premier jour, un télégramme parvenu de Varsovie a témoigné du retentissement de ce congrès. Il émanait du professeur de basson du conservatoire, M. Kazimierz-Plwowski qui encourageait ses collègues en ces termes : « Je suis avec vous, amis, mes

vives félicitations, vice le basson français ».

Un excellent déjeuner, présidé par M. Olivier Alain, inspecteur de la musique au ministère des Affaires culturelles et directeur du Conservatoire régional de Paris, précéda le concert du dimanche.

On notait avec plaisir la présence de M. Désiré Dondeyne, chef de la musique des Gardiens de la Paix, accompagné de Mme. M. Trécourt, chef de la fanfare de Toucy et Mme Desanti, représentant son mari, président du Syndicat d'initiative, retenu par de multiples obligations, assistaient également à l'audition de ce programme de choix. Une ovation particulière fut faite au compositeur Désiré Dondeyne, puisque 2 œuvres figuraient au programme, dont une spécialement écrite pour ce « Congrès du basson », Choral et Marche promenade.

La promesse d'autres beaux concerts et d'un stage de basson dirigé par le Maître Maurice Alard, soliste de l'Opéra et professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, nous laisse augurer la perspective agréable de moments privilégiés au Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann à Toucy.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE Drôme. Tel: 08.24.87

POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes atalogue sur demande

BELLE RENCONTRE MUSICALE A TOUCY



La Batterie-Fanfare de Nevers dans la cour du Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann

Au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, les activités se multiplient. Ainsi, samedi 2 juin dernier, le Centre vivait à nouveau un moment très particulier.

La Batterie-Fanfare de Nevers, sous la direction de son Chef André Klein, avec ses clairons, clairons à pistons, trompettes mib et ses clairons basses à pistons, soutenus avec finesse par ses tambours, dont grosse-caisse et cymbales ponctuent le rythme, nous a donné un Concert dans la cour du Centre. En interprétant Fantaisies, Valses, Polkas et Marches cet ensemble nous a rappelé la douceur de vivre dans nos différentes régions de France.

En contraste, « Le Jugend-Spielmannszug » de Koblenz-Arzhelm, sous la direction technique de Herr Herbert Ehrenstein, venu à Nevers pour fêter le 10ème Anniversaire du jumelage entre les deux sociétés et leurs villes, nous a donné un Concert qui réunissait audition et vision. Cette phalange d'Outre-Rhin s'est spécialisée dans la forme défilé, chose très rare en 1979, et constitue une très belle animation musicale. Les instruments les plus divers composent cet ensemble très bien mis en évidence par l'orchestration : tambour-basse, caisse-claire, grosse caisse, cymbales, glockenspiel, xylophon et clochettes ; les parties chantantes sont exécutées par les fifres, ce qui est original et d'un excellent effet.

Mais l'intérêt de cette rencontre était motivé par le désir de venir rejoindre les stagiaires présents au Centre à cette date, réunis pour un stage d'éducation musicale, sous la direction de M. René Jourdan.

A ce stage participaient une majorité d'instituteurs, de conseillers pédagogiques d'éducation musicale, des professeurs d'écoles normales et des I.P.R. départementaux des trois académies d'Orléans, Paris et Versailles.

Sous la conduite de professeurs chevronnés, divers ateliers : de culture vocale, de chant, de chant choral, de pratique instrumentale (de l'instrumentarium ORFF), de pédagogie de l'écoute, de pratique au niveau de la classe ont permis aux stagiaires de « repenser » tous les problèmes de l'enseignement musical dans le premier degré dans la classe et d'amorcer une rénovation de cet enseignement. Une éducation musicale bien composée participe au développement harmonieux et complet de l'enfant, lui apportant un épanouissement bénéfique dans les autres disciplines de l'enseignement et même dans la vie tout court.

Ce stage, par l'intérêt que les stagiaires ont porté aux travaux qui s'y sont déroulés, a prouvé qu'il y a nécessité de combler cette lacune de l'enseignement. Les stages nationaux et départementaux du genre de celui-ci donneront la grande direction du travail.

Au cours d'un déjeuner, réunissant tout le monde, soit 170 personnes dans la grande Salle de Concert du Centre les stagiaires fournirent le résultat de leur travail ; ils chantèrent bien sûr pour le plaisir de tous, bientôt imités et par les Neversois et par les Allemands. Ce fut une belle apothéose.

Ensuite, musique en tête, un tour de ville fut effectué, à la grande surprise des habitants de Toucy, très réjouis de ce divertissement. Hélas ! une trombe d'eau vint interrompre trop tôt ce magnifique défilé.



La Musique Allemande défilant devant l'Hôtel de Ville de Toucy

Manif estations 1979

CONGRES

30 Septembre	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	61ème Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	M. ALLARD, Secrétaire Général de la Fédération de l'Ouest, 59, Bd Ampère, 851000 LES SABLES-D'OLONNE.
30 Septembre	MOLSHEIM (Bas-Rhin)	Congrès annuel de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. André ILLER, Route de Dachtstein, 67120 MOLSHEIM. Tél. 38.56.28.
7 Octobre	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Savoie	M. Maurice ADAM, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.
14 octobre	LANESTER (Morbihan)	Congrès de la Fédération Musicale de Bretagne	Mme André CHALUMEAU, secrétaire fédérale, 71, avenue de Rebaix, 77120 COULOMMIERS. Tél. 403.05.56.
14 Octobre	BOISSY-LE-CHATEL	Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne	M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
14 Octobre	ROMANS (Drôme)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Drôme	M. Henri COMBIER « Le-Mas-Saint-Jean », 07600 VALS-LES-BAINS.
21 Octobre	ARDECHE	Assemblée générale de l'Union Départementale de l'Ardecche	M. LAFOND, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 METZ.
21 Octobre	SAINT-AVOLD (Moselle)	Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle	M. André PETIT, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX. Tél. 62.18.47.
21 Octobre	ALENÇON (Orne)	Congrès de la Fédération de Normandie et d'Eure-et-Loir	M. André VETTARD, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69005 LYON.
27 Octobre	LYON (Rhône)	Assemblée Générale de l'Union Départementale du Rhône	M. Paul DELZANT, Caisse d'Épargne, 74000 ANNECY.
28 Octobre	EVIAN (Haute-Savoie)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Haute-Savoie	

FESTIVALS

29 Juillet 11-12-14 Août	LE BOIS D'OINGT (Rhône) GOMELANGE (Moselle)	Festival du Groupement des 3 Vallées Festival de Musique	M. MULLET Jean, Président, 69620 LE BOIS D'OINGT. M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand-Rue, Gomelange, 57220 BOULAY.
15 Août 31 Août, 1er et 2 sept.	ILE DE RE (Charente-Maritime) CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Festival des Sociétés de l'île Festival Musical (Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse)	M. Pierre ROBERT, 14, rue Croisière, 63200 RIOM. Tél. : 38.18.00.

DEJA PREVUS POUR 1980

1er Juin 1980	LA COURONNE (16)	Festival de Musique et Majorettes	Mme ETourneau, mairie de LA COURONNE (16400).
8 Juin 1980	NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)	Concours National	M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.
15 Juin 1980	MONTIGNAC (Charente)	Festival	M. Firmin CHARRIER, 16330 SAINT-AMANT-DE-BOIXE.

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après : à compter du 1er juin 1979 :

de 1 à 5 lignes	60 F
de 6 à 10 lignes	110 F
de 11 à 15 lignes	160 F
de 16 à 20 lignes	210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOI

■ L'Union Musicale de BAUGÉ (49) demande un Chef capable d'assurer des cours de petits cuivres ou de clarinettes à l'Ecole de Musique. Possibilité d'emploi. Ecrire : Union Musicale Beaugeoise, Mairie de 49150 BAUGÉ.

■ Harmonie 2ème division, ville de 5.000 habitants, recherche instrumentistes divers. Emplois offerts pour ouvriers en bâtiment et ouvriers métallurgistes soudeurs semi-automatique, etc... S'adresser à M. Paul JOURNAY, président de l'Harmonie « l'Espérance », 71170 CHAUFFAILLES.

■ Ville de MONTMORENCY (95) recherche 1 gardien de Parc logé 2 pièces + cuisine, épouse gardienne de la Mairie. Priorité sera donnée à musicien (tambour saxo-ténor baryton, trompette ou instrument à anches). Adresser candidature à M. le Maire, Secréariat Général, 95160 Montmorency.

■ Ville de MONTMORENCY (95) recherche 1 agent d'enquêtes. Priorité sera donnée à musicien (tambour, saxo-ténor, baryton, trompette ou instrument à anches). Adresser candidature à M. le Maire, Secréariat Général, 95160 Montmorency.

■ Pour Ecole Musique Municipale : Professeur clarinette, solfège, 6 heures par semaine. Musique de Drugé, 89300 JOIGNY.

■ URGENT : Les Editions Choudens 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, recherchent un employé pour s'occuper de matériel d'orchestre. Connaissance de la Musique indispensable. Sérieuses références exigées.

■ Ville de VENDÔME (Loir-et-Cher), 20.000 habitants, recrute par voie de concours sur titres, Professeur de trompette et tuba à temps complet, assumant également fonctions de sous-directeur Ecole de Musique.

Adresser curriculum vitae et situation de famille à M. le Maire de 41100 VENDÔME. Le concours aura lieu courant septembre.

■ La Ville de LA CIOTAT recrute pour son Conservatoire municipal, dès le 1er septembre 1979, un Directeur titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur.

Prière d'adresser, avant le 24 août 1979 à M. le Maire, 13712 LA CIOTAT, la candidature accompagnée d'un curriculum vitae, photocopie du diplôme certifiée conforme, arrêté de nomination dans l'emploi le cas échéant.

DEMANDES D'EMPLOI

■ Cherche direction Ecole Musicale Municipale et Harmonie. 25 ans. Prix flûte, solfège harmonie Conservatoire. Diplômé muscologie Sorbonne. Région indifférente. Ecrire au journal sous n° 222.

■ Couple 45 ans : FEMME unique secrétaire dans Conservatoire National groupant 700 élèves. HOMME musicien professionnel dans orchestre national, contrebassiste, pianiste, professeur classe de Jazz, désirent reprendre Ecole Musicale. Disposés à créer Harmonie Orchestre Musique de Chambre. Ecrire au journal sous n° 223.

CONCOURS

■ Harmonie Municipale CHATEAUROUX recrute 1-9-79 sur concours et sur titres Tambour-Major rémunéré pouvant enseigner tambour et clairon. Nécessité habiter Chateauroux. Adresser curriculum et souhaits à G. BORGEAIS, 10, allée Flaubert, 36000 CHATEAUROUX.

■ Ville de LUXEUIL-LES-BAINS (Hte-Saône) recrute par concours sur épreuves un professeur de TROMPETTE-SOLFÈGE. Statuts du personnel municipal, indices bruts 300-590. Adresser candidature et C.V. avant le 1er septembre 1979 à M. le Directeur du Conservatoire Municipal de Musique, 1, rue Henri-Guy, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS.

OCCASIONS

■ Harmonie vend environ 80 costumes complets et casquettes, marine foncé, galon or. Prix à débattre. Disponibles en janvier. N° 224.

DIVERS

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, rue de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

■ Nous recherchons tous instruments de musique, veuillez adresser vos offres par écrit à Jacques WATMANN, 4, rue de la Mission Marchand, 75016 PARIS.

LE COMPOSITEUR DANS LE MONDE CONTEMPORAIN

(Suite de la page 2)
une qualité artistique... Il faut reconnaître que les gens sont vraiment compréhensifs ! Et aussi confiants. Leur cœur est pleinement ouvert à notre art : D'ici commence aussi notre responsabilité.

12. STOCKHAUSEN : Troisième prière, (Automne 1970). « Seigneur, Tu es le tout, Les galaxies sont Tes membres, Les soleils, Tes cellules, Les planètes, Tes molécules. Nous sommes Tes atomes. Remplis-nous de Ta lumière. » Texte Zur Musik, 1963-1970, Tome 3, Cologne).

Si l'auteur le permet, sans être offensé, ce dont je le prie, j'aurais proposé une autre variante de cette prière :

Gens, Vous êtes le tout, Les galaxies sont Vs membres. Les soleils, Vos cellules, Les planètes, Vos molécules. Vous êtes leurs atomes. Remplissez-les de Votre lumière.

Je ne compare pas les deux variantes, je n'ouvre pas de discussion, je ne cherche pas la négation. Je ne défends pas ma prière, elle illustre ma conviction. Ma conviction dans notre actuel XXème siècle...

13. BOULEZ : « A l'aide de discussions au sein de petits groupes, avant et après une interprétation, nous aurions pu modifier bon nombre de fausses conceptions. Le malentendu, l'incertitude de l'appréciation de la nouvelle musique viennent uniquement du manque d'informations. Il faut expliquer aux gens pourquoi la musique est telle, pourquoi elle s'exprime de cette façon ou de l'autre, comment trouve-t-on la solution professionnelle et technique d'une forme donnée. C'est alors que le public réagira de manière intelligente. Il apprendra à faire la différence entre la véritable et la fausse valeur. Car même la surestimation de toute nouvelle musique est la preuve du manque d'informations sur les problèmes de la musique. » Werkstattgesprache mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 56).

Même dans le domaine de l'art on peut enrôler, par la persuasion, l'explication et la suggestion, les jugements, créer des réactions plus nettes. Travaillant à plein rendement, la machine de la réclame musicale est capable de produire en série de nouvelles quantités d'admirateurs - snobs. Elle peut créer aussi chez le compositeur une confiance en soi réelle et effective ! La gloire de conjoncture n'est que l'illusion de courte durée des valeurs réalisées. L'appréciation de masse, populaire, spontanée n'est pas manipulable.

Je suis aussi du même avis : ouvrir la porte de la cuisine de la création musicale, pour que l'auditeur puisse y pénétrer. Ainsi il se rapprochera des problèmes et non seulement des résultats. Il comprend ainsi mieux l'œuvre, elle l'émeut plus pleinement.

Voici un aspect négatif de la confiance créatrice de notre époque : lorsque l'œuvre n'arrive pas à établir le contact entre le compositeur et l'auditeur, nous sommes enclins à rendre responsable de ce fait le public, uniquement le public. Or, n'est-il pas plus honnête de rechercher premièrement la faute chez nous, dans notre création ?

Les arguments, les motifs, les preuves, toute la logique recherchée et énoncée spéculativement, intentionnellement en faveur de l'œuvre, existent en réalité aussi contre son auteur. Car dans ce cas on reconnaît ouvertement qu'à ce dernier manque quelque chose de très important, la spor-

lanette de l'inspiration, l'impulsion convalescente, la vaste compréhension.

Le critère de la connaissance du métier, de la maturité de l'habileté professionnelle n'est pas seulement entre nous, et encore moins chez les critiques qui nous flattent ; il est beaucoup plus au sein du public. Et je comprends très bien Martin Luther lorsqu'il déclare : « Josquin est maître des notes qui sont obligées de faire ce qu'il veut ; les autres maîtres du chant font ce que les notes veulent ». (Citation d'après Hans Joachim Moser. Dokumente der Musikgeschichte. Documente der l'histoire musicale, Vienne, 1954, p. 47). Aujourd'hui bon nombre d'entre nous « font ce que les notes veulent ». La salle sent très bien cette chose, elle perçoit sans faute l'inertie, l'absence de la volonté créatrice, la peur de résister à la mode.

14. HANS WERNER HENZE : « La qualité du son des instruments traditionnels n'a pas été dépassée jusqu'à présent et je ne puis m'imaginer, que quelque chose pourrait remplacer la noblesse et la beauté de ce son. Et que l'on ne me dise pas que ce serait là des catégories bourgeoises ; L'électronique non plus ne remplacera pas le son instrumental. D'ailleurs ce sont les instrumentistes qui viennent avec des idées nouvelles, qui élargissent le degré d'influence de leurs moyens de production et qui vont même jusqu'à trayer la voie à une nouvelle esthétique musicale. Vu le degré de déploiement de la création, le rôle du compositeur est modifié en conséquence : ce dernier doit accrocher son chapeau autoritaire au porte-manteau et oublier son ancien rôle soliste. » (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 116). Werkstattgesprache mit Komponisten.

Le compositeur n'est pas tout, le commencement et la fin de notre monde. Il n'est qu'un mail- lon de la culture spirituelle, et même seulement de la culture musicale. A bas la dictature du compositeur... si elle existe ! A bas ma propre dictature... si j'ai commencé à croire qu'elle existe !

Cependant, je ne voudrais pas accrocher mon chapeau au porte-manteau. Il n'est pas autoritaire, il est seulement ce qui sont mes idées, mes pensées, tout ce qui me sert à tourner vers mes auditeurs. Mon art, si jamais j'arrivais à le parfaire, ne doit pas être un jeu, un amusement, uniquement un feu d'artifice technologique, une brillante parade d'habiletés et de trouvailles. Il est avant tout la possibilité qui m'est donnée, par la force du méca-

(Suite page 5)

***** Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar *****

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 563-83-37

LE COMPOSITEUR DANS LE MONDE CONTEMPORAIN

(Suite de la page 4)

Il nous a communiqué, de m'exprimer le premier, d'entamer la conversation. Je ne voudrais pas abdiquer ce droit ; au contraire, j'aurais aimé profiter ouvertement de la possibilité qui m'est offerte. Par la suite j'entendrais avec plaisir les répliques des instrumentistes, du public, de la presse, de l'historien. C'est là une communication générale, un échange spirituel en commun.

Et comme toujours, seront uniquement solistes ceux qui peuvent davantage, mieux, plus loyalement et plus nettement que les autres. Si c'est le compositeur, j'aurais été heureux, j'aurais été fier de la manifestation de cette faculté interne de création musicale. Si ce n'est pas le compositeur, j'estimerai le haut degré d'expression atteint par n'importe qui. Dans la sphère spirituelle, les valeurs réagissent, s'équilibrent par compensation, ce qui manque quelque part est ajouté par les autres.

Il faut rendre hommage uniquement à des vérités placées au-dessus de notre responsabilité.

15. **BORIS BLACHER** : « La poésie est le travail d'un seul, la peinture de mépris ; pour la musique il faut trois personnes. Un joli exemple nous vient d'Espagne : pour la corrida il faut trois protagonistes, deux combattants, le toréador et le taureau, et un troisième qui crie « Olé ». Dans la musique c'est la même chose : on a besoin d'un compositeur, d'un interprète et d'un critique, qui crie « Olé ». Autrement ce ne serait pas une interprétation, mais une répétition ! » *Werkstattgespräche mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 15).*

Anecdote avec nombreux fondements ! Et des nombreux démentis, sans lesquels, d'ailleurs, il n'aurait pas été possible.

Comment réagiriez-vous si quelqu'un modifiait arbitrairement la combinaison des trois éléments, les deux combattants, le toréador et le taureau, et celui qui crie « Olé », par exemple ainsi :

— le compositeur, le critique et un troisième quelconque qui crie « Olé »...

— le compositeur, encore un compositeur et un critique qui crie « Olé »...

— deux critiques et un compositeur qui crie « Olé »...

— trois critiques qui crient « Olé » et pas un compositeur... etc...

Par bonheur dans notre art musical il y a la répétition, mais aussi l'interprétation. Nous pouvons essayer, afin de la perfectionner, notre prochaine production.

Le compositeur a aussi ses répétitions. Par bonheur, son propre bonheur et celui des autres, il ne permet pas au public d'assister à ces dernières. Même à ses répétitions générales. Ce qui permet c'est la présentation de l'œuvre définitive, repensée, ressentie, convaincante.

BOULEZ : « Toutefois, moi je dirige avec beaucoup de plaisir. Je n'ai jamais étudié cet art au conservatoire, où il n'y avait point de contact entre les classes de musique partique et de composition. J'ai toujours regretté ce fait. A mon avis, ce que l'on n'arrive pas à apprendre à l'école, il faut l'étudier dans la vie. N'importe comment on est obligé de s'instruire. Aujourd'hui je regrette un peu, que l'art de conduire un orchestre m'aille si bien... » *Werkstattgespräche mit Komponisten. (Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, p. 54).*

Peut-on dans notre XX^{ème} siècle, avec toute sa force de rénovation, rechercher la fusion réelle, nette, convaincante et précisément orientée du spirituel, du civique et du social, séparément caractéristiques pour le compositeur, l'interprète, le public ? Evidemment, pas à leur vie, leur expression professionnelle, celle du passé, à laquelle nous avons renoncé avec raison mais à leurs pensées, leurs réactions, leurs sensibilités ? Peut-on créer par la synthèse de leurs traits idéaux un nouveau personnage créateur ?

La réponse reste ouverte, elle ne dépend pas uniquement de notre désir. Il faut aussi des conditions objectives.

Le moins que l'on puisse faire c'est d'essayer, déjà au cours du processus de l'instruction, ou nous expérimentons avec un zèle inutile, d'édifier l'unité, d'enrichir l'échange réciproque de

qualités et d'habiletés, d'aboutir à un type synthétisant, dans lequel il faut inclure obligatoirement le sens du public, sa sensibilité, ses catégories de pensées et d'émotions.

17. **DALLAPICCOLA** : « Le 1er septembre 1938, à cinq heures de l'après-midi, nous entendîmes à la radio la voix de Mussolini, qui nous disait, que les Juifs n'avaient rien de commun avec la race italienne. C'était le début de la campagne raciale. Je lisais par hasard le livre « Marie Stuart » de Stefan Zweig, dans lequel j'ai trouvé les cinq vers latins, que Marie Stuart avait écrit pendant les cinq années de sa détention. A vrai dire, je travaillais lentement, mais en l'occurrence les premiers refrains des « Canti di prigionia » (Chansons de la prison) furent combinés en 4 ou 5 jours et composés en octobre... Il fallait protester contre ce crime, mais comment pourrais-je protester en temps de dictature. La musique, c'était pour moi l'unique possibilité ». *(Entretiens de laboratoire avec des compositeurs, Cologne, 1971, pp. 225-226).*

Est-ce que nous posons la question pourquoi les gens fréquentent-ils les salles de concert, pourquoi s'intéressent-ils à des partitions, pourquoi s'arrêtent-ils devant le disque du phonographe ?

A mon avis : parce qu'ils attendent de nous de grandes pensées, des pensées honnêtes et fortes. Parce qu'ils attendent la vérité, fut-elle dangereuse ou non. Ils attendent de nous l'aide.

oOo

Moi, l'auteur de ces lignes, je suis aussi homme du XX^{ème} siècle. Je porte en moi les mêmes préjugés, égarements, complexes, rêves, espoirs et la même foi. Je ne me ploie pas au-dessus des choses, du monde, je n'ai aucune envie de lui donner des conseils ou de le noircir. Je désire l'aimer, sa haine serait terrible pour moi.

Pour cette raison j'ai écrit ces lignes sincèrement, « en chaussettes » sachant que je les offre à des collègues, à des amis, avec lesquels je puis m'entretenir ouvertement.

Dimitar CHRISTOFF, Bulgarie

La DIAPASON, son origine et son évolution (suite du n° 318)

Conférence internationale de Vienne en 1885

par François POUJLOTT

Les décisions prises en France pour normaliser le diapason eurent à long terme des répercussions à l'échelon européen. C'est ainsi qu'en 1885, sur l'initiative du Gouvernement autrichien, se tint une conférence internationale sur l'accord musical.

Après avoir considéré avec attention toutes les suggestions, les membres de la conférence se mirent d'accord pour adopter « le diapason standard ». Le rapport de la conférence, qui donnait les solutions adoptées, fut traduit par A.-J. Ellis et publié dans le Journal de la Société des Arts du 12 mars 1886. Voici la première des principales résolutions :

Il y aura un seul accord musical international qui sera déterminé par 870 vibrations simples à la seconde. Pour représenter cette note d'accord un diapason sera créé pour donner la note à une température de 15° C. Le reste des principales résolutions concernait la conception, les spécifications... de la « fourchette » ainsi que des copies timbrées et vérifiées (qui correspondent au décret français du 31 mai 1859).

Puis suivaient 3 décisions supplémentaires qui sont exprimées ci-dessous. La première et la troisième donnaient des directives aux fabricants d'instruments et facteurs d'orgues, et combaient ainsi un vide laissé par les décrets français. La seconde est particulièrement intéressante aujourd'hui car elle recommande l'utilisation d'un diapason électrique qui donnerait la note d'accord à l'orchestre, et déconseille fortement l'emploi du hautbois. Voici ces 3 décisions supplémentaires :

V. Les instruments à vent seront accordés à la note normale d'accord, à 24° C (75° F) (1). Les fabricants d'instruments prouveront par une marque de fabrication emboutie que leurs instruments ont bien été accordés de cette façon.

VI. Le meilleur instrument pour donner le bon accord à l'orchestre et préserver l'accord standard est un diapason maintenu en mouvement par l'électricité, si ce moyen n'est pas employé, le hautbois ne doit pas être em-

ployé avant d'avoir été échauffé. Le Chef d'orchestre est responsable de la perfection de l'accord de son orchestre.

VII. Les orgues seront accordées au diapason standard à une température moyenne vu les circonstances spéciales dans lesquelles elles sont utilisées.

Il est intéressant de constater qu'en faisant sa traduction, ELLIS ajouta une note à la décision V ci-dessus d'après laquelle il est évident qu'il s'aperçut que le diapason donnait l'accord de 435 cps seulement à 15° C. et si les instruments portent la marque, ils ne le feront qu'à la température de 24° C.

La signification de cette note semble avoir échappé à ses contemporains et son ami A.-J. Hipkins, et ELLIS ne l'a pas averti, non plus que la « Royal Philharmonic Society » en 1896 lorsque l'on décida de réduire l'accord aigu de la Société.

Une suggestion dans le rapport de la conférence est intéressante parce qu'elle montre que certaines des personnes présentes étaient tout à fait d'accord sur la possibilité qui expliquerait pourquoi la fréquence du diapason de Lissajou dans la caisse de résonance, était de 435,4 (5) cas d'après König au lieu des 435 attendus. Les vibrations d'un diapason sont diminuées par une caisse de résonance, et plus il en est ainsi, plus la caisse est accordée de façon précise avec le diapason ; et si elle ne l'est pas, la hauteur de son produit se trouve altérée, quoique dans des proportions très minimes. Par conséquent on ne doit pas placer le diapason standard sur une caisse de résonance.

Malheureusement la Grande-Bretagne n'était pas représentée à cette conférence, et en pratique ces découvertes y étaient ignorées. Il est certainement vrai que le coût de la réduction du diapason, de la façon dont les décisions de Vienne le demandaient, pour les instruments à vent d'orchestre aurait été énorme. Le coût de réduction pour l'accord des orgues anglaises aurait été trop élevé. La dépense seule à dû présenter des obstacles sérieux à tous les Chefs d'orchestre qui, réalisant combien était malheureuse, musicalement parlant, la pratique qu'on laissait se poursuivre, ont voulu la changer comme il aurait été possible de le faire au moins 30 ans plus tôt. Mais maintenant, les erreurs commises par le Comité de la « Society of Arts » retournent sur leur auteur. On est tenté de faire la conclusion suivante, si les choses avaient été différentes en Angleterre, les tentatives pour maintenir les effets bénéfiques dus à l'accord de Vienne auraient pu être plus efficaces, pas seulement en Europe mais aussi aux USA. Nous devrions tous utiliser le même diapason aujourd'hui. Mais l'occasion de changer ne s'est jamais retrouvée.

L'accord de « concert » anglais fut baissé avec succès, toutefois avant la fin du siècle ? Deux exemples d'accord d'exécution que A.-J. Hipkins enregistra en 1899 sont significatifs. Cette année-là, il a testé l'accord du « Covent Garden Opera » pendant un concert et constaté avec satisfaction qu'il y avait 70° F. Il était équivalent à A = 440 cps. Il fit de même pour l'Orchestre Lamoureux de Paris qui était renforcé par l'orchestre du « Queen's Hall » à Londres en 1899 et trouva A = 439 cps.

Bibliographie : Grove's dictionary of music and musicians (5^{ème} édition) éditée par Eric BLUM. Bibliothèque Nationale : Usuels dic 46.

Nota : 1) Le F suivant l'indication en degré est l'abréviation de Fahrenheit. à savoir :

Degrés F = (Degrés C. x 9/5) + 32

Degrés C = (Degrés F. - 32) x 5/9

Soit : 75 F = 23 C 9

2) CPS. = Cycles per seconde soit en français : cycles par seconde.

1939 — Conférence de Londres (Réunion de la Commission de l'I.S.O. International Standardizing Organisation).

A notre connaissance peu de textes existent à ce sujet, aussi une fois de plus le « GROVE'S DICTIONARY OF MUSIC AND MUSICIANS » nous sera d'un secours, voici donc, extrait de cet ouvrage et cité mot pour mot, le texte relatif à la Conférence de Londres en 1939 :

L'aide que la science peut apporter aux musiciens en fixant et maintenant un accord standard d'orchestre était certainement présente à l'esprit de ceux qui prirent part à la Réunion de 1939 quand on recommanda l'a-

doption d'une fréquence absolue au niveau international, comme base d'un accord standard.

Leurs découvertes évitaient la difficulté créée par le nouvel accord philharmonique quand il devait être utilisé dans des conditions différentes des 68° F demandés, par exemple : sous les tropiques. Ils ont adhéré au plan français de 1859, confirmé en principe à Vienne en 1885, qui spécifiait une fréquence absolue (sans coefficient de température), bien que les problèmes pratiques de température soient laissés aux fabricants et utilisateurs des instruments. Il paraît évident d'après les décisions concrètes pour les 4 définitions d'accord la française en 1859 la viennoise en 1885, celle de la Société Philharmonique en 1896 et la nouvelle définition de 1939 que la dernière nommée avec les recommandations de l'institution des normes britanniques publiées plus bas suit de très près les décisions viennoises de 1885. Mais à part la substitution de 440 cps par 435 cps qui est maintenant devenue inévitable, il y a une différence importante. En 1885, la possibilité de diffusion d'une fréquence était impensable. La possibilité de fabriquer un générateur de son électrique faisait encore partie du futur. Ainsi un diapason standard qui vibre à 15° C fut institué comme référence. Aujourd'hui une fréquence normale peut être produite avec une grande précision par l'électricité pour servir de références. Il est inutile de préciser un diapason comme référence. Il est inutile de préciser un diapason comme référence et avec lui le besoin de 15° C. car la notion de température disparaît également.

En complément à ces renseignements il est intéressant de connaître l'avis du Professeur LEIPP au sujet de cette conférence et les conclusions qui en découlent. Voici, extrait du bulletin du Groupe d'Acoustique Musicale (No 36 mai 1968, Mlle CASTELLENGO, Secrétaire) le paragraphe concerné :

En 1939, se réunit la commission de l'I.S.O. Elle s'appuyait sur des travaux de techniciens de la Radiodiffusion en particulier, qui avaient enregistré des émissions radiophoniques et relevé la fréquence du LA 3 à l'aide d'appareillages électro-acoustiques maintenant classés « LOTTERMOSER, J. VAN DER POOL, etc... ». Les relevés avaient un aspect statistique, donc en principe beaucoup plus raisonnable que ceux de Lissajou ; mais il est bien certain que « mesurer le LA 3 » c'est oublier un certain nombre de paramètres musicaux importants et fausser le problème. Quoiqu'il en soit on décide d'une norme de 440 Hz à 20° C. Puis la guerre arriva et on eut d'autres soucis.

Les résultats utilisés lors de la Réunion de l'I.S.O. en 1939, restent suiet à caution, car les méthodes employées ne tenaient pas compte de certains aspects importants du problème : relevé de la température tonalité, etc... 1952 — ROME.

En avril 1952, Monsieur PASQUALINI de l'Académie de Musique « Santa Cecilia » fit une enquête européenne, auprès de musiciens, de facteurs d'instruments, etc... pour tenter de faire le point sur la question du diapason. La plupart des données historiques invoquées sont tirées des travaux d'ELLIS et les arguments avancés s'appuient encore trop souvent sur des affirmations. Cette enquête était faite en vue de la Réunion d'une nouvelle commission à Londres.

1) LOTTERMOSER. Monsieur Lottermoser dirige la section de recherches de physique des instruments de musique au Physikalisch-technische Bundesanstalt. Ses recherches sur la valeur statistique du diapason faites avant la guerre avaient été utilisées par la commission de l'I.S.O. à Londres en 1939.

LOTTERMOSER utilisait alors l'enregistrement automatique de « LA 3 » grâce à un dispositif qu'il avait construit. Chaque fois qu'un « LA 3 » apparaissait lors de l'enregistrement, l'appareil inscrivait une ligne dont les écarts par rapport avec une horizontale étalonnée (par exemple 440 Hz) fournissaient en cents, les déviations du LA 3.

SEASHORE, avant 1938, utilisait déjà un appareillage similaire pour étudier le vibrato et a donné des exemples de diagrammes obtenus, dans son ouvrage (PSYCHOLOGY OF MUSIC). Cette méthode a l'avantage d'être automatique et de fournir un grand nombre de résultats précis ; mais il est évident que si

l'on considère ce qui a été précisé plus haut, sur le problème de l'attraction et de la tonalité, l'appareillage était inadéquat, sauf pour la tonalité « la majeure » ; à condition qu'il n'y ait pas de modulations en cours d'exécution.

Pour pallier à ces inconvénients, le PTB a reconstruit un autre appareil permettant de choisir la note dont on veut mesurer les fluctuations de hauteur, parmi les 12 notes tempérées de la gamme ; la marge utilisable étant de 100 cents, soit un demi-ton.

L'idée de l'appareillage est intéressante. On possède des inscripteurs classiques de fréquence, mais permettant seulement l'enregistrement de fréquences tournant autour de 5000 Hz qui sortent par conséquent du champ des fondamentaux musicaux ; une disposition ingénieuse consiste alors à utiliser un modulateur à anneau permettant d'additionner et de soustraire une basse fréquence quelconque de la fréquence de base de 5000 Hz.

1953 — LONDRES.

Cette année-là le Comité d'acoustique de l'Organisation Internationale de normalisation réuni à Londres, fixa le diapason à 440 Hz à 20° C, valeur entérinée en France par l'AFNOR. La décision, une fois de plus, ne fut pas suivie d'effet, si l'on en croit toute la littérature parue ces temps derniers sur cette question. La commission pensait faire « une mise au point définitive » de l'accord international de 1939 et d'aucuns, dans le compte rendu des séances déplorait cette décision, trouvant « regrettable qu'il n'ait pas été possible de proposer un abaissement de la fréquence normale à 435 ou 432 Hz ». Les mêmes erreurs entraînant les mêmes conséquences, le problème restait sans solution dans la pratique.

1967 — SALZBOURG.

La note du 29 juillet 1967 relative à une réunion sur la normalisation du diapason, à Salzbourg, pose un certain nombre de problèmes auxquels nous avons répondu par avance et en détail dans l'argumentation précédente, nous n'y reviendrons donc pas. Les arguments sont :

« Constante hausse, étonnante et peu acceptable ; conséquences sur l'exécution des œuvres anciennes, sur les instruments à cordes, etc... »

Cette note aura eu pour mérite de permettre un sondage européen, en utilisant la méthode mise au point pour faire des relevés statistiques sur le diapason.

M. SACKUR chargé de faire un rapport sur l'état du diapason a pu obtenir divers enregistrements européens qu'il a été loisible d'étudier. Ces enregistrements sont malheureusement souvent inutilisables. En effet, il n'a pas toujours été possible de savoir : l'enregistrement de la température au voisinage de l'orchestre et l'admission tout au long de référence permettant de corriger les différences entre les vitesses de l'enregistrement d'un signal tesses de réajustement des appareils d'enregistrement et de lecture. (Les relevés et mesures ont fait l'objet d'un rapport : travaux de Mlle CASTELLENGO aidée par M. CHATVIN. Bulletin GAM No 36 Mai 1968.)

1969 — Un diapason électronique nouveau à l'Opéra de Paris. Voici, extraits du bulletin du GAM (No 40 février 1969, E. Leino, F. Agostini, M. Castellengo) les propos tenus par M. Agostini alors Directeur de l'Opéra :

Nous allons parler du diapason c'est-à-dire de l'appareil émettant un signal sonore servant de base à l'accord des instruments et aux études vocales.

La présente réunion du groupe d'acoustique musicale, qui se tient exceptionnellement à l'Opéra consacre la participation de la réunion des Théâtres lyriques nationaux aux travaux entrepris par le Laboratoire d'Acoustique de la Faculté des Sciences de Paris, depuis 1963. J'ai donc fait la connaissance de M. Leipp, Chef du Laboratoire d'Acoustique, et de son assistante, Mlle Castellengo. Je dois insister ici sur la nature exceptionnelle de ces deux chercheurs qui sont à la fois des scientifiques et des musiciens, chose bien rare.

M. Leipp est Docteur es-Sciences, avec une thèse sur les instruments à cordes frottées. Maître de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique (Suite page 6)

Les fédérations des Sociétés musicales de l'Ouest et des départements limitrophes de quel-ques états.

DISTINCTION A LA MUSIQUE MUNICIPALE DE NUITS-ST-GEORGES

Le Président et les membres de l'Association ont eu le plaisir de promouvoir avec M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges, promotion au titre du Ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que M. Henriot fut l'un des Chefs de la Musique de la 1ère Région Aérienne (Longvic) et qu'il dirige pendant plusieurs années la Musique Municipale de Nuits-St-Georges.

ERRATUM

René TEXIER n'est plus
Une erreur de typographie s'est glissée dans l'article du Président Ameller concernant le décès de notre collaborateur René Texier. Nous reproduisons ci-dessous le 2ème paragraphe de cet article.

... Il avait pris ses fonctions le 10 décembre 1967, alors que M. Albert Ehrmann était Président ; il les conserva pendant les six années de présidence du Commandant Jean-Claude Collet, et lorsque je devins à mon tour Président, il continua ses fonctions jusqu'en novembre 1977, date à laquelle la maladie l'obligea à interrompre sa collaboration. Il fit valoir ses droits à la retraite, fin mars 1976.

NEUROLOGIE

C'est avec une très vive émotion que j'ai appris le décès de M. Albert Henriot, professeur à l'École de Musique de Nuits-St-Georges. Il fut Membre du Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France et Conseiller Technique. J'avais avec lui des rapports très amicaux.

Je tiens à la famille de M. Henriot, au Président et à tous les musiciens de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire en mon nom personnel, et au nom du Conseil d'Administration et de toute la Confédération Musicale de France, mes condoléances attristées.

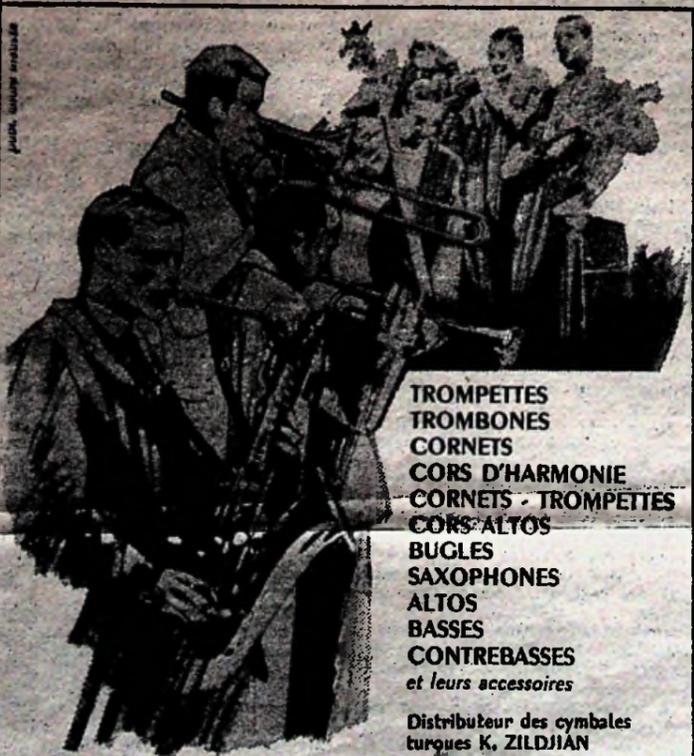
André AMELLER

ATTENTION !

A partir du 1-7-1979, les nouveaux Livrets Fédéraux seront facturés 35,00 F.

Les imprimés pour le renouvellement des contrats d'assurance, campagne 1980, nous seront fournis par la Compagnie Europe à partir du mois d'octobre prochain.

Tarifs postaux des journaux et écrits périodiques : A dater du mois de juin 1979, consulter le barème n° 4 (à partir de 100 g. 0,45 F).



**TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS-ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires**

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris
instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

VEILLÉE

Le samedi 12 septembre 1979, pour les professeurs, jeudi 13 septembre 1979, pour les élèves, matin.

RENTREE 1979

Mercredi 12 septembre 1979, pour les professeurs, jeudi 13 septembre 1979, pour les élèves, matin.

TOUSSAINT

Mercredi 31 octobre 1979 inclus au lundi 5 novembre 1979 inclus.

Vendredi 21 décembre 1979 inclus au mardi 2 janvier 1980 inclus.

FEVRIER

Étalées sur 3 zones A, B, C (Attention B et C sont interverties).

Zone A (Académies de Paris, Créteil, Versailles) : du samedi 9 février inclus au dimanche 17 février inclus.

Zone B (Académies d'Art, Marseille, Angers, Bordeaux, Caen, Clermont, Corse, Lille, Lyon, Nancy, Metz, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen et Toulouse) : du samedi 16 février inclus au dimanche 24 février inclus.

Zone C (Académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg) : du samedi 23 février inclus au dimanche 2 mars inclus.

PRINTEMPS

Étalées sur trois zones :

Zone A : du samedi 29 mars après la classe au dimanche 13 avril inclus.

Zones B et C : du samedi 5 avril après la classe au dimanche 20 avril inclus.

Vous êtes prévenus suffisamment à l'avance. Faites de la propagande. Le Centre de Toucy a été créé pour vous. Il ne peut vivre que s'il fonctionne à plein, c'est-à-dire si le nombre des stagiaires est de l'ordre de 60.

C.M.F. : CONGRES DE MARS 1980

Il aura lieu les-7 et 8 mars 1980 dans les locaux de la SACEM à Neuilly grâce à l'obligeance de MM. Gérard Calvi, président du Conseil d'Administration et Jean-Loup Tournier, directeur général.

ATTENTION !...
Pour le règlement de vos sinistres d'instruments, une facture acquittée est obligatoire et non un devis.

ATTENTION : ABONNEMENTS !
Lorsque vous faites parvenir un avis de changement d'adresse à la C.M.F., veuillez avoir la gentillesse de nous rappeler VOTRE ANCIENNE ADRESSE en même temps.

NOTE
Voir page de TOUCY

pour...
Tel. : 277.34.40

L'assemblée générale s'est déroulée à Valenciennes le dimanche 18 avril 1979 dans les meilleures conditions.

Le Doyen-Maire, M. Besson a tenu à témoigner de son intérêt et de sa sympathie en recevant les délégués représentant 76 sociétés du Département à l'Hôtel de ville.

A cette séance, M. Besson a fait un exposé sur le rôle régional pour la musique, représentant M. le Préfet.

Le Président André Ameller a fait un exposé sur l'ensemble des problèmes musicaux de l'heure, tant sur le plan national que sur le plan régional. M. le Secrétaire Général, Pierre Rodière, a adopté unanimement.

Les dates des examens régionaux furent confirmées :
— 28 avril 1979 : Genlis.
— 27 mai 1979 : Dijon.
— 23 juin 1979 : Beaune.

LE DIAPASON, SON ORIGINE ET SON EVOLUTION

(Suite de la page 5)

figue, chargé du cours d'accoustique au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, il est membre de la Commission de l'Orgue, Violoniste en orchestre et en quatuor, il est titulaire d'un certificat de lutherie, à la suite d'études pratiques qui lui ont permis de fabriquer entièrement plusieurs violons, cordes filées, comprises.

Mlle Castellengo, Ingénieur du Laboratoire de Mécanique Physique, est titulaire d'un certificat de musicologie et de deux certificats de psychophysologie. Elle va présenter bientôt en Sorbonne, une thèse sur les instruments à embouchure de flûte. Professeur d'Etat de Musique, elle est pianiste et flûtiste.

« La Damnation de Faust », à l'Opéra, et « Le Barbier de Séville » à l'Opéra-Comique ont été enregistrés en stéréo et en mono, ce qui a permis de constater et de mesurer exactement dans la réalité d'exécutions publiques, les fluctuations de la base d'accord, produites par les effets de la température. Nous avons cherché, dans tous les pays du monde, un appareil de référence qui tienne compte de ces variations indéniables. Nous n'avons eu connaissance que d'appareils certains très perfectionnés et extrêmement chers, qui donnent tous un son garanti fixe, quels que soient les modifications du courant électrique ou les changements de la température.

Aussi, pour tenir compte de tous les faits relevés dans les enregistrements, a-t-il fallu créer un appareil électronique spécial, fonctionnant de deux manières différentes.

(Suite page 8)

PALMARÈS DU CONCOURS D'EXCELLENCE 1979

PIANO

NOM PRÉNOM	FEDERATIONS	SOCIETE	EDUCATION MUSICALE		INSTRUMENTS			
			NOTES	PRIX	NOTES	PRIX		
DUBOIS Sabine FAURET J.-P.	Centre Ile-de-France	Harmonie Municipale Vichy	16,85	2ème	17	1er		
		Harmonie Municipale Pantin	1,75	—	13	—		
VIOLON								
SUZANT Sylvie	Nord et Pas-de-Calais	Cercle Symphonique Cœcilia Aulnoye Aymeries	18,60	1er	13	2ème		
CONTREBASSE A CORDES								
SADAL Brigitte	Bretagne	Harmonie Municipale Lanester	17,10	1er	13	3ème		
HAUTOIS								
BONFANTO Odile GOUVENEUR M.-P.	Bouches-du-Rhône Picardie	Musique Municipale Aix-en-Provence	14,90	2ème	18	1er		
		Harmonie Villers-Bretonneux	1er Prix en 1978	—	18	1er		
FLUTE								
HELYBOLD Dominique PEPEK Nathalie	Champagne et Meuse Nord et Pas-de-Calais	Société Philharmonique de Champagne Epernay	17,15	1er	10	2ème		
		Harmonie Montreuil-sur-Mer	12,65	3ème	17	1er		
		Harmonie Municipale Ansin	18,65	1er	11	3ème		
CLARINETTE								
BIEUQUE Didier CLERMONT Gilles DA COSTA J.-L. DARTIGNET François HALBERGEM Raymond MUGENY Jacky FIGONNAEU Pierre BERNAUDINBAU Claudie	Picardie Aisne Centre Aisne Musique d'Alsace Nord et Pas-de-Calais Anjou - Loire-Atlantique Anjou - Loire-Atlantique	Harmonie Amiens	16,60	2ème	18,50	1er		
		Union Musicale Château-Thierry	12,20	3ème	18,50	1er		
		Société Musicale Bellerive-sur-Allier	10,20	3ème	12,50	2ème		
		Union Musicale Château-Thierry	10,45	3ème	16	2ème		
		Harmonie Colmarienne Colmar	12,45	3ème	12,50	2ème		
		Harmonie Municipale Escaudin	18,70	1er	16	2ème		
		Musique Municipale Saumur	19,25	1er	15	2ème		
		Musique Municipale Saumur	18,90	1er	19	1er		
		BASSON						
		ZAPATA Frédéric	Hautes-Pyrénées	Ensemble Instrumental Tarbes	14,85	2ème	17,50	1er
SAXOPHONE ALTO et TENOR								
GOUVERNEUR Brigitte JURANVILLE Frédéric LIGABARD Marie-Olympe ROCHELARD J.-M. THEBAUDEAU Martine	Picardie Orléannais Berry Aube - Haute-Marne Picardie Ouest	Harmonie Villers-Bretonneux	1er Prix en 1978	—	17,50	1er		
		Association Musicale Sandillon	17	1er	16	2ème		
		Fraternelle Fontaine-Jés-Grés	10,30	3ème	12	3ème		
		Ecole de Musique Vimeu	1er Prix en 1978	—	17	1er		
		Harmonie Municipale Les Sables-d'Olonne	1er Prix en 1976	—	16	2ème		
TROMPETTE UT ou SI b								
ANDRE Jean-Claude MAGNIN Bernard REGAUD Michel	Franche-Comté-Belfort Franche-Comté-Belfort Dauphinoise	Harmonie du Personnel Peugeot	18,85	1er	15	2ème		
		Harmonie Municipale Ronchamp	15,50	2ème	15,50	2ème		
		Harmonie Pontcharra	17,15	1er	17	1er		
CORNET								
CHATELAIN Olivier	Haute-Vienne	Harmonie Municipale Saint-Junien	18,85	2ème	15	2ème		
COR D'HARMONIE								
MORELA François	Musique d'Alsace	Harmonie Municipale Thann	12,75	2ème	17	1er		
TROMBONE								
FERRAY Claude RAPAUD Bernard WURTZ Roger	Normandie Ile-de-France Musique d'Alsace	Harmonie Municipale Exincourt	15	2ème	17	1er		
		Harmonie Pantin	15,15	2ème	15	2ème		
		Union Hunawilr Ribaevillé	10,80	3ème	14,50	2ème		
ACCORDEON								
BAUDRY Philippe	Bouches-du-Rhône	Club d'Accordéon Marseille	17,75	1er	17	1er		
SOLFÈGE SEUL								
BLNET Françoise ELARY Catherine CARRAY Jocelyne HAQUETTE Isabelle MULLER Jean-Michel PETOT Jean-Claude RINGOT Sonia SCREVE Eric TARTONNE Annie	Centre Nord et Pas-de-Calais Franche-Comté-Belfort Nord et Pas-de-Calais Dauphinoise Côte-d'Or Picardie Picardie Franche-Comté-Belfort	Accord. Montluçonnais, Montluçon	16,10	2ème	—	—		
		Société de Musique Bruay	13,50	2ème	—	—		
		Harmonie Alsthom Atl. Audincourt	14,25	2ème	—	—		
		Harmonie Municipale Croix	17,90	1er	—	—		
		Echo des Cuves Sassenage	18,75	1er	—	—		
		Musique Municipale Gevrey Chambertin	17,80	1er	—	—		
		Ecole de Musique Vimeu	15,60	2ème	—	—		
		Union Musicale Villers-Bretonneux	18,60	1er	—	—		
		Harmonie Personnel Peugeot Sochaux	16,75	2ème	—	—		

CONCOURS D'EXCELLENCE BATTERIES-FANFARES 1979

BELLAIGUES Christian	Féd. Aube et Haute-Marne	Harmonie Municipale de Troyes	Rappel : 1er Prix Education Musicale en 1978 1er Prix de Tambour avec 17 points
GUENAND Thierry	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	Rappel : 1er Prix Education Musicale en 1978 2ème Prix de Tambour avec 15,5 points
GUENAND Patricia	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	1er Prix Education Musicale avec 17 pts 2ème Prix de Tambour avec 14,5 points
GUENAND Caroline	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	2ème Prix Education Musicale avec 13 pts 2ème Prix de Tambour avec 13 points
BONNAURE Vincent	Fédération Vaucluse	Echo Musical de Montfavet	1er Prix d'Education Musicale avec 17 pts 3ème Prix de Tambour avec 10,5 points
GUENAND Frédéric	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	Rappel : 1er Prix Education Musicale en 1978 2ème Prix de Clairon-Basse avec 16,5 pts
POLVORERA Martine	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	2ème Prix Education Musicale avec 14 pts 2ème Prix de Clairon avec 15 points
DOUVRAIN Edmond	Féd. Nord - Pas-de-Calais	Lyre de Vitry-en-Artois	1er Prix Education Musicale 19,5 points avec félicitations 1er Prix de Tambour avec 19 1/4 points avec félicitations
VITTALI Didier	Féd. Aube et Haute-Marne	Société de Musique de Troyes	REÇU MONITEUR-TAMBOUR 1er Prix Education Musicale avec 17 pts 2ème Prix de Clairon avec 14,5 points
PINEAU Jacquelin	Fédération Indre-et-Loire	Renaissance de Joué-des-Tours	REÇU AIDE-MONITEUR 2ème Prix Education Musicale avec 13 pts 3ème Prix de Clairon avec 11 points REÇU AIDE-MONITEUR

LE DIAPASON

(Suite de la page 6)

Ce prototype, pratiqué par son volume réduit, est alimenté à volonté par le secteur, en tension ou par une pile rechargeable. Il offre un garanti absolu de fixité de la fréquence de base, suivant le système courant ; mais, et c'est là sa grande nouveauté et sa supériorité, cet appareil peut fonctionner dans une position qui fait varier la fréquence en fonction de la température, vers le haut ou vers le bas naturellement. Il est donc le reflet scientifiquement exact de la réalité musicale.

Nous avons donné à cet appareil qui, en termes scientifiques est un diapason électronique à variation thermique programmée, le nom de DIAVAR (DIAPASON VARIABLE).

Le prototype est couvert par un brevet. Le modèle définitif sera encore plus petit, le constructeur est M. Grives.

Le Professeur Leipp nous apporte des compléments d'information très utiles :

L'appareil fonctionne sur secteur ou sur pile rechargeable ; on peut donc l'utiliser en toutes circonstances et en tous lieux ; le haut-parleur délivre un signal carré-harmonique impair à timbre de clarinette ; le volume est réglable à volonté et une sortie « son » permet d'envoyer le signal sur une ligne quelconque vers d'autres haut-parleurs.

Il existe deux possibilités différentes :

— Pousser le bouton de commutation sur la position « fixe » et afficher sur les cadrans la fréquence désirée. On entend alors la fréquence affichée.

— Commuter sur « variable », tirer la sonde. Celle-ci relève la température ambiante et corrige la fréquence affichée en fonction de la température.

Il s'agit ici d'un prototype susceptible d'être perfectionné ultérieurement, par exemple en prévoyant d'autres notes que le « LA 3 » par exemple UT et RE, afin de faciliter l'accord de certains instruments. Tel qu'il est, l'appareil permet de trancher le problème objectif du diapason, celui de sa fluctuation avec la température ambiante.

Le DIAVAR est l'aboutissement normal de nos recherches sur ce problème entreprises il y a 3 ans maintenant. Basé sur la pratique européenne des musiciens et une interprétation pragmatique de la réalité à la lumière de ce que nous savons de la psycho-physiologie perceptive de la musique, il devrait apaiser les nombreux musiciens professionnels que l'on a inconsidérément sensibilisés sans leur apporter ni preuve ni moyen de vérification. Flabile, léger et autonome, on peut facilement le placer partout où il peut être utile. Dans les coulisses, par exemple, accordé systématiquement plus haut, il permettra de compenser les effets du filtrage des décors responsables de la sensation de baisse observée lorsque les fanfares sont placées à cet endroit. De même l'appareil permettra de faire périodiquement des sondages dans le cas où des différends se feraient jour pour une raison ou pour une autre.

Le modèle du DIAVAR que nous avons présenté n'est qu'un prototype. Sur la suggestion de M. Thevet, cor solo, nous pensons par exemple nécessaire de rajouter d'autres notes que le « LA » certains instruments ne pouvant pas aisément s'accorder sur cette note. Mais, tel qu'il est, le DIAVAR est susceptible de rendre déjà service aux musiciens en éliminant l'un des innombrables problèmes qu'ils doivent trancher dans l'exercice de leur art.

Conclusion, le bulletin n° 47 du GAM I me permet, pour terminer cette série d'articles sur le diapason, de donner la parole, une dernière fois, au Professeur Leipp, orfèvre en la matière :

Professeur Leipp : « Je crois que nous pouvons conclure à présent. Si le problème du diapason était un problème simple, on ne nous aurait pas attendu pour le résoudre et nous ne serions pas réunis ici aujourd'hui... Je pense qu'il était précisément important de dégager l'extrême complication de cette question, due à des causes physiques, esthétiques, perceptives, humaines. Cela permettra au moins, nous l'espérons, de ne pas tomber dans les errements de nos prédécesseurs qui pensaient naïvement pouvoir imposer une fréquence de référence rigoureuse et légiférer dans un domaine artistique.

fédérations régionales

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la CMF ne seront pas publiés.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte.

Pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :

• le nom de la Fédération ;

• le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;

• la ville où a lieu la manifestation ;

• le titre de l'article.

Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

Ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écarteront par trop de ces indications pour valent être retournés à l'envoyeur.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

Les Sociétés qui ont décidé d'organiser un Concours sont priées de le signaler à la C.M.F. au début de la saison musicale, de façon que les Sociétés intéressées puissent prendre leurs dispositions en temps voulu.

Nous vous rappelons ci-dessous l'Article 12 du Règlement des Concours de Musique :

Art. 12 : Durée de validité du classement. — Toute Société désirant participer à un concours devra obligatoirement se faire inscrire dans la Division et la Section auxquelles elle appartient en vertu du classement résultant du dernier concours auquel elle a pris part. Ce classement ainsi que l'année et le lieu du concours correspondant, doit figurer sur le Livret d'Identité.

Les Sociétés classées dans les divisions d'Honneur, d'Excellence et Supérieure restant cinq années sans participer à un concours, perdront leur classement.

Il est possible, il est bon de fixer un diapason, mais il faut que la température soit précisée et que l'on définisse des marges pour les fluctuations d'ordre esthétique. Par exemple on pourrait fixer la norme à 444 Hz \pm 10 Hz à 20°C, et ceci sous forme de recommandation plutôt que de décret... C'est une solution réaliste, et il suffirait de faire des contrôles périodiquement, tous les 5 ou 10 ans, pour voir ce qui se passe. On saurait alors si le diapason « monte » ou « non », quitte à prendre, le cas échéant, des décisions plus fermes afin d'éviter aux fabricants d'instruments et aux musiciens des ennuis comparables à ceux qui découleront naïvement du décret Lissajous.

Ces articles consacrés au diapason m'ont permis d'aborder un monde « vibratoire » rarement évoqué par les musiciens d'orchestre et les enseignants. Le temps leur manque, les occasions de travailler sur ces phénomènes aussi. Je me félicite d'avoir trouvé en la personne du Professeur Leipp l'allié précieux des musiciens, son extrême obligeance m'a permis de développer un sujet passionnant, qu'il en soit ici bien sincèrement remercié.

« L'Ay seulement fait icy un amas de fleurs estrangères, n'y ayant fourni du mien que le filet à les lier ».

François POULLOT.

(1) Bulletin No 47 du Gam, mars 1970, réunion sur le diapason organisée au Laboratoire d'Acoustique par Raymond Lyon en collaboration avec le Comité National de la Musique sous la Présidence de Henri Sauguet. Exposé par Emile Leipp.

(2) Montaigne, Essais Liv. III c. 12.

anjou loire-atlantique

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse la mort de Jean Gaudin qui fut pendant sept années Président de notre ancien : Fédération Bretagne-Anjou.

Il fit partie de l'équipe qui reconstitua, en 1946 à Nantes, notre vieille Fédération dont il devint Vice-Président pour le Maine-et-Loire.

Il mena de front, à Segré, son activité d'instituteur et celle d'animateur des Sociétés musicales locales, Harmonie et Orchestre symphonique, avec lesquelles il obtint d'excellents résultats.

Il prit ensuite, à Saumur, la succession de M. Biennu, dirigea la Musique Municipale de cette ville et lui fit gravir l'échelon de la division supérieure. Il obtint également de beaux succès à la tête de l'orchestre symphonique.

En 1958 à la suite du départ de M. Thiry, il fut nommé Président Fédéral. Il occupa ce poste jusqu'en 1965 à la satisfaction de tous grâce à son dynamisme et sa compétence. Il représenta avec efficacité notre Fédération à tous les Congrès de la Confédération Musicale de France.

Il est décédé subitement à Saint-Priest, près de Lyon où il avait pris sa retraite d'instituteur mais où son inlassable activité de musicien et d'organisateur lui avait permis de créer une Harmonie et un Orchestre Symphonique.

Nous exprimons à la famille de ce dévoué serviteur de la Musique, nos bien sincères condoléances.

R. BOIVIN.

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

Angers 17 Juin 1979
Palmarès

1) CHORALES :
Division Excellence B : Ensemble vocal de Roanne (42). Chorale mixte 32 exécutants. Directeur Félix-Pierre Forras. 27 points sur 30. 1er prix à l'unanimité. Mention au Directeur.

Division Supérieure : Royale Chorale Sainte-Cécile de Welkenraedt (Belgique). Chorale d'hommes. 38 exécutants. Directeur Pierre Parotte. 28 points sur 30. 1er prix ascendant. Mention au Directeur.

2) HARMONIES :
Division Supérieure 1ère Section : Harmonie des Amis Réunis de Mille (79). 70 exécutants. Directeur André Juchault. 27 points sur 30. 1er prix à l'unanimité. Division Supérieure 2ème Section : Harmonie Municipale de Lanester (58). 80 exécutants. Directeur Armand Grolleau. 29 points sur 30. 1er prix ascendant avec félicitations. Mention au Directeur.
Musique Municipale de Saumur (49). 75 exécutants. Directeur Roger Callié. 27 points sur 30. 1er prix à l'unanimité.
1ère Division, 1ère Section : Musique Municipale de Dinan (2). 49 exécutants. Directeur Pierre Bézie. 29 points sur 30. Prix ascendant. Mention au Directeur.
2ème Division, 1ère Section : Union Musicale des Aydes (Fleury-Saran) (45). 52 exécutants. Directeur Henri Brisseron. 24 points sur 30. 1er prix.
2ème Division, 2ème Section : Harmonie Municipale de La Baule (44). 55 exécutants. Directeur Michel Bondu. 28 points sur 30. 1er prix ascendant. Con-

firmation du classement récent en 2ème division, 1ère section.
Union Musicale de Vihiers (3). 35 exécutants. Directeur André Guiblet. 26 points sur 30. 1er prix ascendant avec félicitations.

Musique Municipale de Mazé (49). 32 exécutants. Directeur Johann Thuiller. 27 points et demi sur 30. 1er prix à l'unanimité. Mention au Directeur.

L'Echo de Saint-Sébastien-sur-Loire (44). 44 exécutants. Directeur Robert Naud. 22 points sur 30. 1er prix.

3ème Division, 1ère Section : Harmonie de Jonzac (17). 48 exécutants. Directeur Claude Revolte. 29 points sur 21. 1er prix ascendant.

Harmonie de Vallet (44). 54 exécutants. Directeur Jules Lebas. 26 points et demi sur 30. 1er prix à l'unanimité. Harmonie de Grez-en-Bouère (83). 44 exécutants. Directeur Fernand Bertand. 28 points sur 30. 1er prix ascendant.

Harmonie Municipale de Pornic (44). 38 exécutants. Directeur Charles Castagné. 28 points sur 30. 1er prix à l'unanimité.

Harmonie La Sainte-Hilairoise de Saint-Hilaire-de-Vouet (85). 66 exécutants. Directeur Raymond Gerbaud. 25 points sur 30. 1er prix à l'unanimité. Mention spéciale pour le nombre important de jeunes éléments.

3ème Division, 2ème Section : Musique Municipale de Baisot-en-Valleé (49). Directeur Laurent Bausaier. 25 points sur 30. 1er prix à l'unanimité.

3ème Division, 3ème Section : Harmonie Sainte-Cécile de la Hale-Fouassière (44). 27 exécutants. Directeur Henri Héry. 28 points sur 30. 1er prix ascendant. Félicitations au Directeur et aux jeunes.

Ensemble Musicale de Beaucouzé (49). 37 exécutants. Directeur Marc Léré. 29 points sur 30. 1er prix ascendant. Félicitations au Directeur et aux jeunes.

Société Philharmonique de Bouchemaine (49). exécutants. 27 points sur 30. 1er prix à l'unanimité. Félicitations au Directeur et aux jeunes.

3) FANFARES :

Division d'honneur : Fanfare Sainte-Marguerite-de-Gradignan (3). 53 exécutants. Directeur Henri Dupart. 28 points sur 30. 1er prix à l'unanimité. Félicitations au Directeur.

Division Supérieure, 2ème Section : Fanfare Municipale de Proyard (80). 37 exécutants. Directeur Guy Pecquet. 23 points sur 30. 1er prix. Mention au Directeur.

1ère Division, 2ème Section : Fanfare de Quelaing (53). 49 exécutants. Directeur Pierre Genulist. 22 points sur 30. 1er prix.

3ème division, 2ème Section : Société Musicale de Vernol (49). 37 exécutants. Directeur Armand Goyet. 24 points sur 30. 1er prix. Mention au Directeur.

4) BATTERIES-FANFARES :

Division Supérieure, 1ère Section : Le Coq Lavelanetien de Lavelanet (09). 60 exécutants. Directeur Louis Soubouret. 27 points sur 30. 1er prix à l'unanimité.

1ère Division, 1ère Section : Les Amis Réunis de Mille (79). 35 exécutants. Directeur André Juchault. 24 points sur 30. 1er prix.

2ème Division 2ème Section : Batterie-Fanfare de Jonzac (17). 70 exécutants. Directeur Claude Revolte. 28 points sur 30. 1er prix ascendant.

Batterie de l'Union Musicale des Aydes (Fleury-Saran) (45). Directeur René Mamès. 20 points sur 30. 2ème prix.

3ème Division, 1ère Section : Fanfare Saint-Michel de Mesnard La Barotière (85). 63 exécutants. Directeur Jean-Pierre Soulard. 28 points sur 30. Prix ascendant. Mention au Directeur.

Le vase de Sèvres offert par la Confédération Musicale de France a été attribué à la Chorale Royale de Welkenraedt.

La clarinette a été attribuée à l'Harmonie de Lanester (56) et la clairon à la Batterie-Fanfare « Saint-Michel de Mesnard - La Barotière ».

Le trophée de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs a été remporté par l'Union Musicale de Vihiers (49).

Toutes les sociétés ont reçu une coupe et une médaille de la ville d'Angers et la plupart ont remporté un prix en espèces ou un bon d'achat.

ardennes

Activités de Mai

L'activité fédérale de ce mois au temps déplorable a été axée sur le 60ème Congrès de Charleville-Mézières, organisé par l'Harmonie locale S.N.C.F. dans le quartier de Mohon, si magistralement que les congressistes furent constamment en avance sur l'horaire prévu.

Trente-six sociétés étaient présentes ou représentées au congrès proprement dit qui se tint en présence de MM. Maillet, Président de l'Harmonie S.N.C.F. et Maire-Adjoint de Charleville-Mézières, Dauchy et Pihet, Président d'honneur et Président actif de la Fédération.

Après les habituelles paroles de bienvenue et de fécond congrès, les comptes rendus moral et financier ; le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration ; la reconduction du bureau par le Conseil, furent votés à l'unanimité.

MM. Jean Pihet (U.M. Montmédy), Président ; Jacques Harbulot (Meyrueix), Pierre Charbono (Crevecoeur) Charleville-Mézières, Vice-Présidents ; Mlle Françoise Harbulot (Charignat), Secrétaire ; MM. Norbert Lacroix (Charleville-Mézières), Secrétaire adjoint ; André Lacroix (Vireux) Trésorier ; Marc Fournier (Association Sainte-Cécile) Trésorier adjoint ; conservent donc leur siège pour une nouvelle année qui verra le 61ème Congrès se dérouler à Nouvion-sur-Meuse.

Après les cérémonies habituelles (remise de gerbe au Monument aux Morts ; remise du fanion fédéral ; champagne d'honneur ; banquet) en présence de M. Delautre, Conseiller général Maire de Charleville-Mézières, et de Mlle Vireux, de la Direction de la Jeunesse et des Sports, se déroulèrent les concerts donnés par les Sociétés de Charleville-Mézières, Rethel, Nouvion-sur-Meuse, Montmédy, Haybes, Neufmanil, Rimogne et le Groupe vocal Crescendo de Charleville-Mézières.

L'Orchestre Junior Croix-Macriou le vendredi, l'Association Sainte-Cécile, l'Harmonie SNCF et l'Union Musicale Nouzonnaise, avaient précédé à cette journée.

Après l'exécution des morceaux d'ensemble : « Les Allobroges », « Sambre et Meuse » et « La Marseillaise », et la remise des décorations la plus brillante l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières à se réfugier dans l'Église Saint-Lié, vite comble, pour le concert d'honneur.

En dehors du Congrès, l'activité fédérale fut marquée par le concert de l'Harmonie Départementale des Juniors donné au Théâtre municipal de Charleville devant 250 auditeurs environ, dont le Chef de cabinet du Préfet des Ardennes.

Dans tout le département, les Sociétés se sont multipliées pour les fêtes nationales et locales avec, comme innovation :

— les concerts de l'Orchestre Junior de l'Harmonie Municipale de Charleville (Direction B. Verdier) ;

— les prestations multiples du « Réveil » d'Attigny-en-Ardenne à Reims et à la Capelle ;

— la Cavalcade de Beaumont-en-Ardenne, animée par « La Renaissance », renforcée de Sédarais ;

— la tournée de quartiers, avec présentation de cartes de membres honoraires par « Les Amis Réunis » de Bony-sur-Meuse ;

— le concert dédié à son ex-directeur H. Carpentier et porte-bannière D. Warsee par l'Harmonie Municipale de Givet ;

— la mise en valeur de ses jeunes sfilistes, C. Kasterer à la trompette, les frères Ducoffeu baryton et bugle, J. Bourgois au trombone, tous quatre Juniors fédéraux, par l'Harmonie de Haybes-sur-Meuse, dans ses multiples concerts du samedi soir ;

— la vitalité de l'Harmonie de Montmédy ;

— le concert à Sédarais ;

— le concert à Noyers-Pont-Maugis de l'Harmonie de Sedan ;

— les prestations de flûtes et de saxophones au cours de la distribution des prix de cette même Harmonie de Sedan ;

— la collaboration du Groupe Diapason et de l'Harmonie de Fioing ;

— le méchoui très réussi de l'Harmonie de Vireux ;

— les concerts de l'Harmonie de Vouziers dirigés par M. Deroche avec des fantaisies chantées par M. Musset.

aube et haute-marne

LANGRES

Souvenons-nous

De toutes les activités de la Fédération, les Examens Fédéraux viennent de donner un surcroît de travail à tous ceux qui dans chaque centre en avaient la responsabilité. Le nombre des élèves présentés fut réellement important en 1979, mais cette année 1979 marque l'anniversaire pour nous tous, musiciens, dirigeants et membres du bureau de la Fédération Aube et Haute-Marne puisque c'était le dimanche 12 mai 1974 — il y a cinq ans — que décédait le Président Emile Logé. Beaucoup n'ont pas besoin de cet article pour penser à lui ; j'ai voulu simplement rappeler combien sa disparition nous a peiné et combien son souvenir est toujours resté aussi vivace parmi nous.

Il avait su s'entourer, et notre Président actuel, qui fut pendant plus de vingt ans à ses côtés comme directeur artistique et a pu l'apprécier, ne manque jamais de faire référence à ses qualités d'artiste, d'une grande intelligence et d'une culture remarquable. Quand on a eu la chance de connaître un Emile Logé on ne peut l'oublier.

D. BORNOT.

SAINT-ANDRE-DES-VERGERS

Congrès annuel

C'est dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Saint-André-des-Vergers que s'est tenu le dimanche 6

REPARATIONS
REPARATIONS A NEVEZ
DE TOUS INSTRUMENTS
 COFFRES - BOITES
 Violoncelle - Violon - Violin
 PIANOS - ORGANES
ARTISAN SPECIALISE
 A MAIRIEU
 20, rue de la République
 - N. B. A. D. -
 14, rue de la République

Le Congrès annuel de la Fédération Musicale de France et Haute-Marne, avec une attention particulière, sera consacré aux activités musicales et écoles de musique. y compris les quatre départements qui composent la Fédération pour les deux départements.

Le bureau avait pris place MM. Maurice Fallienot, Président; Denis Bournet (Langres); Vice-Président; Roger Vallet (Saint-Dizier); Secrétaire général; Roger Charé (Troyes); Trésorier général; Jean-Claude Dufour (Château de Saveroy); et Daniel Defoor (Sainte-Savine).

Commencé à 9 h 15 par l'appel des sociétés et épages de musique, la réunion fut animée de bout en bout, se poursuivant par le compte rendu moral du secrétaire qui refait le dernier congrès organisé à Langres et dont les participants remportèrent un excellent souvenir.

Le compte rendu financier, donné avec l'élégance qu'on lui connaît par le Grand Organiste de la Fédération, fut adopté par l'assemblée qui n'ignore pas le profond travail réalisé en silence par M. Roger Charé, qui n'a pas toujours la tâche facilitée par des sociétés aux trésoriers changeants.

Les examens fédéraux restent pour la Fédération le « point fort » de son activité. Le nombre important - dans certains centres, il a doublé - des élèves qui se sont présentés à Troyes, Sainte-Savine, Romilly-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Montigny-la-Roche, nécessite une solide organisation. Les chefs de musique de ces villes sont félicités pour leur travail de préparation ainsi que pour le déroulement de ces journées : ce sont MM. Fallienot, Daniel Dufour, Jean-Claude Laziosi, Georges Fernandez, Jean Mandrand et Robert Mougel.

On répète pendant longtemps encore à tous les dirigeants de sociétés que les examens fédéraux sont une épreuve, que pour une société vivante ils sont une nécessité et qu'enfin tout ceux qui y envoient des candidats doivent se conformer au règlement. A titre d'information précisons que les morceaux imposés paraissent sur le journal de la Confédération Musicale de France d'octobre et de novembre; ils sont à commander immédiatement, car certains éditeurs sont très longs à livrer. Pour la division préparatoire, quel que soit l'instrument, le morceau imposé est à demander à M. Maurice Fallienot, 94, rue de Gournay, 10000 Troyes. Le délai d'inscription des candidats est impératif. Les responsables des centres d'examen ont reçu des instructions du bureau de la Fédération pour refuser, sans explications - ceux qui ne le respectent pas. Enfin il est précisé de ne pas accepter comme instrument les flûtes à bec.

La journée pédagogique 1979 aura lieu à Saint-Dizier et sera organisée par l'Harmonie et l'Ecole de Musique de l'U.J.B. avec la participation de MM. les professeurs du Conservatoire de Troyes; a date exacte (certains courants octobre) sera fixée très prochainement. Le « tarif » des Sociétés de musique a été évoqué. Il est recommandé à toutes les formations de ne pas « se brader ». De plus, entre musiciens, il ne peut y avoir de « concurrence ». Le bureau de la Fédération va s'occuper de cette question qui pour certaines sociétés - et elles ont raison - doit être réglée en tenant compte que nos sommes en 1979; aussi des basses seront fixées en espérant que les chefs de musique et les trésoriers les respecteront.

Plusieurs membres du bureau sont à l'expiration de leurs mandats. M. Vallet en donne la liste et propose le vote à main levée, ce qui est accepté; pas de problème donc pour la réélection du bureau actuel qui est reconduit dans ses fonctions. Il en est de même pour MM. Brochon (Bologne) et Antoine (Challindrey) qui sont au comité.

Après la séance, M. Georges Royer, Conseiller général, Maire de Saint-André et Président des Trompettes de Troyes et de Saint-André, invita tous les congressistes à un vin d'honneur qui fut servi dans le salon « Ober Ramstadt ». Il en profita pour remercier la Fédération d'avoir choisi Saint-André pour tenir son congrès annuel et reconnu que les Sociétés de musique, indispensables à la vie d'une ville, sont à soutenir dans tous les domaines de leurs activités qui les placent en tête de la vie associative. « Votre esprit et votre qualité est irremplaçable » devait-il déclarer en levant sa coupe remplie d'un excellent champagne. Les dirigeants et les musiciens apprécièrent vivement ce discours. Tout le monde passa ensuite dans la grande salle où un repas amical fut

servi. Il se termina par un excellent concert offert aux congressistes par les Trompettes de Troyes et de Saint-André, organisatrices de cette journée.

Sous la direction de leur M. Roger Michel, différents morceaux furent interprétés et reçurent les félicitations des auditeurs.

D. BORNOT.

centre

NIEVRE NEVERS

Concert à la Cathédrale St-Cyr
 En sa production vendredi 8 juin en la Cathédrale Saint-Cyr, la Société des Concerts Nivernais a terminé en beauté une saison musicale particulièrement réussie.

Conduit par Jean Beaugregard, Directeur du Conservatoire de Nevers, l'orchestre avait pris place dans le chœur, près du grand orgue récemment inauguré qui devait être son premier partenaire.

Si le concert en ré mineur de Haendel permit d'apprécier - avec la complicité des voûtes gothiques - la sonorité du bel instrument, il mit surtout en valeur la grande maîtrise de l'organiste titulaire, Henri Wenish, par ailleurs professeur au Conservatoire. Ayant joyeusement phrasé le mouvement « Adagio » pour orgue seul, ce parfait musicien reçu finalement, du milieu d'auditeurs massés dans la nef, un hommage mérité. Un autre professeur, Madame Jany Piasson, dont le violoncelle est intégré d'habitude à l'orchestre, s'est révélée une soliste valeureuse dans le Concerto No 1 de Camille Saint-Saëns. Solidement épaulée par un orchestre bien mené, Jany Piasson, archet sûr et son chaleureux « *ritardando* » de tous ses dons. L'allégo final, enlevé avec une vaillance de bon aloi, libéra la rafale des applaudissements; juste récompense pour cette belle artiste.

Transport de bancs, déplacement de l'autel, quelques manœuvres périlleuses précéderent l'entrée des choristes pour le « fameux » Gloria de Vivaldi. Mais, dans la lumière généreuse, quel plaisir des yeux nous offrit ensuite l'orchestre en avant-garde et la masse chorale étagée, le sombre contingent des hommes dominant l'élégance féminine. Ayant silhouetté Antonio Vivaldi, le présentateur énuméra les quatre chorales ici rassemblées (une expérience à renouveler): l'Amicale (sique des Batallions de Moulins, la plus nombreuse, la chorale de l'Ecole Normale de l'Allier, la Chorale mixte de Nevers et cette enfin de notre Conservatoire. Il restait à J. Beaugregard à conduire ses 130 exécutants jusqu'à « Amen » final ce dont il s'acquitta avec lyrisme et efficacité. En dépit d'un certain déficit en voix masculines, ce « Gloria » vibrant à souhait, fut ressenti comme un grand moment musical, d'une émouvante logique en ce lieu.

Deux solistes nivernais s'y distinguèrent, le professeur et l'élève, Janine Capderou, talentueux mezzo et Catherine Pin, juvénile et fort plaisant soprano. Pour répondre à l'enthousiasme général, le premier numéro de ce Gloria inspiré fut redonné avec le même éclat et la même cohésion du chœur et de l'orchestre.

Si la réussite de ce quatrième concert revient, pour une part, à la qualité des solistes locaux, il convient d'associer à leur succès l'excellente prestation des chorales. En particulier, M. Lampin et Mme Besson, directeurs respectifs des formations de Moulins, ont droit à bien des compliments pour le travail préparatoire dont nous avons recueilli les fruits.

Nous attendons donc avec impatience la reprise des activités de la Société des Concerts Nivernais en octobre prochain et les concerts de choix que, sous la direction de Jean Beaugregard, elle sait nous réserver.

NEVERS Société des Concerts Nivernais

Claudine Perretti et l'Orchestre des Concerts Nivernais

Répondant à l'invitation de la Société des Concerts Nivernais, un auditoire emplit la grande salle de la Maison de la Culture à 21 h, ce samedi 12 mai.

La romantique « Moldau » de Smetana sert d'ouverture à cette soirée. D'abord ténu, puis ample, sgrate, tumultueux, majestueux enfin, l'orchestre nous entraîne sur l'itinéraire poétique de la rivière bohémienne servant de prétexte à ce poème symphonique. En d'autres termes, plus techniques, il apparaît d'entrée que Jean Beaugregard, Directeur du Conservatoire, tient bien en main une formation docile à ses intentions.

Un autre parcours pittoresque nous est offert: le voyage du beau piano noir des coulisses au milieu de la scène, en prélude obligé au « Concerto en Sol », de Ravel, que commente maintenant le présentateur Maurice Bertin-Denis.

Claudine Perretti paraît, gracieuse et drapée de pourpre et s'installe au clavier. Ouvrage étrange que ce concerto dont les deux mouvements extrêmes, d'une galte parfois grinçante et livrés aux assauts du jazz encadrent un exquils morceau pour piano - à la Mozart - sur fond moiré d'orchestre.

Suisse à vocation internationale, mais musicienne de tradition française,

Claudine Perretti s'impose avec aisance dans la cadre ravélin, le pare du charme de son beau talent, parfaitement soutenu par l'orchestre, son collègue en cordes.

Chaleureusement applaudie, souriante, rappelée, honnorée de la gerbe traditionnelle, Claudine Perretti assés d'un geste, en toute équité, les instrumentistes et leur chef à son exploit.

Avec la cigarette, l'extrait permet le réflexion. Certes Claudine Perretti nous a convaincus de la perfection de son art. Cependant, dans un œuvre différente, elle nous révélerait sans doute d'autres aspects de sa personnalité. Puisse-t-elle nous entendre de nouveau cette intelligente musicienne.

Mais la pause est terminée et le grand orchestre enfourche un cheval de bataille, la « Symphonie du Nouveau Monde ». Que Dvorak parle américain avec certain accent bohémien; qui s'en plaindrait? Si quelques thèmes peuvent sembler typiques du « nouveau monde », ils ne sont que tremplins pour le génie symphonique du musicien tchèque et... qu'occasions de se distinguer pour les différents pupitres. (Le chant fameux du cor anglais dans le « largo » vaudra au soliste, Jean Joliveau - un succès personnel).

Mais le « *ritardando* » par Jean Beaugregard avec un lyrisme communicatif, le « *finis* » explosif déclenche l'enthousiasme. Inlassablement, mordicus, un « bis » est réclamé qu'on nous accorde enfin: le dernier mouvement est repris avec la même vaillance, mettant un comble à notre joie musicale. Bravo!

AVEYRON MILLAU

Distinction honorifique

C'est avec une grande joie que nous avons appris la nomination au grade de Chevalier National du Mérite attribuée à M. J. Dejean, Président de l'Harmonie de Millau et adjoint de M. Robin, Vice-Président de l'Aveyron.

Le Président André Sarzi et tous les membres du conseil d'administration de la Fédération Musicale du Midi se réjouissent de cette nomination et adressent à M. Dejean leurs félicitations pour cette distinction.

Franche-Comté et Territoire de Belfort

DOUBS AUDINCOURT

Palmarsès des Sociétés du Pays de Montbéliard

Le mardi 22 mai s'est déroulé au foyer municipal le palmarsès des examens fédéraux. La salle est abondamment garnie lorsque l'Accordéon Club d'Audincourt ouvre la soirée sous la direction de M. Gentille, relayé ensuite par La Vigilante d'Audincourt, sous la direction de M. A. Battillard, avant l'occupation de M. Claude Erard, secrétaire de l'Amicale des sociétés musicales et chorales du Pays de Montbéliard, qui en premier lieu remercie les personnalités présentes ou représentées: MM. Paganelli, maire et Ballard, conseiller municipal, pour la ville d'Audincourt, M. Bouveresse, représentant l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, ainsi que M. Merlé, secrétaire général de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, représentant le Président Fédéral M. Georges Vriez et les représentants des Municipalités du Pays. M. Erard parla ensuite de l'importance des examens fédéraux ayant réuni 300 élèves en solfège et cent cinquante en instruments appartenant à quinze sociétés originales d'Audincourt, Beaucourt, Beaulieu, Béthincourt, Exincourt, Grand-Charmont, Hérimoncourt, l'Isle-sur-le-Doubs, Montbéliard, Nommay, Seloncourt, Sochaux et Voujeaucourt. Après avoir souligné le dévouement des organisateurs de ces épreuves que sont MM. Daniel Zemp et Philippe Thomas, M. Erard s'attacha à montrer la difficulté des épreuves et le sérieux de la sélection, en précisant les différents paliers qui nous amènent du Cours Préparatoire avec deux cents candidats en solfège et cent en instrument à un seul candidat en catégorie supérieure régionale. Il insiste également sur le fait qu'il s'agit là de la représentation des sociétés populaires et que si ces sociétés ont besoin de solistes il leur faut aussi tous les autres qui ne doivent en aucun cas être mésestimés; c'est à ces derniers que M. Erard s'adresse alors pour leur demander de persévérer dans la voie qu'ils ont choisie, et privilégiée dans leurs activités de loisirs. Au cours des examens fédéraux les élèves subissent des épreuves de dictée musicale, de solfège chanté et de théorie musicale. M. Erard formule le souhait qu'une épreuve d'instrument soit instituée pour les années à venir et soumettra son projet aux commissions générales et techniques. Enfin la lecture des résultats des quatre cours: préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur, des Intermédies permirent à des groupes de jeunes de donner une démonstration de leurs talents, dont un quartette de saxophones d'Hérincourt, les cuivres d'Exincourt, et un trio de tubas dirigé par M. Daniel Zemp; pour terminer M. Charles Bouveresse remit la Médaille de la Jeunesse et des Sports à sept jeunes particulièrement méritants: Valérie Frerejean (Montbéliard); Didier Renel et Joel Lorcarié (Exincourt); Jean François Noir et Pascal Touzalin (Beaucourt); Jean Pascal Jacob (Hérincourt); Marc Girilmetto (Beaulieu). En soulignant l'importance de l'association des sociétés musicales et chorales effectuée sous la présidence de M. Louis Guillemin, le Comité Fédéral prend acte du dévouement des responsables à tous les

échevrons et invite les élèves à se montrer dignes de leur talent, plaisir et respect officiellement au cours de cette belle soirée et les en remercie.

Raymond MERLE
 Secrétaire Général

HAUTE-SAONE RONCHAMP

Fête de l'Amitié des Sociétés de la Haute-Saône

Organisée comme de coutume le jour de l'Ascension et depuis 1952 par l'Amicale des Sociétés de la Haute-Saône, cette fête connaît toujours un très grand succès tant de la part des musiciens que des mélomanes. Patronnée en 1978 par l'Union Musicale de Lure, dirigée de main de maître par M. Dubois, elle a élu domicile en cette année 1979 à Ronchamp, petite localité longtemps renommée par ses mines de charbon et à présent renommée par sa chapelle érigée par l'architecte bien connu Le Corbusier; le Secrétaire Général représente le Président Fédéral retenu par ailleurs. Très belle journée musicale organisée dans la bonne humeur par le Président de l'Harmonie Ronchampoise, M. Pierre Masson, en liaison avec le Directeur M. Michel Pochard et M. le maire de Ronchamp, M. Jean Pheupin, avec la présence de M. le Conseiller Général et de Mme Ecoffat. Les 16 sociétés participantes donnent la mesure de leur talent (très jeunes pour la plupart) et l'on remarque de nombreux jeunes gens et jeunes filles pratiquant aussi bien tambour ou clarinon que divers instruments de musique et mettant en évidence leur fierté d'appartenir à des formations de musique populaire tant par leur présentation que le sérieux de l'attachement à une belle production; la fin du programme met en évidence les qualités de production de l'Amicale des Chefs et Sous-Chefs de la Haute-Saône qui, réunis sous la baguette de M. André Garaffi, délégué Fédéral, a permis d'apprécier le Ballet Égyptien et Harlem Harlem. Au vin d'honneur en mairie, M. Paul Richard, directeur de la Lyre de Scey-sur-Saône et Délégué Fédéral, annonce que 1980 verra l'Amancéenne sur les rangs de l'organisation, tandis que 1981 verra la fête de l'amitié se transporter à Champillet. Ce bel après-midi musical nous a également permis d'apprécier les talents de deux fanfares de Sapeurs-Pompiers (Champagny et Ronchamp) qui au début du prochain exercice vont venir grossir les rangs de nos sociétés fédérées.

Raymond MERLE
 Secrétaire Général

JURA POLIGNY

Congrès Fédéral

Après un Comité Fédéral tenu le samedi 28 mai dans les salons de l'Hôtel de Paris et, où les membres présents ont, durant 2 h 30 exposé leurs problèmes, durant le débat, dirigé par le Président Fédéral M. Georges Vriez, fut toujours serein et d'un bon niveau. Le Congrès Fédéral s'est tenu à la salle des fêtes de Poligny où 37 sociétés présentes ont d'abord écouté attentivement les délégués et autres rapporteurs de commission avant de poser les questions qui les préoccupent. A la fin du congrès le renouvellement partiel du Comité s'est déroulé dans de bonnes conditions, MM. Pochon et Thomas pour le Doubs, MM. Bouvier, Prost, Romand et Rousseau pour le Jura ainsi que M. André Garaffi pour la Haute-Saône ont vu leur mandat prorogé de deux ans. Après cette séance de travail, « La Montagne » - Société organisatrice - est allée en compagnie des congressistes déposer une gerbe au monument aux Morts en exécutant comme à l'accoutumée fort brillamment les sonneries. A l'issue du repas servi par plusieurs établissements de la Cité et avec la complicité d'une petite éclaircie, près de 400 musiciens ont défilé dans les rues de la ville avant de se rendre au Champ d'Orain où un brillant concert présenté par six sociétés: Chèvremont, Beaucourt; Bois d'Amont; Travaux Lons-le-Saulnier et Poligny, rassembla des centaines de mélomanes. Les intempéries faisant preuve de mésestente avec la musique Populaire, le Président M. Pierre Fournot invitait le public à se loger rapidement à la salle omnisports, une solution qui a naturellement réjoui chacun, d'autant que l'acoustique est meilleure en salle. En soulignant la réussite de cette journée annuelle au sein de notre Fédération, le Comité Fédéral remercie les organisateurs de cette manifestation de leur vitalité et adresse toute sa gratitude à la société organisatrice « La Montagne » de Poligny et à son dévoué Président M. Pierre Fournot.

Raymond MERLE
 Secrétaire Général

hautes-pyrénées

TARBES Echos de l'Ensemble Instrumental de Tarbes

Ils étaient une quinzaine à la première répétition, c'était en janvier 1977; créé à l'initiative de Jean-Pierre Berlioz, l'Ensemble Instrumental de Tarbes a participé depuis à de nombreux concerts et animations scolaires. L'ensemble compte aujourd'hui une cinquantaine d'instrumentistes lui permettant d'aborder un répertoire plus vaste et notamment de « monter » cette année le conte musical « Pierre et le loup » de Serge Prokofiev qui a été exécuté devant plusieurs milliers d'enfants de la région.

Dès sa création l'Ensemble Instrumental adhère à la Fédération des Musiques Populaires des Hautes Pyrénées; depuis ses buts n'ont pas changé: il réunit les musiciens amateurs de la région désireux de pratiquer la musique instrumentale; il est ouvert à tous ceux qui voudraient participer à ce diversissement de création collective, dans la simplicité de rencontres musicales pour l'amour de la musique, tant il est vrai que la meilleure voie pour comprendre

et donner à cet art des débouchés de plus en plus nombreux.

Accueillant les pratiques musicales dans le domaine de la musique symphonique se développer, sous l'impulsion instrumentale de Tarbes resta encore un des très rares Orchestres Symphoniques amateurs existant en France. Il s'agit d'un ensemble dans chaque région cette structure d'ensemble indispensable permettant aux instrumentistes amateurs de s'exprimer en groupe et de concrétiser le travail accompli durant les années d'études de l'instrument.

Le nombre important des membres de l'Ensemble Instrumental lui donne la possibilité de se subdiviser en plusieurs formations, à partir de la formation symphonique classique (cordes, vents et percussions), il peut aborder les répertoires pour cordes seules, pour 2 violoncelles ou pour instruments à vent seuls.

Les projets de l'Ensemble Instrumental: un concert animation à Galan dans le cadre des animations de la Fédération des Musiques Populaires avec présentation des instruments de l'Orchestre; des animations scolaires autour du conte musical « Pierre et le loup » dans les Hautes-Pyrénées, le Gers, la Haute-Garonne; le Gloria de Vivaldi avec la chorale ACJ de Tarbes.

ile-de-france

HAUTS-DE-SEINE COURBEVOIE

Chorale Municipale

Habitué des concerts de la Chorale Municipale, j'ai éprouvé quelque surprise, le 20 mai, à constater un auditoire moins imposant que ceux que j'ai toujours relevés depuis de longues années.

Pourtant le programme était varié car, avec l'art vocal, le piano, le violon et la flûte, étaient à l'honneur.

Comment comprendre? Surtout si l'on veut bien considérer depuis quelque temps, la ruée des auditeurs vers les multiples salles de concert parisiennes (et même pour « Lulu » à l'opéra...). J'abrège car il y aurait de quoi commenter!

A l'honneur du directeur de la Chorale, la prestation, devenue traditionnelle, de quelque 130 choristes scolaires, sous la direction de Mlle Liva, fut vivement applaudie.

Toujours pour encourager les jeunes, nous entendîmes un très bon élève flûtiste du Conservatoire Municipal, F. Masquellier et, surtout, Frédérique Lagard, fille et petite-fille de choristes de cette chorale, dont le jeu, à la fois délicat et puissant, nous ravit grâce à l'air d'Hérodiade et la « Chanson du Rayon de Lune », composition du Directeur R. Baron. Ce dernier fut félicité par M. Kuntz, maire-adjoint, qui nous apprit qu'il entrerait dans sa 58ème année de direction de la Chorale Municipale.

Le concert se termina par deux chœurs de Rossini (dont Guillaume Tell); deux de Weber (dont le Freyschütz), un de Verdi et un charmant arrangement de la Valse de Brahms.

L'ÉCHOTIER

PARIS

Concert par la Chorale et l'Ensemble vocal de Sèvres

« Chœurs et cuivres du Moyen-Age à la Renaissance », tel était le programme du concert annuel organisé par la Chorale, l'Ensemble Vocal de Sèvres (Techniciens des Métiers de la Musique), et les élèves des Classes du Lycée Section A6, que dirige Michel Fleurant, concert donné à la Salle Gaveau le vendredi 30 mars 1979, sous la présidence d'honneur de Mme Josette Aubry, Inspecteur Général de l'Instruction Publique.

Comme chaque année, étaient invitées à participer à cette soirée d'autres formations. Les chorales groupées des Lycées Edgar Quinet (Paris-9ème) et Octave Gréard (Paris-8ème), animées respectivement par Claudine Le Go et Michel Salaun, interprétèrent tout d'abord, sous la direction de Claudine Le Go, une fugue à 2 voix et 2 trombones, de Guillaume Dufay, « ad modum tuboe », puis une villanelle à 3 voix « La pastorella si leva », d'un auteur anonyme de la fin du 15ème siècle, enfin un chœur à 3 voix de Claudio Monteverdi. Guidés avec fermeté par Madame Le Go, les enfants de ce bel ensemble nous firent oublier les difficultés que dut représenter pour eux l'étude de cette musique ancienne. Ils surent en exprimer à la fois la rigueur et la grâce.

Le deuxième formation invitée était la chorale Colbert, ensemble mixte où se mêlent les voix d'enfants de jeunes gens et d'adultes, dirigé par Ellène Chevalier. Cette chorale s'était fait entendre il y a quelques années et ce fut un réel plaisir que de retrouver l'harmonieux équilibre de ses voix et ses qualités d'interprétation. Deux chœurs du 16ème siècle, l'un de « Les Boys » de Jules Desbrières et l'autre, chanté à la perfection, « Le Chant des Oiseaux » de Clément Janquin, entouraient la jolie page chorale que Robert Planal a écrite dans le style de la Renaissance. « Las, voulez-vous qu'une personne chante? »

Dans une tenue sobre et impeccable s'installent alors la Chorale et l'Ensemble Vocal de Sèvres qui interprètent sous la direction élégante et précise de Michel Fleurant, une gracieuse pavana et une gaillarde bien rythmée, de Claude Gervaise, un joli chœur de Gull-

PARIS
Concerts
 Le dimanche 20 mai dernier, en la belle salle des Congrès du Ministère des P.T.T. avenue de Ségur, le Club Musical des P.T.T. recevait son homologue allemand, le Musikverein des Posten. Ce fut l'occasion d'un excellent concert.

Le concert débuta par un prélude de Liszt, sous la direction d'Alfred Dauterive, qui avait été au point avec sa précision habituelle un programme des plus sélectifs. On put donc entendre successivement : Washington Post (J.-F. Sousa), l'ouverture de La Dame de Pique (Suss), la suite Les Contes de Vienne (Roger Roger), deux Danses norvégiennes (Grieg), Légendes de la forêt viennoise (J. Strauss), Welsch Rapodj (Clara Grundman) et Vienne dans Vienne (J. Strauss).

Après l'entracte, ce fut le tour de la Société allemande, sous la direction de M. Weiland. Cette formation, composée presque exclusivement de cuivres, interpréta un répertoire d'œuvres de musique légère spécifiquement allemande que le public fut ravi d'entendre.

Et pour terminer en apothéose, ce furent deux morceaux d'ensemble, exécutés par les deux Sociétés réunies. Suivent, sous la direction de M. Dauterive, et Military Scott, sous la baguette de J. Weiland. Les applaudissements furent si chaleureux et prolongés que ces deux morceaux durent être bisés.

Une réception amicale réunit ensuite

PARIS
Concerts
 Le dimanche 20 mai dernier, en la belle salle des Congrès du Ministère des P.T.T. avenue de Ségur, le Club Musical des P.T.T. recevait son homologue allemand, le Musikverein des Posten. Ce fut l'occasion d'un excellent concert.

Le concert débuta par un prélude de Liszt, sous la direction d'Alfred Dauterive, qui avait été au point avec sa précision habituelle un programme des plus sélectifs. On put donc entendre successivement : Washington Post (J.-F. Sousa), l'ouverture de La Dame de Pique (Suss), la suite Les Contes de Vienne (Roger Roger), deux Danses norvégiennes (Grieg), Légendes de la forêt viennoise (J. Strauss), Welsch Rapodj (Clara Grundman) et Vienne dans Vienne (J. Strauss).

Après l'entracte, ce fut le tour de la Société allemande, sous la direction de M. Weiland. Cette formation, composée presque exclusivement de cuivres, interpréta un répertoire d'œuvres de musique légère spécifiquement allemande que le public fut ravi d'entendre.

Et pour terminer en apothéose, ce furent deux morceaux d'ensemble, exécutés par les deux Sociétés réunies. Suivent, sous la direction de M. Dauterive, et Military Scott, sous la baguette de J. Weiland. Les applaudissements furent si chaleureux et prolongés que ces deux morceaux durent être bisés.

Une réception amicale réunit ensuite

ROANNE
Festival de Musique
 C'est le 15 mai, à Roanne, que l'Union Départementale des Sociétés Musicales de France a organisé son 11ème festival. Grâce à une municipalité et à un système d'initiatives très sympathiques, l'organisation a été parfaite et nous remercions chaleureusement MM. Servais, maire, et Labrousse, président.

Dès 15 heures, après un défilé dans les rues de la ville, où le Coq Lavalanétien, l'Harmonie Fanfare de Lézard et l'Union Musicale de Saint-Bas, rivalisant d'ardeur, la foule prend place sous la grande halle abbatiale.

Dans une tenue parfaite, le jeune Bettearie-Fanfare de Saint-Bas, dirigée par André Fauré, exécute Les Sultannets (pas redoublé de Arnaud).

Le Coq Lavalanétien, quant à lui, dans une présentation impeccable obtient un rappel après avoir interprété brillamment Allegro et Bolero, deux œuvres de J. Devo. M. Louis Bonhours peut être fier de la Société qu'il dirige.

C'est ensuite le tour de l'Estudiantina des Sociétés Musicales de France, qui interprète Sérénade de J. Haydn et le célèbre Passepied d'Amour, de Martini.

Merci à ces charmantes jeunes filles qui nous apportent tous les ans fraîcheur et sensibilité sous la baguette de Louis Sagausan.

Une note moderne : voici les Baladins, dirigés par Julien Delpech. Cet ensemble, style jazz symphonique, obtient une belle ovation avec ambiance, humour de Eric Ball.

Les symphoniques Gais Rimoisais, dirigés par Joseph Dat, soulèvent les applaudissements avec Les Echos du Midi (Keisen). M. Joseph Dat, originaire de Bélesta avait tenu à participer à la messe, dans la matinée, avec sa chorale et son harmonie.

Sous la direction de Michel Lacombe, l'Harmonie Varilhoise en gros progrès interprète, à son tour la Sérénade Espagnole de Manichetti. Nul doute que cette formation ramène un beau succès du concours de Bayonne.

L'Harmonie de Lézard, dirigée par Jean Chalet nous a proposé des extraits du Largo de la symphonie du Nouveau Monde (Dvorak) dans un arrangement de son chef.

Puis l'Harmonie de l'Union Musicale Saint-Gironnaise prend place sur le podium. Nous notons avec plaisir, dans ses rangs, une grande majorité de juniors. Sous la baguette de leur chef Louis Sagausan, ils interprètent avec beaucoup de nuances, Mélopie en Fa (A. Rubinstein), puis une fantaisie agréable et brillante Tempête sur les Ancises (Martini).

Le festival se termine par la récompense des services rendus, sous médailles d'Honneur de la Confédération Musicale de France à M. Servais, vice-président de Saint-Germain-Laspinaise qui, remercia, très ému.

A 14 h., c'étaient enfin les défilés qui emmenaient les musiciens et le public très nombreux jusqu'au parc de la Maison Familiale des Athlètes, où devait se dérouler tout l'après-midi, le concert donné par les sociétés de la région Roannaise : Harmonie de Charlieu, Fanfare de Saint-André-d'Apchon, Clique Balbigoise, Réveil Grémeusien, Indépendants de Montagny, Fanfare de La Pacau-Roanne, Fanfare de Saint-Germain-Laval, dière, Fifres Roannais, Harmonie de Fanfare de Renaison, Fanfare de Roanne, Clique Dyonisienne, Avenir de Villers, Fanfare de Chagny, et enfin Fanfare d'Ambrière. Une soirée où les amateurs de musique populaire purent satisfaire leurs goûts les plus divers.

Cl. PELOSSE
 Secrétaire Adjoint

ROANNE
Festival de Musique
 C'est le 15 mai, à Roanne, que l'Union Départementale des Sociétés Musicales de France a organisé son 11ème festival. Grâce à une municipalité et à un système d'initiatives très sympathiques, l'organisation a été parfaite et nous remercions chaleureusement MM. Servais, maire, et Labrousse, président.

Dès 15 heures, après un défilé dans les rues de la ville, où le Coq Lavalanétien, l'Harmonie Fanfare de Lézard et l'Union Musicale de Saint-Bas, rivalisant d'ardeur, la foule prend place sous la grande halle abbatiale.

Dans une tenue parfaite, le jeune Bettearie-Fanfare de Saint-Bas, dirigée par André Fauré, exécute Les Sultannets (pas redoublé de Arnaud).

Le Coq Lavalanétien, quant à lui, dans une présentation impeccable obtient un rappel après avoir interprété brillamment Allegro et Bolero, deux œuvres de J. Devo. M. Louis Bonhours peut être fier de la Société qu'il dirige.

C'est ensuite le tour de l'Estudiantina des Sociétés Musicales de France, qui interprète Sérénade de J. Haydn et le célèbre Passepied d'Amour, de Martini.

Merci à ces charmantes jeunes filles qui nous apportent tous les ans fraîcheur et sensibilité sous la baguette de Louis Sagausan.

Une note moderne : voici les Baladins, dirigés par Julien Delpech. Cet ensemble, style jazz symphonique, obtient une belle ovation avec ambiance, humour de Eric Ball.

Les symphoniques Gais Rimoisais, dirigés par Joseph Dat, soulèvent les applaudissements avec Les Echos du Midi (Keisen). M. Joseph Dat, originaire de Bélesta avait tenu à participer à la messe, dans la matinée, avec sa chorale et son harmonie.

Sous la direction de Michel Lacombe, l'Harmonie Varilhoise en gros progrès interprète, à son tour la Sérénade Espagnole de Manichetti. Nul doute que cette formation ramène un beau succès du concours de Bayonne.

L'Harmonie de Lézard, dirigée par Jean Chalet nous a proposé des extraits du Largo de la symphonie du Nouveau Monde (Dvorak) dans un arrangement de son chef.

Puis l'Harmonie de l'Union Musicale Saint-Gironnaise prend place sur le podium. Nous notons avec plaisir, dans ses rangs, une grande majorité de juniors. Sous la baguette de leur chef Louis Sagausan, ils interprètent avec beaucoup de nuances, Mélopie en Fa (A. Rubinstein), puis une fantaisie agréable et brillante Tempête sur les Ancises (Martini).

Le festival se termine par la récompense des services rendus, sous médailles d'Honneur de la Confédération Musicale de France à M. Servais, vice-président de Saint-Germain-Laspinaise qui, remercia, très ému.

A 14 h., c'étaient enfin les défilés qui emmenaient les musiciens et le public très nombreux jusqu'au parc de la Maison Familiale des Athlètes, où devait se dérouler tout l'après-midi, le concert donné par les sociétés de la région Roannaise : Harmonie de Charlieu, Fanfare de Saint-André-d'Apchon, Clique Balbigoise, Réveil Grémeusien, Indépendants de Montagny, Fanfare de La Pacau-Roanne, Fanfare de Saint-Germain-Laval, dière, Fifres Roannais, Harmonie de Fanfare de Renaison, Fanfare de Roanne, Clique Dyonisienne, Avenir de Villers, Fanfare de Chagny, et enfin Fanfare d'Ambrière. Une soirée où les amateurs de musique populaire purent satisfaire leurs goûts les plus divers.

Cl. PELOSSE
 Secrétaire Adjoint

ROANNE
Festival de Musique
 C'est le 15 mai, à Roanne, que l'Union Départementale des Sociétés Musicales de France a organisé son 11ème festival. Grâce à une municipalité et à un système d'initiatives très sympathiques, l'organisation a été parfaite et nous remercions chaleureusement MM. Servais, maire, et Labrousse, président.

Dès 15 heures, après un défilé dans les rues de la ville, où le Coq Lavalanétien, l'Harmonie Fanfare de Lézard et l'Union Musicale de Saint-Bas, rivalisant d'ardeur, la foule prend place sous la grande halle abbatiale.

Dans une tenue parfaite, le jeune Bettearie-Fanfare de Saint-Bas, dirigée par André Fauré, exécute Les Sultannets (pas redoublé de Arnaud).

Le Coq Lavalanétien, quant à lui, dans une présentation impeccable obtient un rappel après avoir interprété brillamment Allegro et Bolero, deux œuvres de J. Devo. M. Louis Bonhours peut être fier de la Société qu'il dirige.

C'est ensuite le tour de l'Estudiantina des Sociétés Musicales de France, qui interprète Sérénade de J. Haydn et le célèbre Passepied d'Amour, de Martini.

Merci à ces charmantes jeunes filles qui nous apportent tous les ans fraîcheur et sensibilité sous la baguette de Louis Sagausan.

Une note moderne : voici les Baladins, dirigés par Julien Delpech. Cet ensemble, style jazz symphonique, obtient une belle ovation avec ambiance, humour de Eric Ball.

Les symphoniques Gais Rimoisais, dirigés par Joseph Dat, soulèvent les applaudissements avec Les Echos du Midi (Keisen). M. Joseph Dat, originaire de Bélesta avait tenu à participer à la messe, dans la matinée, avec sa chorale et son harmonie.

Sous la direction de Michel Lacombe, l'Harmonie Varilhoise en gros progrès interprète, à son tour la Sérénade Espagnole de Manichetti. Nul doute que cette formation ramène un beau succès du concours de Bayonne.

L'Harmonie de Lézard, dirigée par Jean Chalet nous a proposé des extraits du Largo de la symphonie du Nouveau Monde (Dvorak) dans un arrangement de son chef.

Puis l'Harmonie de l'Union Musicale Saint-Gironnaise prend place sur le podium. Nous notons avec plaisir, dans ses rangs, une grande majorité de juniors. Sous la baguette de leur chef Louis Sagausan, ils interprètent avec beaucoup de nuances, Mélopie en Fa (A. Rubinstein), puis une fantaisie agréable et brillante Tempête sur les Ancises (Martini).

Le festival se termine par la récompense des services rendus, sous médailles d'Honneur de la Confédération Musicale de France à M. Servais, vice-président de Saint-Germain-Laspinaise qui, remercia, très ému.

A 14 h., c'étaient enfin les défilés qui emmenaient les musiciens et le public très nombreux jusqu'au parc de la Maison Familiale des Athlètes, où devait se dérouler tout l'après-midi, le concert donné par les sociétés de la région Roannaise : Harmonie de Charlieu, Fanfare de Saint-André-d'Apchon, Clique Balbigoise, Réveil Grémeusien, Indépendants de Montagny, Fanfare de La Pacau-Roanne, Fanfare de Saint-Germain-Laval, dière, Fifres Roannais, Harmonie de Fanfare de Renaison, Fanfare de Roanne, Clique Dyonisienne, Avenir de Villers, Fanfare de Chagny, et enfin Fanfare d'Ambrière. Une soirée où les amateurs de musique populaire purent satisfaire leurs goûts les plus divers.

Cl. PELOSSE
 Secrétaire Adjoint

PARIS
Concerts
 Le dimanche 20 mai dernier, en la belle salle des Congrès du Ministère des P.T.T. avenue de Ségur, le Club Musical des P.T.T. recevait son homologue allemand, le Musikverein des Posten. Ce fut l'occasion d'un excellent concert.

Le concert débuta par un prélude de Liszt, sous la direction d'Alfred Dauterive, qui avait été au point avec sa précision habituelle un programme des plus sélectifs. On put donc entendre successivement : Washington Post (J.-F. Sousa), l'ouverture de La Dame de Pique (Suss), la suite Les Contes de Vienne (Roger Roger), deux Danses norvégiennes (Grieg), Légendes de la forêt viennoise (J. Strauss), Welsch Rapodj (Clara Grundman) et Vienne dans Vienne (J. Strauss).

Après l'entracte, ce fut le tour de la Société allemande, sous la direction de M. Weiland. Cette formation, composée presque exclusivement de cuivres, interpréta un répertoire d'œuvres de musique légère spécifiquement allemande que le public fut ravi d'entendre.

Et pour terminer en apothéose, ce furent deux morceaux d'ensemble, exécutés par les deux Sociétés réunies. Suivent, sous la direction de M. Dauterive, et Military Scott, sous la baguette de J. Weiland. Les applaudissements furent si chaleureux et prolongés que ces deux morceaux durent être bisés.

Une réception amicale réunit ensuite

PARIS
Concerts
 Le dimanche 20 mai dernier, en la belle salle des Congrès du Ministère des P.T.T. avenue de Ségur, le Club Musical des P.T.T. recevait son homologue allemand, le Musikverein des Posten. Ce fut l'occasion d'un excellent concert.

Le concert débuta par un prélude de Liszt, sous la direction d'Alfred Dauterive, qui avait été au point avec sa précision habituelle un programme des plus sélectifs. On put donc entendre successivement : Washington Post (J.-F. Sousa), l'ouverture de La Dame de Pique (Suss), la suite Les Contes de Vienne (Roger Roger), deux Danses norvégiennes (Grieg), Légendes de la forêt viennoise (J. Strauss), Welsch Rapodj (Clara Grundman) et Vienne dans Vienne (J. Strauss).

Après l'entracte, ce fut le tour de la Société allemande, sous la direction de M. Weiland. Cette formation, composée presque exclusivement de cuivres, interpréta un répertoire d'œuvres de musique légère spécifiquement allemande que le public fut ravi d'entendre.

Et pour terminer en apothéose, ce furent deux morceaux d'ensemble, exécutés par les deux Sociétés réunies. Suivent, sous la direction de M. Dauterive, et Military Scott, sous la baguette de J. Weiland. Les applaudissements furent si chaleureux et prolongés que ces deux morceaux durent être bisés.

Une réception amicale réunit ensuite

ROANNE
Festival de Musique
 C'est le 15 mai, à Roanne, que l'Union Départementale des Sociétés Musicales de France a organisé son 11ème festival. Grâce à une municipalité et à un système d'initiatives très sympathiques, l'organisation a été parfaite et nous remercions chaleureusement MM. Servais, maire, et Labrousse, président.

Dès 15 heures, après un défilé dans les rues de la ville, où le Coq Lavalanétien, l'Harmonie Fanfare de Lézard et l'Union Musicale de Saint-Bas, rivalisant d'ardeur, la foule prend place sous la grande halle abbatiale.

Dans une tenue parfaite, le jeune Bettearie-Fanfare de Saint-Bas, dirigée par André Fauré, exécute Les Sultannets (pas redoublé de Arnaud).

Le Coq Lavalanétien, quant à lui, dans une présentation impeccable obtient un rappel après avoir interprété brillamment Allegro et Bolero, deux œuvres de J. Devo. M. Louis Bonhours peut être fier de la Société qu'il dirige.

C'est ensuite le tour de l'Estudiantina des Sociétés Musicales de France, qui interprète Sérénade de J. Haydn et le célèbre Passepied d'Amour, de Martini.

Merci à ces charmantes jeunes filles qui nous apportent tous les ans fraîcheur et sensibilité sous la baguette de Louis Sagausan.

Une note moderne : voici les Baladins, dirigés par Julien Delpech. Cet ensemble, style jazz symphonique, obtient une belle ovation avec ambiance, humour de Eric Ball.

Les symphoniques Gais Rimoisais, dirigés par Joseph Dat, soulèvent les applaudissements avec Les Echos du Midi (Keisen). M. Joseph Dat, originaire de Bélesta avait tenu à participer à la messe, dans la matinée, avec sa chorale et son harmonie.

Sous la direction de Michel Lacombe, l'Harmonie Varilhoise en gros progrès interprète, à son tour la Sérénade Espagnole de Manichetti. Nul doute que cette formation ramène un beau succès du concours de Bayonne.

L'Harmonie de Lézard, dirigée par Jean Chalet nous a proposé des extraits du Largo de la symphonie du Nouveau Monde (Dvorak) dans un arrangement de son chef.

Puis l'Harmonie de l'Union Musicale Saint-Gironnaise prend place sur le podium. Nous notons avec plaisir, dans ses rangs, une grande majorité de juniors. Sous la baguette de leur chef Louis Sagausan, ils interprètent avec beaucoup de nuances, Mélopie en Fa (A. Rubinstein), puis une fantaisie agréable et brillante Tempête sur les Ancises (Martini).

Le festival se termine par la récompense des services rendus, sous médailles d'Honneur de la Confédération Musicale de France à M. Servais, vice-président de Saint-Germain-Laspinaise qui, remercia, très ému.

A 14 h., c'étaient enfin les défilés qui emmenaient les musiciens et le public très nombreux jusqu'au parc de la Maison Familiale des Athlètes, où devait se dérouler tout l'après-midi, le concert donné par les sociétés de la région Roannaise : Harmonie de Charlieu, Fanfare de Saint-André-d'Apchon, Clique Balbigoise, Réveil Grémeusien, Indépendants de Montagny, Fanfare de La Pacau-Roanne, Fanfare de Saint-Germain-Laval, dière, Fifres Roannais, Harmonie de Fanfare de Renaison, Fanfare de Roanne, Clique Dyonisienne, Avenir de Villers, Fanfare de Chagny, et enfin Fanfare d'Ambrière. Une soirée où les amateurs de musique populaire purent satisfaire leurs goûts les plus divers.

Cl. PELOSSE
 Secrétaire Adjoint

ROANNE
Festival de Musique
 C'est le 15 mai, à Roanne, que l'Union Départementale des Sociétés Musicales de France a organisé son 11ème festival. Grâce à une municipalité et à un système d'initiatives très sympathiques, l'organisation a été parfaite et nous remercions chaleureusement MM. Servais, maire, et Labrousse, président.

Dès 15 heures, après un défilé dans les rues de la ville, où le Coq Lavalanétien, l'Harmonie Fanfare de Lézard et l'Union Musicale de Saint-Bas, rivalisant d'ardeur, la foule prend place sous la grande halle abbatiale.

Dans une tenue parfaite, le jeune Bettearie-Fanfare de Saint-Bas, dirigée par André Fauré, exécute Les Sultannets (pas redoublé de Arnaud).

Le Coq Lavalanétien, quant à lui, dans une présentation impeccable obtient un rappel après avoir interprété brillamment Allegro et Bolero, deux œuvres de J. Devo. M. Louis Bonhours peut être fier de la Société qu'il dirige.

C'est ensuite le tour de l'Estudiantina des Sociétés Musicales de France, qui interprète Sérénade de J. Haydn et le célèbre Passepied d'Amour, de Martini.

Merci à ces charmantes jeunes filles qui nous apportent tous les ans fraîcheur et sensibilité sous la baguette de Louis Sagausan.

Une note moderne : voici les Baladins, dirigés par Julien Delpech. Cet ensemble, style jazz symphonique, obtient une belle ovation avec ambiance, humour de Eric Ball.

Les symphoniques Gais Rimoisais, dirigés par Joseph Dat, soulèvent les applaudissements avec Les Echos du Midi (Keisen). M. Joseph Dat, originaire de Bélesta avait tenu à participer à la messe, dans la matinée, avec sa chorale et son harmonie.

Sous la direction de Michel Lacombe, l'Harmonie Varilhoise en gros progrès interprète, à son tour la Sérénade Espagnole de Manichetti. Nul doute que cette formation ramène un beau succès du concours de Bayonne.

L'Harmonie de Lézard, dirigée par Jean Chalet nous a proposé des extraits du Largo de la symphonie du Nouveau Monde (Dvorak) dans un arrangement de son chef.

Puis l'Harmonie de l'Union Musicale Saint-Gironnaise prend place sur le podium. Nous notons avec plaisir, dans ses rangs, une grande majorité de juniors. Sous la baguette de leur chef Louis Sagausan, ils interprètent avec beaucoup de nuances, Mélopie en Fa (A. Rubinstein), puis une fantaisie agréable et brillante Tempête sur les Ancises (Martini).

Le festival se termine par la récompense des services rendus, sous médailles d'Honneur de la Confédération Musicale de France à M. Servais, vice-président de Saint-Germain-Laspinaise qui, remercia, très ému.

A 14 h., c'étaient enfin les défilés qui emmenaient les musiciens et le public très nombreux jusqu'au parc de la Maison Familiale des Athlètes, où devait se dérouler tout l'après-midi, le concert donné par les sociétés de la région Roannaise : Harmonie de Charlieu, Fanfare de Saint-André-d'Apchon, Clique Balbigoise, Réveil Grémeusien, Indépendants de Montagny, Fanfare de La Pacau-Roanne, Fanfare de Saint-Germain-Laval, dière, Fifres Roannais, Harmonie de Fanfare de Renaison, Fanfare de Roanne, Clique Dyonisienne, Avenir de Villers, Fanfare de Chagny, et enfin Fanfare d'Ambrière. Une soirée où les amateurs de musique populaire purent satisfaire leurs goûts les plus divers.

Cl. PELOSSE
 Secrétaire Adjoint

ROANNE
Festival de Musique
 C'est le 15 mai, à Roanne, que l'Union Départementale des Sociétés Musicales de France a organisé son 11ème festival. Grâce à une municipalité et à un système d'initiatives très sympathiques, l'organisation a été parfaite et nous remercions chaleureusement MM. Servais, maire, et Labrousse, président.

Dès 15 heures, après un défilé dans les rues de la ville, où le Coq Lavalanétien, l'Harmonie Fanfare de Lézard et l'Union Musicale de Saint-Bas, rivalisant d'ardeur, la foule prend place sous la grande halle abbatiale.

Dans une tenue parfaite, le jeune Bettearie-Fanfare de Saint-Bas, dirigée par André Fauré, exécute Les Sultannets (pas redoublé de Arnaud).

Le Coq Lavalanétien, quant à lui, dans une présentation impeccable obtient un rappel après avoir interprété brillamment Allegro et Bolero, deux œuvres de J. Devo. M. Louis Bonhours peut être fier de la Société qu'il dirige.

C'est ensuite le tour de l'Estudiantina des Sociétés Musicales de France, qui interprète Sérénade de J. Haydn et le célèbre Passepied d'Amour, de Martini.

Merci à ces charmantes jeunes filles qui nous apportent tous les ans fraîcheur et sensibilité sous la baguette de Louis Sagausan.

Une note moderne : voici les Baladins, dirigés par Julien Delpech. Cet ensemble, style jazz symphonique, obtient une belle ovation avec ambiance, humour de Eric Ball.

Les symphoniques Gais Rimoisais, dirigés par Joseph Dat, soulèvent les applaudissements avec Les Echos du Midi (Keisen). M. Joseph Dat, originaire de Bélesta avait tenu à participer à la messe, dans la matinée, avec sa chorale et son harmonie.

Sous la direction de Michel Lacombe, l'Harmonie Varilhoise en gros progrès interprète, à son tour la Sérénade Espagnole de Manichetti. Nul doute que cette formation ramène un beau succès du concours de Bayonne.

L'Harmonie de Lézard, dirigée par Jean Chalet nous a proposé des extraits du Largo de la symphonie du Nouveau Monde (Dvorak) dans un arrangement de son chef.

Puis l'Harmonie de l'Union Musicale Saint-Gironnaise prend place sur le podium. Nous notons avec plaisir, dans ses rangs, une grande majorité de juniors. Sous la baguette de leur chef Louis Sagausan, ils interprètent avec beaucoup de nuances, Mélopie en Fa (A. Rubinstein), puis une fantaisie agréable et brillante Tempête sur les Ancises (Martini).

Le festival se termine par la récompense des services rendus, sous médailles d'Honneur de la Confédération Musicale de France à M. Servais, vice-président de Saint-Germain-Laspinaise qui, remercia, très ému.

A 14 h., c'étaient enfin les défilés qui emmenaient les musiciens et le public très nombreux jusqu'au parc de la Maison Familiale des Athlètes, où devait se dérouler tout l'après-midi, le concert donné par les sociétés de la région Roannaise : Harmonie de Charlieu, Fanfare de Saint-André-d'Apchon, Clique Balbigoise, Réveil Grémeusien, Indépendants de Montagny, Fanfare de La Pacau-Roanne, Fanfare de Saint-Germain-Laval, dière, Fifres Roannais, Harmonie de Fanfare de Renaison, Fanfare de Roanne, Clique Dyonisienne, Avenir de Villers, Fanfare de Chagny, et enfin Fanfare d'Ambrière. Une soirée où les amateurs de musique populaire purent satisfaire leurs goûts les plus divers.

Cl. PELOSSE
 Secrétaire Adjoint

LEBLANC
 402, rue des Pyrénées 75020 PARIS FRANCE
 LA MARQUE DES ARTISTES
 Directeur artistique Léon LEBLANC
 1er Prix du Conservatoire de PARIS

HERAULT
LANSARGUES
55ème Anniversaire de l'Union Musicale
 S'il fallait désigner la meilleure des quatre journées que nos amis musiciens de Dossenheim (Allemagne de l'Ouest) ont passées à Lansargues lors du grand Festival International de Musique, organisé par l'Union Musicale du 1er au 4 juin 1979, nous serions fort embarrassés ; en effet durant quatre jours Lansargues était en liesse grâce au dévouement de ceux qui animent cette Société.

Dès leur arrivée, le vendredi 1er juin à 8 heures, nos amis de Dossenheim sont reçus par tous les membres de l'Union Musicale et les personnes qui doivent les loger. Après la distribution des logements et le repas pris en commun, départ vers Montpellier pour la visite de la ville, la promenade du Pérou et le Grand Théâtre Municipal. A 18h retour pour un défilé dans les rues de Lansargues avec la Musikverein de Dossenheim, défilé très applaudi ainsi que le concert, donné place de l'Hôtel de Ville auquel assistaient : M. Luca, maire et conseiller général de Lansargues, ainsi que tout le Conseil Municipal. A la fin du concert, un apéritif d'honneur vint clore cette belle réception.

En soirée, dans la salle du Foyer Municipal de Lansargues, projection de films par le caméraman Lorenz, de Dossenheim, au cours de laquelle nous pûmes revoir les villes de la Grande Motte, Port-Camargue, les Baux de Provence, Mauguio, Lansargues et surtout revoir la signature du jumelage de nos deux Sociétés. En intermède, notre charmante flûtiste Mlle Françoise Cavallier, et M. Daniel Sablayrolles au basson, ont charmé l'assistance par les meilleures œuvres de leur répertoire.

HERAULT
LANSARGUES
55ème Anniversaire de l'Union Musicale
 S'il fallait désigner la meilleure des quatre journées que nos amis musiciens de Dossenheim (Allemagne de l'Ouest) ont passées à Lansargues lors du grand Festival International de Musique, organisé par l'Union Musicale du 1er au 4 juin 1979, nous serions fort embarrassés ; en effet durant quatre jours Lansargues était en liesse grâce au dévouement de ceux qui animent cette Société.

Dès leur arrivée, le vendredi 1er juin à 8 heures, nos amis de Dossenheim sont reçus par tous les membres de l'Union Musicale et les personnes qui doivent les loger. Après la distribution des logements et le repas pris en commun, départ vers Montpellier pour la visite de la ville, la promenade du Pérou et le Grand Théâtre Municipal. A 18h retour pour un défilé dans les rues de Lansargues avec la Musikverein de Dossenheim, défilé très applaudi ainsi que le concert, donné place de l'Hôtel de Ville auquel assistaient : M. Luca, maire et conseiller général de Lansargues, ainsi que tout le Conseil Municipal. A la fin du concert, un apéritif d'honneur vint clore cette belle réception.

En soirée, dans la salle du Foyer Municipal de Lansargues, projection de films par le caméraman Lorenz, de Dossenheim, au cours de laquelle nous pûmes revoir les villes de la Grande Motte, Port-Camargue, les Baux de Provence, Mauguio, Lansargues et surtout revoir la signature du jumelage de nos deux Sociétés. En intermède, notre charmante flûtiste Mlle Françoise Cavallier, et M. Daniel Sablayrolles au basson, ont charmé l'assistance par les meilleures œuvres de leur répertoire.

Le samedi 2 juin, dès 8 h, départ pour la ville de Rodilhan (Hérault), avec un départ à la Grande-Motte à 16 h, départ du Oru de Nol pour une belle promenade en mer ; à 18 h arrivée à Lansargues, où nous attendait la Fanfare-Fanfara de Rodilhan, dirigée par M. Lizon, et les Majorettes de Lansargues. Très belle démonstration sur la place du village et jusqu'à l'école de Lansargues, où M. Lizon, maire de Lansargues, et de nombreux conseillers municipaux assistaient le défilé auquel s'étaient associés M. Lizon, conseiller général et maire de Lansargues. Au cours de son allocution, M. Lizon souhaita une bonne nuit à M. Zimmermann, Président de l'Union Musicale de Dossenheim, ainsi qu'à M. Berger, maire de cette ville. Après un discours de remerciement des organisateurs habituels de la fête et des applaudissements, tandis que M. Estève, Président de l'Union Musicale de Lansargues, remettait un magnifique tableau à M. Zimmermann. A cette réception étaient présents MM. Castan, Directeur et Adjoint, Vice-Président, A. 32 h, dans la salle du foyer municipal, pleine à craquer, les 30 musiciens de Dossenheim animèrent un bal qui se termina aux premières lueurs de

l'aube. Le samedi 3 juin, la journée s'annonçait très belle pour le Festival de Musique. A 11 h, sous la présidence des membres de Lansargues, de M. Lizon, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, remplaçant M. Sarzi absent, de M. Delpy, Secrétaire Général du Conservatoire de Montpellier, avait lieu sur la place Saint-Jean un grand concert musical avec la participation de la Musikverein de Dossenheim et l'Harmonie de Montsequeu-Volvestre (Haute-Garonne), concert très applaudi par une affluente nombreuse. Participaient à cette manifestation les Majorettes de Rodilhan qui furent accompagnées par la musique allemande.

A 15 h 30 eut lieu le grand défilé de toutes les sociétés engagées, à 16 h le Festival dans les arènes bien ombragées. Le Réveil Vauverdois, (Directeur M. Libra) ; l'Harmonie de Montsequeu-Volvestre (Président M. Pujol) ; les majorettes de Rodilhan, la Fanfare et l'Harmonie de Gignac (Directeur M. Guy Azama), la Fanfare et les Majorettes de Pont-Saint-Espirit, la Fanfare et les Majorettes Lou Védaso et le célèbre Musikverein de Dossenheim.

Après délibération du jury eut lieu la remise des coupes et diplômes coupe de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi à l'Harmonie de Montsequeu-Volvestre, Coupe du Crédit Agricole à l'Harmonie et Fanfare de Gignac, Coupe du Crédit Agricole aux Majorettes de Rodilhan avec mention à la capitale pour ses exercices au bâton, Coupe du Midi Libre à la Fanfare et aux Majorettes de Pont-Saint-Espirit ; Coupe de la SOGETP au groupe Lou-Védaso ; Coupe de la Bière Export au Réveil-Vauverdois, et enfin la Coupe de l'Union Musicale de Lansargues au Musikverein de Dossenheim, musique d'honneur. Ce fut ensuite la présentation des drapeaux français et allemands. M. Zimmermann, Président de la Musique allemande épinglea sur le drapeau de l'Union Musicale de Lansargues une superbe écharpe aux couleurs vertes et blanches ; M. Lizon procéda ensuite à la remise des récompenses à plusieurs musiciens de Lansargues tandis que M. Castan, Directeur de l'Union Musicale de Lansargues, décora de la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France M. Neureither, Directeur du Musikverein et M. Barth, Président de la même société pour services rendus à l'art musical. Ce fut alors un échange de cadeaux et M. Zimmermann fut nommé Président d'honneur de l'Union Musicale de Lansargues.

Cette grande matinée musicale se termina par les morceaux d'ensemble. La Marseillaise fut dirigée par M. Neureither, l'Hymne allemand fut dirigé par M. Castan et Paris-Belfort par le Président Estève. Nous remercions MM. Lizon et Delpy, ainsi que tous les membres du jury qui ont participé à cet événement musical.

En soirée dans les arènes eut lieu une belle présentation des célèbres cavaliers de Carabas - La Nablou Gardienne - et du - Riban de Prouvenço - accompagnés par le - Tambourinaire de Prouvenço -.

Lundi 4 juin, grand défilé dans les rues de Vauvert et concert devant le siège du Réveil Vauverdois par l'ensemble de Dossenheim, en l'honneur de MM. Reynouard et Libra, Président et Directeur du Réveil Vauverdois. Un apéritif d'honneur fut ensuite servi à l'Hôtel-de-Ville, et à 16 h nous assistions dans les arènes du Lunel à une excellente course de taureaux. Un repas d'adieu fut servi à 21 h : 150 personnes y assistèrent, mais auparavant la « Péna » Lansargoise était venue avec des airs endiablés remonter le délire et une grande ambiance à la joie de toute l'assistance.

Mardi 5 juin nos amis musiciens allemands nous disaient un au revoir qui, nous espérons, ne sera pas trop lointain.

BEZIERS

Journée des Jeunes Musiciens de l'Hérault

Comme il en avait été décidé lors de l'assemblée générale des Sociétés Musicales de l'Hérault en novembre dernier à Béziers, c'est le mercredi 27 juin 1979 qu'a eu lieu cette rencontre pour la

première fois en vue de la formation d'une fanfare harmonie et la création d'un stage de deux ou trois jours l'an prochain.

M. A. Galy, vice-président de l'Hérault zone B avait accepté de prendre en charge l'organisation matérielle de cette journée. D'immense tour de suite qu'il a pleinement réussi et que tout a été parfait.

M. Cl. Lizon, professeur de trompette à l'école de musique de Béziers (qui vient d'être nommé membre du Comité de la Fédération) avait accepté de prendre en charge la responsabilité musicale. Cette première journée s'est déroulée au château de la Gayonne mis à la disposition des organisateurs par la municipalité.

Dès 8 h 30 MM. A. Galy et L. Michamp accueillèrent les jeunes venus des divers points du Département : Béziers, Gignac, Lansargues, Bédarieux, Hérapien. Un empêchement de dernière heure nous a privés de la présence des jeunes de Saint-André de Sangonis et de leur professeur. Selon le programme établi par M. Lizon responsable musicale, aidé dans sa tâche par MM. Colombié, Pallès, Vrach, Galtier, Marchal, Estève et par le dirigeant de la Fanfare de Gignac, commençait l'initiation musicale des jeunes. Le programme se déroulait comme prévu. Après un moment de détente dans le parc du château, les jeunes se retrouvaient dans la salle du restaurant pour le repas préparé par le personnel du Foyer des Jeunes Travailleurs. Nous avons noté la présence de M. Bousquet, conseiller général et adjoint au maire de Béziers, J. Reznikoff, délégué régional pour la musique, A. Sarzi, Président Fédéral qui a passé toute la journée avec les jeunes, Berrut Directeur de l'Ecole de musique de Béziers à qui nous devons un grand merci pour la facilité qu'il a donnée aux professeurs de son école pour qu'ils apportent leur concours à cette journée. A la fin du repas M. A. Sarzi prit la parole pour remercier les personnalités d'être venues encourager les jeunes musiciens. Il félicita les jeunes pour le travail qu'ils avaient accompli le matin et l'attention qu'ils avaient portée aux enseignements des professeurs. Il remercia les professeurs de l'école de musique de leur aide. Il remercia M. Berrut de l'aide qu'il avait apporté à M. A. Galy et Cl. Lizon en autorisant les professeurs à venir à cette première journée. Enfin il remercia M. Bousquet, Conseiller général qui malgré un emploi très chargé avait tenu à venir apporter son soutien aux jeunes musiciens de l'Hérault. M. L. Michamp après avoir excusé M. R. Portes retenu par la préparation du XIVème Festival de la Côte Languedocienne, félicita tous les jeunes musiciens et les professeurs du travail effectué le matin. Il souhaita que cette journée ne reste pas sans lendemain afin que la relève se fasse dans les musiques populaires.

A 14 h 30 les jeunes reprérent leur place sous les arbres du parc pour l'étude des morceaux d'ensemble qui allaient être exécutés en fin d'après-midi.

A 16 h 30 Madame G. Coste, conseillère Municipale représentant Monsieur le maire accompagnée de M. R. Portes venaient assister à la clôture de cette journée. Après les présentations, M. Lizon prenait la direction des 70 jeunes et faisait interpréter les morceaux suivants : Adagio de Corelli, Trumpet Voluntary, d'Henry Purcell et la Marche des Enfants de troupe. Très applaudis par les assistants. Mme Coste après avoir excusé M. Monsieur le Député-Maire retenu à Paris félicita les jeunes et souhaita les revoir à Béziers l'an prochain. M. R. Portes, Secrétaire Général de la Fédération prit la parole pour s'excuser de n'avoir pu assister toute la journée à cette journée et M. Cl. Lizon qui a eu la responsabilité musicale. Il demanda aux jeunes s'ils étaient d'accord pour revenir l'an prochain pour un stage de deux ou trois jours. C'est à l'unanimité que ces derniers acceptèrent cette proposition.

Si sur tous les plans cette première journée a été une réussite, elle ne doit pas rester sans lendemain. Aussi les organisateurs ont-ils décidé de se mettre à l'ouvrage pour étudier de quelle façon il faut envisager cette nouvelle rencontre. Pour terminer, nous adressons nos remerciements au conseil général, à la municipalité de Béziers, à la délégation régionale de la musique pour l'aide matérielle et financière qu'ils ont bien voulu nous accorder.

En conclusion nous empruntons ce que disait M. Reznikoff, délégué régional à la musique : Il voit dans cette rencontre de jeunes venus de lieux différents, un heureux présage pour le rayonnement de la musique populaire.

MAGALAS

Départ à la retraite de M. Léon Collet, professeur de musique au C.E.G. de Magalas

Le lundi 25 juin 1979 a eu lieu à la mairie de Magalas, une réception l'occasion du départ à la retraite de M. Léon Collet, professeur de musique au CEG de Magalas et Directeur de la Lyre Biterroise de Béziers.

M. le maire de Magalas était entouré des Dix maires des communes appartenant au CEG des membres du conseil municipal et des membres du conseil syndical du CEG. La Fédération Musicale du Midi était représentée par M. R. Portes, Secrétaire Général et M. A. Galy, vice-Président de l'Hérault, zone B et Président de la Lyre Biterroise.

M. le maire de Magalas, au nom de

Amati

une Marque de Renommée Mondiale,
des Instruments de Qualité Exceptionnelle.



Des références ?
Orchestre Philharmonique Tchèque,
Orchestre Philharmonique Slovaque,
Orchestre Symphonique de Prague,
Orchestre de la Radiodiffusion tchécoslovaque etc... etc...

Comparez nos prix et notre qualité !

Catalogue, tarifs et points de vente sur simple demande à :

MUSICO

Instruments et Accessoires
de Musique 9, route de Colmar,
WINTZENHEIM 68000 COLMAR
tél. (89) 41.18.78

tous, tint à remercier M. Collet de tous les services qu'il a rendu à la Musique pendant les nombreuses années où il a été professeur au CEG. Il déplore néanmoins que malgré l'appel lancé à M. l'Inspecteur d'Académie, son remplacement ne soit pas encore envisagé. Il souhaite une longue retraite à M. Collet et en signe de reconnaissance lui remet un beau buste de Beethoven. M. L. Collet très ému remercie M. le maire de cette marque de sympathie et il remercie également M. le Directeur du CEG de toutes les facilités qu'il a pu avoir pour instruire les élèves. Il souhaite qu'une solution intervienne rapidement, pour que le CEG puisse avoir un professeur afin que les élèves ne perdent pas l'enseignement musical qu'ils ont appris jusqu'à maintenant. M. R. Portes, Secrétaire Général rend hommage à M. L. Collet, un ami de longue date. Il lui souhaite une longue retraite. Sur le plan fédéral il déplore que le successeur ne soit pas nommé. Il donne l'assurance à MM. les maires qu'il va faire une intervention auprès de M. le Président de la Confédération Musicale de France ainsi qu'au Président de la Fédération Musicale du Midi pour qu'une solution intervienne avant la rentrée. C'est par un apéritif d'honneur que se termina cette sympathique réunion.

Le Secrétaire Général
R. PORTES

AUDE

COURSAN

Festival de Majorettes

Les majorettes du Narbonnais, s'étaient donné rendez-vous le jeudi 24 mai, jour de l'Ascension, à Coursan, afin de célébrer le festival occitan de la corporation sous le signe du soleil et de l'Espoir.

A l'orée des beaux jours, ces gracieuses demoiselles en jupettes et justaucorps ont offert de bien belles prestations aux nombreux fervents qui entouraient les barrières du stade. Auparavant les cinq groupes : Majorettes du Rail de Narbonne, les Majorettes méditerranéennes de Salles d'Aude, les Marinettes de Port-la-Nouvelle, les Majorettes « Sang et Or » de Béziers et les Majorettes Occitanes de Coursan, défilèrent dans les rues de la commune au rythme des Fanfares du Rail, de l'Echo Narbonnais et de la Péna biterroise.

C'est à 14 h 30 devant le CES de Coursan que le cortège s'ébranla pour se rendre au stade. Une tribune avait été dressée afin de recevoir les personnalités : M. Gilbert Pla, maire et conseiller général, M. Jacques Miro, maire honoraire, M. Julien Coca, adjoint, M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et Madame. Chacun des ensembles effectua alors sa démonstration au son des groupes musicaux. Chorégraphes enjouées d'une technique déjà affirmée, elles soulevèrent les approbations d'un public très rapidement conquis par tant de fraîcheur et d'enthousiasme. C'est la première fois qu'un tel festival était organisé par les majorettes occitanes et les responsables se sont bien juré de récidiver l'an prochain pour peu qu'ils rentrent dans leurs frais.

Après que chaque groupe eut dé-

montré son talent les trois fanfares étaient réunies et interprétèrent sous la direction de M. André Sarzi, « Les Enfants de Troupe », célèbre pas redoublé, alors que toutes les majorettes défilèrent impeccablement devant une foule enthousiaste.

Après la cérémonie, M. José Pech, Président du Club Taurin Ricard, offrit un apéritif d'honneur, y prirent la parole, Mlle Ginette Pastre, Président des Majorettes de Coursan ; M. Pla, maire de Coursan et M. Sarzi, Président Fédéral, tandis que le pastis était à l'honneur. Bonne journée pour nos majorettes.

OUVEILLAN

Concert de Printemps

La grande salle des fêtes est archicomble quand M. Capman, Directeur de l'Union Musicale Ouveillanaise, présente ses remerciements aux nombreux mélomanes venus applaudir les exploits de tous ces amateurs de la musique.

Nous avons remarqué parmi l'assistance M. Aussenac, maire d'Ouveillan et son conseil municipal, M. Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; M. André Galy, Président de l'UD des Sociétés Musicales du Midi ; M. André Galy, Président de l'UD des Sociétés Musicales de l'Hérault, Président de la Lyre Biterroise, accompagné du Président d'honneur M. Jambert, l'Abbé Planel, curé de la paroisse, M. Rivet, Président honoraire de Lyre Narbonnaise, M. Pedarros, trésorier de la Lyre Narbonnaise, MM. Segal et Armlsan de Musiques Rurales.

Dans son allocution, M. Capman se plut à reconnaître que chaque concert drainait une foule toujours plus dense, ce qui incite l'Union Musicale à travailler toujours davantage.

Le programme était le suivant : Chanteclerc (Ailler) ; Ouverture du Barbier de Séville (Rossini) ; Symphonie Inachevée (Schubert) ; Triomphe, concerto pour trombone et orchestre, magistralement interprété par M. Golano ; Pour Don Carlos, (Lopez) ; La Vallée d'Ossau, (Benoit) ; Coplas, paso doble (Mostazo) ; Durant l'entracte, l'enfant du pays, émigré à Toulouse, Georges Raynaud, était venu tout spécialement pour faire plaisir à ses collègues musiciens. Il interpréta de belles chansons, ce qui nous permit de constater qu'il n'avait rien perdu de son talent de chanteur de charme. Beaucoup de ses chansons furent reprises par l'assistance qui ne lui ménagea pas ses applaudissements. Mais le clou de la soirée fut le désopilant couplet Georges Yaur, alias « Piroulet », qui par ses quolibets et ses histoires en patois toutousain, ainsi que ses chansons, déclencha un rire unanime durant une bonne heure. Notons en passant que Mme Paquette Mendez, leur partenaire au piano, fut très remarquée et très appréciée pour son accompagnement.

A l'issue de cette magnifique prestation musicale, un vin d'honneur fut servi dans la belle salle de la Musique, au cours duquel M. Maurico Saez Président de l'Union Musicale devait remercier les personnalités, les musiciens et les chanteurs, tous ceux qui aident à maintenir et propager la musique populaire.

PYRENEES-ORIENTALES

Congrès Fédéral à Rivesaltes le 13 mai 1979

Rapport de M. Michel Pous, vice-président des Pyrénées Orientales

Malgré le nombre très restreint d'écoles de musique dans le Département capables d'almenter un orchestre d'Harmonie Junior, l'Union Départementale des Sociétés Musicales qui regroupa à l'heure actuelle 27 Sociétés, a pris l'initiative de faire cette année un stage d'orchestre junior.

Grâce au financement direct et complet de l'Association Départementale pour le développement musical, qui a vu le jour dans notre Région. Il y a quelques mois, à l'initiative de M. J. Reznikoff, Délégué Régional de la musique, à qui nous rendons hommage, ce stage a pu avoir lieu pendant le « pont » du 1er mai, au « Noble » à Saint-Laurent-de-Cerdans et a rassemblé une vingtaine de jeunes des classes de trompette, clarinette, saxophone, de Perpignan et d'Argelès-sur-Mer. L'encadrement était effectué par mes collègues du Conservatoire : Mme Giot, clarinette ; M. Davet, trompette ; M. Clauzel, saxophone, et moi-même.

Le concert du stage a eu lieu le lundi soir à des fêtes de Saint-Laurent de Cerdans. L'orchestre junior était complété pour la circonstance par 5 jeunes des disciplines manquantes. Une répétition générale ayant eu lieu lundi après-midi. Afin de souligner la collaboration bénéfique entre les sociétés musicales de l'E.N.M., j'ai demandé à M. Robert Druet, Directeur, d'être présent avec son orchestre de chambre du Conservatoire.

Ce fut une belle soirée placée sous la présidence de M. le Maire et de Mme Sarzi, Président des Sociétés Musicales du Midi, qui avaient eu la gentillesse de venir de si loin.

L'année prochaine nous comptons augmenter l'effectif des stagiaires et améliorer les conditions de préparation de stage.

Je remercie le Réveil Laurentin et son Président M. Jean-Pierre Rolte pour l'aide précieuse qu'il nous ont apporté.

Rapport de M. Sagansan, vice-président de l'Ariège Stages de l'harmonie Départementale junior de l'Ariège

En juillet 1971, de passage à Royan, j'ai le plaisir d'écouter un concert donné par une musique junior : c'était le concert de fin de stage des jeunes musiciens de l'Orléanais-Berry. J'en ai fait part à mes collègues, et, sous l'impulsion de M. Maurel, alors Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Ariège, a décidé d'organiser un stage pour septembre 1972.

M. Roubichou, enseignant, Directeur de colonie de vacances et musicien à la Société Philharmonique de Lavetlabot, a assuré la gestion de ce stage, jusqu'en 1978, (recrutement, du personnel de service et de surveillance, économe, etc.). Ce stage s'est déroulé tous les ans, dans les locaux de la colonie de vacances de la Fédération des œuvres laïques des Pyrénées-Orientales à Saint-Cyprien.

But du stage : grouper les jeunes du département, leur apporter technique et ensemble et souplesse d'interprétation, et, par les concerts donnés, susciter l'engouement d'autres jeunes et l'écllosion de nouvelles écoles de musique.

Effectifs : au départ 125 maximum (les places étant réparties dans les différentes harmonies de l'Ariège). Les Directeurs de ces harmonies, assurent la partie musicale de ce stage : travail de groupe, répétitions d'ensemble. Ils dirigent un ou deux morceaux choisis par les concerts de clôture.

Ces concerts sont donnés à Saint-Cyprien, Canet-Plage et dans trois villes de l'Ariège, Arnat l'Harmonie Junior a été produite à Foix Pamiers, Lavelanet, St-Giron, Varilhes, mais également dans les villes où le climat semblait propice à l'écllosion d'une nouvelle école de musique : La Mas d'Azil, Saverdun, Montesquieu, Labastide de Sérou enfin Mirapoux, Ax-les-Thermes que nous visiterons cette année.

L'Harmonie Départementale Junior, issue de notre stage, participe aussi (après d'autres répétitions) au Festival annuel de l'Ariège et aux rassemblements Juniors de Toulouse 1977 et Auch 1978. Ce rassemblement régional aura lieu cette année à Mazamet, en octobre. Ces rassemblements étant organisés par M. le Délégué Régional de la Musique et par le Groupement des Sociétés de Musique Midi-Pyrénées. Le financement du stage provient de trois sources :

- Participation des stagiaires fixée à 50 F ;
- Subvention du Conseil Général, 13.000 F. Le Conseil Général de l'Ariège et son Président le Docteur Saint-Paul nous apportent leur aide tous les ans, et nous encourageant aussi à continuer notre effort ;

- La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Montpellier, le stage ayant lieu dans cette Académie, nous accorde une aide qui s'est montée en 1978 à 5.000 F. Elle dépend du nombre de jours et du nombre de stagiaires.

De nombreuses personnalités ont assisté aux concerts de l'Harmonie Départementale Junior. Je citerai d'abord : M. André Ameller, président de la Confédération Musicale de France ; M. Sarzi, notre Président Fédéral ; M. Mourou : M. Gobin, Préfet de l'Ariège jusqu'en 1978 et qui n'a pas manqué une seule fois de venir encourager nos jeunes ; M. Balagna, Délégué Musical Régional ; puis M. P. Lepargneur, son successeur ; M. Désiré Dondeyne qui a dirigé le morceau d'ensemble des harmonies Juniors, notre Président Confédéral M. A. Ameller qui en octobre 1978 à Auch a été surpris par l'ampleur de la manifestation et par la qualité des Harmonies Juniors présentes.

M. André Ameller indique qu'en octobre 1978, il a été surpris par l'ampleur de la manifestation et la qualité des harmonies Juniors présentes.

Toutes ces manifestations ont été possibles grâce au stage annuel de six jours. Les buts que nous nous étions fixés ont été largement atteints.

- Création de cinq écoles de musique ou sociétés nouvelles ;
- Engouement des jeunes ;
- Progrès très sensibles d'année en année de l'ensemble.

Pour terminer je vous fais part des modifications de dernière heure.

Le stage 1979 aura lieu très certainement à Lerida ville jumelée avec Foix

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271.42.21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques. Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

dans le cas d'un échange culturel.

Le nombre des stagiaires a été réduit à 98 éléments : 8 flûtes, 2 hautbois, 32 clarinettes, 16 trompettes, 5 bufoles, 8 cors ou cors altos, 8 trombones, 6 saxos altos, 3 saxos ténors, 2 saxos barytons, 3 tubas, 1 contrebasse, 4 percussions.

Pour former un ensemble homogène, une sélection a été faite et chaque membre a reçu une carte de membre actif de l'Harmonie Départementale Junior.

Nos souhaits enfin :

Une aide en gros instruments de la Confédération Musicale de France (tubas, contrebasses, saxo baryton et ténor). Comme nos jeunes musiciens ne demandent qu'à jouer, nous serions heureux de vous présenter cette formation dans le cadre d'une de vos manifestations musicales.

Enfin nous envisageons de donner un statut, du livret fédéral à cette harmonie junior dans le but de la faire concourir

Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi

La Fédération des Sociétés musicales du Midi, qui groupe les sociétés musicales, chorales et folkloriques exerçant leur activité dans sept départements de notre région : Hérault, Gard, Lozère, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège a tenu son Congrès annuel à Rivesaltes les samedi 12 mai et dimanche 13 mai 1979.

Le samedi soir le bureau fédéral a été accueilli à l'Hôtel-de-Ville par M. le Docteur Pares, Maire et Conseiller général de Rivesaltes, et M. Banet, adjoint, et a procédé à la mise au point des questions à débattre au Congrès.

En soirée les délégués et un nombreux public ont pu entendre dans la belle salle des fêtes du 3ème âge un excellent concert, en présence de M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, de M. J. Reznikoff, Délégué Régional du Ministère des Affaires Culturelles pour la Musique dans le Languedoc-Roussillon, de M. le Docteur Pares, Maire de Rivesaltes et Conseiller Général, de M. André Sarzi, Président Fédéral, et de tous les Membres du bureau de la Fédération du Midi.

Ce concert a permis l'audition de la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes, sous

la direction de M. Berdaguer, de l'Orphéon de Rivesaltes, sous la direction de M. Sibude. Après quoi il a été procédé sous la présidence de M. André Sarzi, à la remise du Fanion fédéral des mains de la Fanfare Clermontoise de Clermont-l'Hérault, qui en avait la garde, à la Lyre Roussillonnaise qui en assurera la garde pendant une année. Et le concert s'est poursuivi par une magnifique présentation de l'Orchestre de chambre et de l'ensemble polyphonique de l'Ecole Nationale de Musique de Perpignan, sous la direction de M. Druet, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique qui ont été fort applaudis après l'exécution d'un programme essentiellement consacré à Vivaldi.

Le dimanche 13 mai à 9 h. dans la salle des fêtes du 3ème âge, s'est tenue l'Assemblée générale de la Fédération sous la présidence de M. André Sarzi, Président Fédéral, auprès duquel avaient pris place M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France ; M. Reznikoff, Délégué Régional pour la Musique, puis M. le Docteur Pares, Maire de Rivesaltes qui a prononcé une allocution d'accueil aux congressistes, nombreux dans la salle.

Après l'allocution du Président Fédéral André Sarzi, les rapports d'activité ont été présentés : par le Secrétaire général et Trésorier adjoint, en ce qui concerne la situation financière et les assurances, par MM. Peus, Robin, Sagnan, Mouret, Miquel et Galy, Vice-Présidents, en ce qui concerne les sociétés de leurs départements respectifs et les stages de jeunes musiciens, et M. Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, a fait le point des divers problèmes que pose l'administration des sociétés.

Les congressistes se sont rendus, sous la conduite de la Lyre Roussillonnaise au Cimetière de Rivesaltes, où une gerbe a été déposée au Monument aux Morts.

Après le banquet rituel qui les réunis à l'Hôtel Alta-Riba, les congressistes ont pu assister au défilé en ville, et à la présentation sur la Place du Marché des Sociétés musicales du département accompagnées de Majorottes. Cette manifestation musicale, favorisée par un temps superbe, a donné un Congrès une note très colorée et permis à la population de Rivesaltes de prendre conscience de l'activité des sociétés groupées dans une Union départementale florissante.

C'est ainsi que le public qui se pressait autour de la place put entendre et admirer : la Lyre Roussillonnaise, la Lyre Argelésienne, le Réveil de Saint-Laurent-de-Cerdans, la Batterie Sainte-Cécile d'Ille-sur-Têt, l'Harmonie de Maury, l'Harmonie d'Eine, la Clique-Fanfare de Cérêt, la Clique-Fanfare de Saint-André, l'Harmonie Municipale de Perpignan, les Majorottes Rivesaltesaises, les Majorottes du Soler, les Dauphines de Saint-Estève, le Groupe Eméraude d'Ille-sur-Têt, le Groupe Primavera d'Ille-sur-Têt, les Majorottes Illibériennes, les Majorottes de Saint-Laurent-de-Cerdans, les Majorottes de Saint-André, et les Majorottes de Perpignan.

Une belle preuve de la renaissance de la vie musicale dans le pays catalan.

1ère Division, 1ère section, 1er Prix unanimité, confirmé en 1ère D., 1ère S., Condé-sur-Escaut : Harmonie Municipale, 1ère Division, 2ème Section, 1er Prix ascendant, classée en 1ère D., 1ère Section.

Hautmont : Union Philharmonique, 1ère Division, 2ème section, 1er Prix unanimité, confirmé en 1ère D., 2ème S.

Bergues : Harmonie Municipale, 2ème Division 2ème Section, 1er Prix ascendant, classée en 2ème D., 1ère S.

Fourmies : Harmonie Municipale, 2ème Division, 1ère Section, 1er Prix, confirmé en 2ème D., 2ème S.

Acheux-en-Amiénois : Harmonie Municipale, 3ème Division, 1ère Section, 1er Prix ascendant, classée en 2ème D., 2ème S.

Felgny : Harmonie Municipale, 3ème Division, 1ère Section, 1er Prix ascendant, classée en 2ème D., 2ème S.

Rozières-en-Santerre : Fanfare « Les Amis Réunis », 3ème Division, 1ère Section, 1er Prix, confirmée en 3ème D., 1ère S.

Le Ronsoy : « La Musicale », 3ème Division, 2ème Section, 1er prix ascendant, classée en 3ème D., 1ère S.

Fiers-en-Escrebœux : Harmonie « La Renaissance », 3ème Division, 3ème Section, 2ème Prix, confirmée en 3ème D., 3ème S.

Fresnes-sur-l'Escaut : « Les Accordéonistes », 3ème Division, 3ème Section, 1er Prix, confirmée en 3ème D., 3ème S.

Wizernes : Section « Juniors » de l'Harmonie Municipale, Mention Très Bien.

Dunkerque-Malo : Batterie Fanfare de l'Harmonie, 1ère Division, 1ère Section, 1er Prix ascendant, admise en supérieure, 2ème S.

Erquinghem-Lys : Batterie-Fanfare, 2ème Division, 2ème Section, 1er Prix ascendant, admise en 2ème D., 1ère S.

Guines : Batterie Municipale, 2ème Division, 2ème Section, 1er Prix unanimité, confirmée en 2ème D., 2ème S.

Bergues : « Les Chœurs du Groenberg » Choral, 2ème Division, 1ère Section, 1er Prix ascendant, admise en 1ère Div., 2ème S.

Lens : Cercle Artistique Art et Travail des Cheminots, 2ème Division, 1ère Section, 1er Prix unanimité, confirmée en 2ème D., 1ère S.

COMPOSITION DES JURYS

1er groupe : MM. André Ameller, Président ; Brisse, Fontaine, Pecquet, assessseurs.

2ème groupe : MM. Désiré Dondeyne, Président ; F. Lemire, P. Dufrane, A. Vanderdonck, assessseurs.

3ème groupe : Maître C. Jay, Président ; J.-Y. Griseri, E. Drepier, assessseurs.

4ème groupe : Paul Pin, Président ; P. Moreau, Mme M. Colba, assessseurs.

5ème groupe : MM. Adrien Canavesio, Président ; J.M. Lekeux, L. Lelong, assessseurs.

6ème groupe : MM. Henri Clran, Président ; Legris, P. Hallebois, assessseurs.

A tous, Présidents et Assessseurs, la Fédération adresse ses vifs remerciements pour leur compétence animée par un souci constant d'impartialité.

la première cantinière et c'est le 5 septembre 1923 que la batterie-fanfare devint le Réveil Harfleurais, riche maintenant de 36 musiciens et de 30 majorottes sous la direction et la présidence de M. Michel Craquelin, secondé par MM. Daniel Joly et Jean Couture.

M. Michel Craquelin se réjouit ensuite du renouveau des fanfares-batteries et remercia la municipalité de son aide, et de son encouragement au fil des années par l'organisation des Festivals d'Harleur. M. René Lucas, Premier Maire-Adjoint, représentait M. Gérard Eude, Maire, qui était cependant présent aux festivités de la matinée.

En son nom et en celui de la municipalité, il dit sa satisfaction de fêter ce 70ème anniversaire de la naissance de la Société dont la première cantinière, Mme Flourey, était le témoin de ses débuts. Aussi, lui rendit-il hommage ainsi qu'à son père, M. Baillobay, à Arthur Flourey, mort en déportation et à Gaston Flourey, son mari, décédé, qui fut longtemps président et créateur avec M. Michel Craquelin du groupe de majorottes dont Mlle Catherine Joly fut la première capitaine. Ensuite, la Premier Adjoint se réjouit de ce que les jeunes s'intéressent à la musique et assurent la relève du Réveil Harfleurais, auquel il souhaite de pouvoir fêter dans dix ans son 80ème anniversaire.

CHERBOURG

Concert de printemps de l'Union Lyrique

Sous la baguette de Maurice Canes, l'Harmonie de l'Union Lyrique a obtenu un triomphe sous les yeux du compositeur Serge Lancel.

Maurice Canes a ouvert le concert sur une œuvre qui a valu à son harmonie un brillant premier prix lors du concours international de Saint-Satur, « L'Ouverture Taxane ». Très rythmée, elle nous a conduit dans les grandes plaines américaines et les instruments s'emballaient vraiment avoir l'âme des pionniers. C'était bien parti. Et puis est apparu un très grand compositeur austro-anglo-norvégien, Trevor J. Ford, virtuose du violon, du piano et du hautbois qui fit ses débuts dans la marine royale anglaise. Un leitmotiv : il est temps que l'Harmonie « utilise » ses instruments et que l'on crée des parties instrumentales intéressantes à jouer.

Dans « Four contrasts for wind », les clarinettes notamment ont eu affaire à une partition particulièrement vive et difficile, dont elles se sont fort bien sorties. L'introduction brève de l'« Allegro Moderato » était suivie d'un magnifique andantino qui nous a fait naviguer à bord d'un majestueux voilier sur les eaux calmes d'un fjord norvégien. Une danse, puis une marche anglaise dans le pur style de la musique saxonne ont conclu une interprétation très soignée et très agréable à l'oreille.

Nouveau voyage enfin avec le Gospel Rhapsody de Pierre Schaffer. Les noirs « l'écouvage ». Le malheur vaincu par le chant dans les plantations de coton. Le formidable mélange de la majesté du cantique avec le chaleur du rythme africain pour atteindre un paradis artificiel où la mort est une libération. L'harmonie n'a bien traduit ces états de fougue retenus pour finir au bord du jazz, en traversant les rivières profondes, les rives et les champs du « Sud ».

Après l'entracte qui permit l'installation du piano de Stanislas Vigerie, Serge Lancel, compositeur de Parade Concerto s'est montré aussi concentré que le pianiste. Son ami Stanislas Vigerie a fait parler la voix populaire avec un accompagnement de fête sûr une œuvre conçue spécialement pour le piano et l'harmonie lyrique, débarrassée des préjugés et voyant ainsi sa pulsance libérée.

Les musiciens ont été chaleureusement applaudis après chacune de leurs interprétations, et il y eut de nombreux rappels.

SEINE-MARITIME

ELBEUF

En ce froid vendredi soir de mal, « Les amis de l'Orgue » dans leur cycle de concerts « Les Heures Musicales de Saint-Jean-d'Elbeuf » proposent l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Ebuevienne sous la direction de Jean Letellier.

De nombreux auditeurs, un programme de qualité sont la preuve qu'il existe dans notre ville une vie musicale, peut-être modeste, selon certains, mais cependant effective.

M. Haquet, président des « Amis de l'Orgue », devait rappeler le but de cette association ; la restauration des orgues de Saint-Jean et de Saint-Etienne, instruments très anciens et de grande valeur.

L'O.S.A.E. est un ensemble de musiciens de tous âges et de toutes conditions, visages connus ou inconnus, d'Elbeuf ou d'ailleurs, unis au sein d'une même œuvre pour le plaisir de tous. Il convient de ne pas oublier que cet ensemble est composé de musiciens amateurs et bénévoles, pas toujours disponibles à toutes les répétitions et le directeur de l'O.S.A.E., conscient de ce fait, doit résoudre bien des problèmes.

Car diriger un orchestre, c'est non seulement battre la mesure, mais c'est également lui donner une âme ; être la présence à la fois rassurante et dominatrice qui permet de vaincre les difficultés de l'art musical, et cela Jean Letellier l'a parfaitement compris.

normandie

MEMENTO

Dimanche 21 octobre 1979, à Alençon, Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir.

HARFLEUR

70ème anniversaire du Réveil Harfleurais

Le 13 mai 1979, c'était le 70ème anniversaire de la Batterie-Fanfare spéciale « Le Réveil Harfleurais ». Celui-ci fut caractérisé par la participation des formations musicales : l'Avenir de Gournay-en-Caux ; la Havraise batterie fanfare et la Musique de Gonnevill-la-Mallet, qui, rassemblées à 9 h avec le Réveil Harfleurais, exécutèrent un morceau d'ensemble devant le perron de l'hôtel de ville, avant de se répartir dans les différents quartiers de la ville.

Toutes se retrouvèrent à 11h30 devant le Monument aux Morts de la Ville où une gerbe fut déposée par le Réveil Harfleurais. Ensuite, furent exécutés des morceaux propres à chaque société et deux morceaux d'ensemble, en l'occurrence, la Fille du Régiment et les Enfants de Troupe. Puis, eut lieu le rendez-vous, dans la salle des fêtes pour une remise de récompenses aux musiciens et majorottes associées au Réveil Harfleurais. Une des plus jeunes d'entre elles, devait lire l'historique de la Société créée le 1er octobre 1909 sous l'appellation de l'Union Patriotique. M. Delalancz, Maire de l'époque, en fut la première cantinière. C'est le 5 septembre 1909 le premier directeur, alors que sa fille, devenue Mme Flourey, fut



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi



nord-pas-de-calais

MAUBEUGE

27 mai 1979 Concours Interfédéral Palmarès

Trith-St-Léger : Fanfare Municipale, Division Honneur, 1er Prix unanimité, classement optimum.

Dunkerque-Malo : Harmonie Municipale, Division Supérieure, 1ère section, 1er Prix unanimité, confirmé en sup. 1ère S.

Arras : Harmonie, Division Supérieure 1ère section, 1er Prix unanimité, confirmé en Sup. 1ère S.

Aire-sur-la-Lys : Harmonie Municipale, Division Supérieure, 2ème section, 1er Prix, confirmé en Sup., 2ème S.

Croix : Musique Municipale, 1ère Division, 1ère section 1er Prix ascendant, classée en Supérieure, 2ème S.

Lomme : Harmonie « La Vétérante ».

Robert GOUTE, ancien Tambour-Major de la Musique de l'Air de Paris propose :

- Le Tambour d'Ordonnance, volumes I, II, III.
- 1er supplément du TO. III.
- Lectures rythmiques, cahiers A, B, C.
- Le Manuel du Tambour-Major.
- Le Guide pratique de l'Instruction
- Le Clairon d'ordonnance (livret et disque).
- Dictées de sons et de rythmes (sur cassette).
- Disques pour tambours seuls.

En préparation :

- Initiation au solfège rythmique (livret I et II).

Renseignements :

**Robert GOUTE, 5, Chemin des Essarts
95330 DOMONT — Tél. : 991.12.45**

Cet homme souriant engendre la sympathie et je suis persuadé que dans un proche avenir il obtiendra de ses musiciens et amis, un peu plus d'opinion dans les nuances, seule petite réserve concernant l'interprétation de ce programme bien équilibré : cordes homogènes, chaudes sonorités des cuivres et autres instruments à vent, percussion bien en place, cela sonnait admirablement bien dans la haute nef de Saint-Jean.

Présenté avec simplicité et érudition par Mme Lavaline, le concert débutait par l'« Ouverture d'Iphigénie en Aulide de Gluck ». A cette page succédaient six contredanses, pièces courtes où transparaissait l'écriture vigoureuse du maître Ludwig Van Beethoven.

« Mater Dolorosa » de A. Scassola, est une ouverture intensément dramatique où l'on percevait cependant une certaine tendresse mystique.

Œuvre puissante et passionnée, « Nabucco », Intermède symphonique de Verdi, fut très applaudi.

Belle prestation de Jacqueline Allou, cantatrice dans « Solitude » de Brahms et l'« Ave Verum Corpus » de Mozart, version chant et orchestre.

Un motet de Vanberken, « O Jesu Christe », nous permit d'entendre la Choroale de la Collégiale de la Saussaye sous la direction de l'Abbé Boissel. C'est du bon travail avec peu de moyens, une vingtaine de choristes, — l'interprétation est très nuancée, les attaques précises.

Nous devons retrouver cette chorale dans « Finlandia », poème symphonique avec chœurs et orchestre, de Sibelius. Introduction saisissante des cuivres soutenus par les timbales, puis les cordes et voix humilées. Incontestablement, ce fut l'apothéose du concert.

Amis de l'Orgue, Jean Letellier, musiciens de l'O.S.A.E., bravo! Merci à tous et au plaisir de vous entendre le 8 juin prochain, en la salle de l'Hôtel de Ville d'Elbeuf.

sud-est

SAVOIE

Chambéry

Harmonie Municipale

Fidèle à sa tradition, l'Harmonie Municipale de Chambéry donnait au mois de mars dernier, au théâtre Charles Dullin son concert annuel de printemps, concert donné cette année au profit de la Croix-Rouge pour aider son action en faveur de l'enfance malheureuse.

La variété des œuvres inscrites au programme témoignait une fois encore du dynamisme de cette société, dont le répertoire va du moderne au classique.

L'Harmonie, habituée à donner des concerts de grande classe, n'a pas failli à sa réputation, qui, il faut bien le dire, dépasse largement nos frontières : invités dans de nombreuses manifestations, les 80 musiciens sont parmi les meilleurs ambassadeurs de la Ville de Chambéry à l'étranger.

Entre l'Harmonie Municipale et le public chambérien existent depuis bien longtemps de véritables liens affectifs qui s'expliquent par le rôle et la place que tient cette formation dans la vie artistique de la cité.

Pas une fausse note pendant deux heures sous la baguette énergique de Serge Herlin, un chef bien sympathique : l'Harmonie donnait le meilleur d'elle-même. Les applaudissements qui vinrent encourager les musiciens n'étaient que mérités lorsque l'on sait le nombre d'heures de travail et de persévérance qu'il faut pour organiser un tel concert.

Après l'ouverture de Frelschutz de Weber, avec en solistes aux cors : Daniel Petrowitch et Bernard Mgrard, furent interprétés : « Concerts pour Trom-

pette » de J. Haydn, (solo de trompette par André Spéltch, solo de tuba par Jean-Paul Clavel) ; « Solo de concours » de André Messager (clarinette solo : Jean-Pierre Gallias) ; « Bugers holiday » de L. Anderson (solo pour 3 trompettes avec Michel Riquier, Marcel Rault, Michel Rigaud) ; « Andante de la symphonie concertante en mi majeur », de W.A. Mozart (avec au hautbois Ph. Vachez, à la clarinette J.-P. Gallias), au cor Daniel Petrowitch, au basson J.C. Vachez et au piano Patricia Periat) ; « Concerto de hautbois », de V. Bellini (par Jean Jourdin) ; « Trombone Troubadours » de D. Bennett (solo pour 4 trombones par André Anelli, Erick Carraz, Gilles Farinone et Gilles Morard) et « Trois inventions » de P. Scheffer, œuvre de grande qualité qui reçut une ovation particulière. Deux œuvres furent bissées, à savoir : « Mister Dixie » et « Braxillaner Polka ».

Par sa participation musicale aux diverses manifestations et cérémonies officielles, l'Harmonie est un élément indiscutable de la vie locale et les concerts d'été, rendez-vous traditionnels, rompent la monotonie et permettent aux touristes, comme aux autochtones d'apprécier la qualité artistique de cet ensemble.

Classée en « excellence A », il faut bien dire que peu de sociétés d'amateurs en France se hissent à ce niveau et son mérite en est donc plus grand.

Sans orgueil, l'Harmonie de Chambéry suit son chemin et répète inlassablement pour progresser encore et porter sa réputation au-delà des frontières tout comme hier en Allemagne pour le jumelage des villes de Chambéry et Albstadt, ou en Pologne au mois de juillet prochain.

Parmi les nombreuses personnalités présentes au concert nous avons noté M. Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale du Sud-Est.

Pierre CAMEBET

UGINE

Harmonie d'Ugine

« L'Echo du Mont-Charvin »

On ne peut passer sous silence cette grande fête musicale que fut l'anniversaire du centenaire de notre société, jumelée avec le festival des musiques de Savoie.

Les festivités commencèrent le vendredi 11 mai avec un grand concert de notre Harmonie, concert qui malgré ses grandes qualités n'attira pas la foule habituelle. Cette manifestation musicale fut suivie d'une sympathique réception présidée par M. Meunier, maire d'Ugine, où dans une bonne ambiance, chacun participa à l'extinction des 100 bougies du gâteau d'anniversaire.

Le point fort de cette grande manifestation musicale fut sans aucun doute le samedi 12 mai en soirée. Avant de céder la place aux différentes chorales et à l'Harmonie Municipale de Chambéry, le Président Albert Botta, dans une évocation très émouvante retraçait la vie de notre société centenaire toujours aussi jeune et dynamique. Puis tour à tour les différentes chorales des cités voisines (Albertville, Moutiers, Modane, Chambéry) présentèrent leurs

programmes, très appréciés. L'Harmonie Municipale de Chambéry nous combla également et il est regrettable que l'abondance du programme de la soirée ne permit pas une prestation plus longue. Enfin le clou de la soirée fut la réunion de tous les acteurs sur le plateau (chorales et Harmonie) pour une prestation commune de quelques œuvres. Ce fut un moment grandiose et émouvant qui amena au triomphal chant des « Allobroges » dirigé par J.C. Mihvielle, clôturant cette soirée d'une façon remarquable. A noter parmi les nombreuses personnalités la présence de M. Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale du Sud-Est.

Le dimanche 13 mai, consacré au Festival des musiques de Savoie, présentait l'aspect habituel de ce genre de manifestation : messes en musique, concerts de quartet, etc... Une température estivale permettait la réussite musiciens. M. Barjér, député, M. Meunier, maire d'Ugine, et de nombreuses personnalités avaient tenu à participer à cette manifestation populaire qui se terminait par un rassemblement de toutes les sociétés, au stade municipal. Après l'allocation de M. Botta, Président de l'Harmonie, un grandiose et vibrant des « Allobroges », joué par quelque mille musiciens, termina en beauté cette exceptionnelle journée. A l'issue de cette brillante manifestation toute à l'honneur de la musique populaire, M. Adam, Président fédéral, devait épingler la plaquette du centenaire de la Confédération Musicale de France à la bannière de « L'Echo-du-Mont-Charvin » d'Ugine.

P. BALEGNO.

sud-ouest

NECROLOGIE

M. Roger Saint-Blancard, vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, est tombé malade en début de l'année, alors qu'il était sur la Côte d'Azur, où chaque année il passait l'hiver. Soigné sur place, en clinique, il était revenu depuis quelques semaines en Gironde, en convalescence à Prêche, où il décédait début juillet. Il appartenait au bureau fédéral depuis près de cinquante ans. Il en fut vice-Président, plusieurs années avant la guerre de 39. Au cours de ce long mandat, il fut chargé de diverses missions concernant surtout les examens fédéraux et les assurances. Il avait été pendant de nombreuses années Président de l'Harmonie de Langon et Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Région de Langon fondée en 1947.

Les obsèques de M. Saint-Blancard ont été célébrées en l'église Saint-Gervais de Langon le 4 juillet. Après la cérémonie M. Henri Ciran devait rappeler l'influence et l'efficacité du disparu, qui était le doyen de fonction du Comité Fédéral et qui disparaît peu après son collègue vice-Président, Albert David et Gaston Dessaut.

M. Ciran évoqua les liens d'amitié qui unissaient M. Saint-Blancard à ses collègues et aux Sociétés fédérées, et retraça la carrière de dévouement accomplie par le disparu, vrai notable de sa cité, où ses charges furent multiples, que ce soit bien sûr à l'Harmonie et son Ecole de Musique, à la Société Hippique ou à la Calssco d'Épargne, au Conseil Municipal où il siégea très longtemps. Nous adressons nos condoléances à sa famille.

DORDOGNE

Des musiciens à l'honneur

Lors de la réunion annuelle de la Société pour l'Encouragement au Développement, des Musiciens de la Dordogne ont été à l'honneur. On notait dans l'assistance M. Mougebeaux, représentant M. le Préfet ; Mgr Patria, évêque de Périgueux ; MM. Alain Bonnet, Député, Merlihot, représentant le Président du Conseil Général et Couturas, Adjoint au Maire de Périgueux, représentant M. Guena.

C'est M. J. Blanchard, Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, Vice-Président Fédéral, qui remit à chaque musicien sa distinction après avoir eu pour chacun un mot amable et dit à l'assemblée pourquoi ces musiciens étaient à l'honneur.

Tour à tour MM. Galea, Président de l'Union Musicale de Saint-Astier, Vice-Président de l'Union et organisateur du Concours National de Musique de Saint-Astier, James, Couderc, Président honoraire de l'Harmonie de Ribérac et Roche la dynamique animateur, professeur et Président de l'Accordéon-Club de Belvès, reçurent la Médaille de Chevalier de l'Encouragement au Développement.

Puis MM. Avezou, Doche, Matrenchard, Poppi, Mesnard, tous de l'Union Musicale de Saint-Astier, reçurent la Médaille d'Or. Et enfin le benjamin, mais aux grands mérites, puisqu'il fonda et anima les deux Sociétés de musique de Vergt et d'Excideuil, M. Claudio Van de Zande Lucas, reçut la médaille de bronze.

JUMILHAC-LE-GRAND

10ème Festival de Musique de la Dordogne

Il faisait beau, 15 sociétés de musique, 3 groupes musicaux d'accordéons, 3 sociétés de majorettes, venaient de la Dordogne bien sûr mais aussi de Saint-Yrieix (87), Berson (33), Chateaufort-

eur-Charente (16) et de Châtel-Guyon (63) avaient répondu à l'invitation de la Fanfare de Jumilhac-le-Grand qui avait la charge en ce dimanche 17 juin d'organiser le 10ème Festival de Musique de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne.

Placé sous la présidence effective de MM. le Sous-Préfet de Montron, Alain Bonnet, Député, Vidal, Maire de Jumilhac-le-Grand, Beasse, conseiller Général, et sous l'égide de la C.M.F. et de la F.S.M.S.O. ce fut en tout point une réussite parfaite.

Le jury était composé de MM. Fondriest, Président de l'Union des Sociétés Musicales du Lot-et-Garonne, représentant M. Ciran, Président de la F.S.M.S.O., Duquesne, Ancien Chef de Musique du 22ème R.T.A. et du 4ème R.D.P., André Delbonnel, Président fondateur de l'Ecole de Musique de Montignac, Charly Colpin, Directeur de la Fanfare de Jumilhac, Jacques Mesnard, Secrétaire de l'U.D.S.M.D., compositeur Astérien et André Celerier, vétérans de la Fanfare de Jumilhac. Le Comité d'organisation était présidé par M. Angel Villessot, Président de la Fanfare, mais la cheville ouvrière de la réussite de ce très beau festival fut notre ami Roland Portemer, vice-Président de l'U.D.S.M.D., sous-chef de musique de la Fanfare ainsi bien sûr que tous les membres du bureau et les musiciens de la Fanfare de la municipalité avec à sa tête son Maire. Le club du 3ème Age décora d'une façon splendide la charmante cité de Jumilhac en fabriquant pendant l'hiver plus de 30.000 fleurs de papier crépon. Rien donc ne manquait toute la population avait travaillé et le Président Blanchard, vice-Président de la F.S.M.S.O., pouvait être fier en accueillant les Sociétés dès 9 h au côté de son ami Portemer.

La petite cité de Jumilhac fut donc animée pendant le courant de la matinée par toutes les Sociétés et les groupes de Majorettes. Pendant ce temps la Concorde de Terrasson sous la baguette de son chef Michel Charrette, donnait un très beau concert spirituel dans la vieille église de Jumilhac au cours de la messe.

Au vin d'honneur offert par le Conseil Municipal, MM. Vidal, Maire, Jean Blanchard, Président de l'UDSMO et Vice-Président Fédéral, Gérard Thomas, Sous-Préfet, prirent la parole pour dire leurs remerciements à tous les participants.

Dès 13 h 30, un grand défilé de toutes les Sociétés parcourut les rues de cette charmante cité pour se rendre sur Allées parfaitement décorées où l'on remarqua une magnifique Lyre de 2 mètres de haut derrière le podium et en fond les tourelles du Château. Un décor de rêve !

Micro en main le toujours dynamique Président Jean Blanchard accueillait les Sociétés, les présentait au public nombreux et les mettait en place pour le morceau d'ensemble les « Apprentis Marins » sous la baguette du bouillant Chef de la Fanfare Charly Colpin. Puis le Fanion de l'Union fut transmis à Jumilhac par Mme Auger-Consell et M. Beau respectivement Directrice et Président de l'Accordéon-Club Périgourdin, qui l'année dernière avait eu la charge avec la Batterie Toulonnaise d'organiser le 9ème Festival à Périgueux. Tour à tour, les Sociétés donnèrent leurs morceaux de Festival pour la très grande satisfaction d'un public averti et aimant par dessus tout notre belle musique populaire.

Vers 18 h 30, ce fut la remise des Portemer, au Président Jean Blanchard, des par la Municipalité de Jumilhac ainsi que diplômes et médailles pour les Sociétés.

En un mot, belle journée de notre art populaire, très belle fête de la jeunesse et de l'amitié.

Nos félicitations iront à tous les membres de la Fanfare de Jumilhac-le-Grand, au Président Villessot, à Roland Portemer et au Président Jean Blanchard.

Et vive le XIème Festival de la Dordogne à Saint-Pardoux-la-Rivière en 1980.

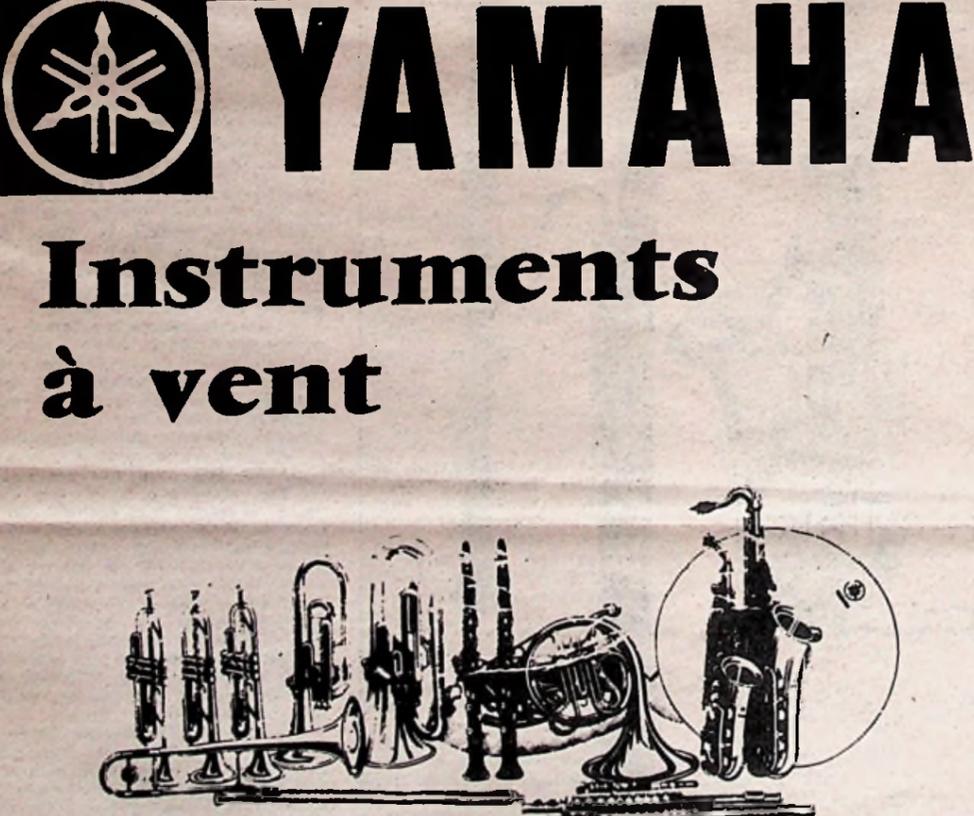
Ribérac

Le centenaire de la Société Musicale

Il pleuvait ce dimanche 20 mai pour le centenaire de la Société Musicale de Ribérac. Malgré tout, le Festival de musique qui était prévu put se dérouler au mieux des possibilités locales et grâce à la gentillesse et à la compréhension de M. Cazeau, maire, conseiller général et régional de Ribérac.

Dès le matin l'animation de la ville était faite avec des défilés et des aubades par les 19 Sociétés de musique présentes. Au cours de la messe c'est la Concorde de Terrasson qui se fit entendre sous la direction de M. Charretto. Puis ce fut une remise de gerbe au Monument aux Morts, les sonneries étant exécutées merveilleusement par l'Espérance de Mareuil sous la direction de Daniel Bernard et la Marsillaise par l'Harmonie de Saint-Astier sous la direction d'Hubert Poppi. Puis l'assistance se rendit à la mairie de Ribérac où un vin d'honneur était offert par la municipalité. Au cours de ce vin d'honneur le Docteur Cazeau, Maire, et M. Henri Ciran, Président de la F.S.M.S.O. devaient prendre la parole.

Hélas, il pleuvait encore plus en début d'après-midi ; malgré tout, le défilé eut lieu, pas pour se rendre sur le stade mais dans la salle de gymnastique du C.E.S. que le Maire de Ribérac



YAMAHA

Instruments à vent

**PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE**

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue Ernest-Renan - 93500 Pantin - Tél. : 844.73.99

avait fait ouvrir pour recevoir Sociétés et le nombreux public qui malgré le temps avait tenu à assister à cette belle manifestation du Centenaire.

Avec un peu de retard le jury avait pris place en même temps que les Sociétés. Le Président du Festival était M. Henri Ciran, Président de la FSM du Sud-Ouest qu'assistait MM. Léon Tsui, Musicologue, Président-adjoint des Groupes folkloriques de France, Président honoraire de l'UAICF, Roger Colteux, compositeur et chef de musique, M. Davier et Mme, de la Fédération du Sud-Ouest, Hubert Poppi, Chef de Musique de Ribérac, et Jan Blanchard, Président de l'U.D.S.M.D.

Et enfin ce fut le morceau d'ensemble dirigé et composé par Roger Colteux, « La Marche des Alpes ». Puis au spectacle présenté de main de maître par Jan Blanchard, l'actif Président des Sociétés Musicales de la Dordogne, tour à tour la Batterie Fanfare et les majorettes de Ribérac jouèrent et dansèrent sous la direction de Didier Lagarde et Hubert Poppi. L'Orchestre d'Accordéons de Mme Bornaud de Saint-Aguilain (17); les gracieuses majorettes de Marmande; la Fanfare de Jumilhac-la-Grand sous la direction de Charly Colpin; la Terrassonnaise et les Majorettes sous la direction de René Dupré; l'ensemble de flûtes et cordes des Jeunes Musicales de Trélissac sous la baguette d'Annick Moyrand; l'Union musicale de Mussidan sous la direction de José Valiente, l'Etoile de Châteauneuf et ses Majorettes (17); la Fanfare du Périgord Vert de Saint-Pardoux-la-Rivière, sous la baguette du Maestro René Darfeuille; la Concorde de Terrasson, direction M. Charrette; la Fanfare de Comfollens et ses Majorettes, direction A. Rouffignac; la Jeunesse Musicale de Trélissac, direction Germain Moyrand; les Baladins de Neuville, orchestre d'accordéons et orgue sous la baguette de Jos Valiente; le Club-Stella de Bergerac et ses majorettes; l'Union Musicale de Saint-Astier, direction H. Poppi; la Fanfare d'Aube-

terre (17) et ses Majorettes, direction M. Lacoste et pour finir sous la direction d'Hubert Poppi, l'Harmonie de Ribérac.

Après M. Henri Ciran avait remis à la glorieuse bannière de Ribérac, la Médaille du centenaire et des récompenses à des musiciens et dirigeants de Ribérac méritants. L'Harmonie de Ribérac et son Président, M. Jesson sont à féliciter pour leur organisation contrariée par le mauvais temps mais malgré tout ce fut une belle fête de la musique.

GIRONDE

ESPIET

XXIIème Congrès de l'Union des Batteries Fanfares

Présents : MM. Ciran, Davier, Chenu, Pigoux, Lafon, Marbouty, Bouslier, Templier, Lacaze, Rapin, Mme Loubal, Mons, Foussat, Conseiller général du canton de Brannes : Lapoussé, Maire d'Espiet.

Sociétés présentes : Le Tourne, Aiguillon, Bassens, Saint-Estèphe, Cantenac, Cadillac, Caudéran, Lalande de Pomerol, Gradignan, La Tresne, Les Amis de Pomerol, Mérignac, Espiet, Lugon, Majorettes Loubésiennes Bleu, La Tréssoise, Les Dauphins et Dauphines du Lac, Cenon, Majorettes Loubésiennes Rouge, Marcamps, Soussans, Majorettes Gironnaises, Saint-Emilion, Les Twirlings Princess 33, Montussan, Galgon. Excusée : La Bouscataise.

Le congrès est ouvert par le Président qui demande une minute de silence pour Mlle Fonfrède, décédée récemment. Il remercie ensuite toutes les sociétés les différentes manifestations qui se sont produites.

Après une petite allocution du Conseiller Général et du Maire d'Espiet, M. Ciran souhaite la bienvenue aux sociétés pour le Congrès fédéral qui se tiendra à Bordeaux début avril, et de plus pour le concours national de Bayonne le 3 juin 1979. Il souligne l'action entreprise par M. Barrière, Président de l'Avenir

du Haut Quercy, qui voudrait faire du château « Carenac », un centre de formation de jeunes musiciens.

M. Chanu souhaite la bienvenue aux nouvelles sociétés de l'Union.

Le secrétaire donne lecture du compte rendu du Congrès d'Aiguillon qui est acclamé à l'unanimité.

M. Rapin prend la parole et retrace les différentes manifestations qui se sont déroulées durant l'année écoulée (1 congrès, 2 centres d'examen, 13 festivals, dont 1 concours fédéral musique et majorettes, 4 cours de moniteurs tambours).

M. Pigoux fait ressortir l'effort fait par certaines sociétés pour les cours de moniteurs tambours, et précise une fois de plus de ne pas amener des débutants, car ces cours sont donnés en vue de former des moniteurs pour chaque société. Il est demandé donc aux sociétés de n'envoyer que leur meilleur tambour en vue de le perfectionner.

Mme Loubal, présidente de la commission des majorettes précise le progrès réalisé au cours de l'année écoulée par les groupes de l'Union, et l'adhésion de nouveaux groupes. Elle informe que ces stages auront lieu trois fois par an (Pâques, Toussaint, Noël).

Pour toutes nouvelles informations, s'adresser à elle. Tél. : 48.63.39.

La parole est à M. Blanc, rapporteur de la commission des comptes, qui nous fait un rapport détaillé. La commission remercie le trésorier pour sa 20ème gestion, et sa bonne tenue des comptes. Le trésorier demande aux sociétés de payer la cotisation en début d'année.

Les examens individuels se dérouleront à 9 h, les 22 avril à Mérignac et le 29 avril au Tourne.

Liste des festivals et concours 79 : 6 mai, Cenon ; 13 mai, Saint-Estèphe ; 20 mai, Mérignac ; 24 mai, Le Bouscat ; 27 mai, Saint-Loubès (Bleues) ; 3 juin, Bordeaux Lac - Bayonne (concours national) ; 10 juin, Cantenac - Lalande de

Pomerol ; 17 juin, Lugon (concours fédéral) ; 24 juin, Le Tourne ; 1er juillet, Les Amis de Pomerol ; 8 juillet, Soussans - Espiet ; 2 septembre, Cadillac (concours majorettes) ; 9 septembre, Galgon ; 6 juillet 1980, concours fédéral aux Amis de Pomerol ; en 1980, concours fédéral Majorettes Saint-Loubès (Bleues) ; 13 janvier 1980, Congrès à Cenon.

Ensuite a lieu l'élection du bureau.

Sont élus : Présidents d'honneur : Mmes Laportes-Trilles, Lefay.

Président : M. Chenu. Vices-présidents : MM. Pigoux, Lafon. Secrétaire : M. Templier.

Secrétaire adjoint : M. Lacaze. Trésorier : M. Marbouty.

Trésorier Adjoint : M. E. Bouslier. Archiviste : M. Rapin.

Délégués aux récompenses : MM. Rapin, Dufoy.

Délégués auprès de la FSMDO : MM. Chenu et Templier.

Présidente commission majorettes : Mme Loubal.

Commission technique majorettes : Mmes Loubal, Faure, Fonfrède, Verdier, M. Dupouy.

Adjointes : Mmes Alvarez, Ceynat.

Commission technique musique : MM. Chenu, Marbouty, Pigoux, Rapin, Templier, Lacaze, Especier, Dufoy, Faure.

Commission des comptes : MM. Blanc, Dufoy, Castaing, Raynaud, Helie.

Commission de discipline : MM. Moret, Rapin D, Faure, Henaut, Peybernes.

1er Tiers : MM. Bouslier J-P, Rapin M, Pigoux, Verdier, Mme Loubal.

2ème Tiers : MM. Marbouty, Templier, Lacaze, Ferrandé, Faure.

3ème Tiers : MM. Chenu, Bouslier E, Moret, Bousseau, Lafon.

LIBOURNE

Une grande première

8 juin 79 : Pour la première fois, l'Harmonie du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais participe au Festival de Printemps organisé par le

célebre concertiste, Jean-Marie Londeix. L'Harmonie de Groupement, ce sont 90 musiciens, issus des sociétés de Coutras, Espiet, Izon, Lagorce, Libourne, Saint-Denis-de-Piles, Saint-millon, Saint-Védard-de-Guilzères, St-Saurin-sur-L'Isle et Vayres.

Le premier projet d'un tel groupement date de 1936 : 43 ans !

Au programme de cette première :

« Empire State Building » de John Darling (directeur : Gilbert Boissou) ;

« Brazil », de Barosso-Scheffer (directeur : Claude Fortin) ; Extraits d'Aïda et de Nabucco de Verdi, avec le concours des chorales des CES, Collège et Lycée de Libourne (directeur : Pierre Lenhart).

L'ovation qui monta de l'immense salle au dernier accord de Nabucco fut énorme.

Bravo donc aux trois directeurs, aux musiciens, aux choristes, ainsi qu'à M. Daniel Malville, Président du Groupement du Libournais, grâce à qui ce vieux projet a été enfin réalisé.

PAULLAC

Harmonie-Union Paullacaise

Le dimanche 6 mai, un car complet, précédé et suivi de voitures particulières partit de Paulliac à 6 h 20 du matin pour Barbezèux.

L'Harmonie Union Paullacaise allait participer avec ses trente-cinq musiciens à la grande Journée musicale organisée par l'Avenir Musical et les Majorettes du Barbezèzien.

Vers 9 h, les musiciens prenaient place dans une grande et fort luxueuse salle des fêtes à Plaisance, face à un jury qualifié, présidé par M. Colteux, compositeur.

L'Harmonie Joua « Lille-Brest » défilé de Philibert, et la sélection sur « Les Contes, d'Hoffmann », de J. Furgot.

L'après-midi, au stade municipal, dès son tour venu, l'Harmonie prit place sur le podium et interpréta « Le Pays du Sourire », de Franz Lehar (fantaisie de F. Andrieu). Elle fut très applaudie.

Vers 19 h 30, toutes les sociétés musicales et majorettes se regroupèrent sur le terrain et exécutèrent le morceau d'ensemble « Lille-Brest ».

Vers 20 h, ce fut la lecture du palmarès et la distribution des coupes et diplômes aux dirigeants des sociétés : le Président et le Directeur musical reçurent une superbe coupe accompagnée d'un diplôme ainsi rédigé : mention au Directeur et félicitations aux jeunes élèves de la classe de percussion.

SAINT-LOUBES

Concert « Orgue et Musique »

Pour son premier concert public, l'association loubésienne « Orgue et Musique », maintenant centenaire, avait fait appel à une importante phalange de musiciens puisque, tous réunis, leur nombre dépassait les 120 exécutants. Ses buts, rappelons-le, sont la promotion de la vie musicale et culturelle sur le secteur de Saint-Loubès autour de la restauration de l'orgue.

La particularité de ce concert résidait en ce que dans leur majorité ces musiciens étaient issus de notre commune ou des communes alentours. En effet, à côté de la « Lyre » de Saint-Loubès, augmentée pour l'occasion de quelques instrumentistes venant des harmonies voisines, nous rencontrons sur ce programme les interventions de la nouvelle chorale, créée il y a maintenant trois mois sous l'égide de l'association et dirigée par Marie-Françoise Sapls, ainsi que celles de la chorale des anciens petits chanteurs du Sacré-Coeur sous la direction de l'abbé Daurel. Deux trompettes venues de l'Harmonie d'Ambès, mais participant pour l'occasion aux exécutions de la « Lyre » : Michel Pelette et Christian Moulon, soutenus à l'orgue par Mme Caviannac, organiste à Ambès, interpréteront des œuvres en duo pendant que la partie d'orgue seul était tenue par le titulaire de l'orgue de Saint-Loubès, Jean Barraud.

L'église fut rapidement pleine à tel point que de nombreux auditeurs ne purent trouver de place assise.

Le concert débuta par une Toccata en ut majeur de Bach. Ensuite, toujours à la tribune, les deux trompettes jouèrent un concertino de Batman qui précéda une danse allemande pour orgue de Henry Dumont.

Installée dans le chœur de l'église et répondant aux musiciens de la tribune, la « Lyre », sous la baguette de son chef André Juin, fit résonner son Entrée solennelle, de Roger Colteux, avant de donner une des Scènes Pittoresques, de Massenet, l'Anacéus. On put remarquer, à cette occasion, la trop grande naissance de cette formation, eu égard aux dimensions de l'édifice et aussi, par rapport aux possibilités des autres exécutants — chorales, orgues —

En même temps on a pu apprécier les efforts de cette formation et surtout de son chef pour se constituer un répertoire hors des sentiers battus.

Fort de plus de quarante-cinq chanteurs, âgés de 8 à 60 ans, l'Ensemble choral de l'association Orgue et Musique, sous la direction de Marie-Françoise Sapls, interpréta trois chansons folkloriques qui donnèrent lieu du travail accompli par ces amateurs de polyphonie réunis pour la première fois il y a seulement trois mois.

A la suite de quoi, l'orgue donnait deux pièces du français Du Mage, suivies par un concertino à deux trompettes et une pavane de Dumont. Le « Lyre » ensuite, jouait Beethoven avec l'Adagio de la Sonate pathétique transcrit pour harmonie et une œuvre originale de Colteux, Cortège Impérial : les dernières



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.



Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville

notes de l'Harmonie clôturèrent la première partie.

Après l'entracte, le concert reprend par la Marche de Bravoure de Schubert, inscrite, depuis plusieurs années, au répertoire de la « Lyre ». La Chorale à son tour donna trois chants sacrés : une Negro-spiritual, un Alleluia en canon de Boyce, et un Pssume de Théodore de Bèze, exécutés avec émotion et recueillement. Une méditative Elégie de Louis Vierne, le célèbre organiste de Notre-Dame de Paris, lui répondait avant le majestueux Chant des esclaves, de Nabucco de Verdi, dont les lignes résonnaient amplement sous voûtes.

Après ces effusions post-romantiques, l'orgue nous ramenait à une méditation impressionniste avec les trois petites pièces de Jehan Alain : Climat, Monodie et la Gallade en mode Phrygien, suivies d'un retour à la rigueur classique avec la Chaconne de Pachelbel qui introduisait parfaitement le retour aux sources effectué par la Chorale des anciens succès chantés du Sacré-Coeur avec successivement des pièces de Alchinger (17ème siècle), Van Berochem (16ème), Jacquina des Prés (15ème) et le Salve Regina grégorien, œuvres interprétées sous la direction très vivante et imagée de l'abbé Dauré.

Enfin, pour conclure, nous eûmes le plaisir d'entendre le choral final de la Passion selon Saint-Jean, de Bach, œuvre symbolisant la communion musicale de cette soirée puisqu'elle faisait participer les deux chorales réunies accompagnées par l'orgue à la tribune. On eut droit à un grand moment de ce concert, très chaleureusement applaudi le choral dût être redonné avant le morceau final exécuté par la Lyre, Sortie triomphale, de Colteux, qui fut également bissé par un public enthousiaste.

Cette manifestation témoigne, par sa richesse et sa spontanéité, d'un élargissement considérable du goût du public pour les activités musicales à Saint-Loubès tant du côté des auditeurs que de celui des interprètes. On peut penser à cet égard que l'action continue de notre « Lyre », seule à porter le flambeau de la musique depuis des décennies, n'est pas étrangère à ce renouveau.

Jean BARRAUD.

VAYRES

M. Robert Feyte
passé le flambeau à
M. Guy Reclus

L'assemblée générale le 4 avril dernier a procédé au renouvellement du bureau de l'Harmonie.

Présidents d'honneur : Docteur Henri Barde ; Docteur Henri Feyte ; Docteur Jean-François Ravaut ; MM. Henri Leane (maître) ; Robert Feyte ; Paul Glotin ; Pierre Mathieu ; Antoine Rouquette ; Roger Reclus.

Président : M. Guy Reclus.
 Vice-Présidents : MM. Daniel Faix, Jean Fièvre, Jean Labedade, Daniel Melville.

Secrétaires : MM. Hubert Moine, Edmond Jourdan.

Trésoriers : M. Paul Reclus, Mme Guy Reclus.

Archiviste : M. Dominique Rataud.
 Directeur : M. Gilbert Boissou.

Directeur honoraire : M. Paul Grelot.
 C'est avec beaucoup de regret que l'assemblée a reçu la démission de M. Robert Feyte.

Et avec beaucoup d'émotion aussi, car, toute sa vie, M. Feyte a servi la musique.

Déjà, en 1913, il étudia le solfège à l'Harmonie de Libourne. En 1919, il entra à l'Harmonie de Génissac, où il se révèle un excellent baryton.

En 1927, il devient vice-président de l'Harmonie - Avenir de Vayres. Et, en 1964, après le décès de M. Edouard Dubois, il en devient président.

Comme tous ses prédécesseurs, son mérite fut grand de maintenir une société musicale à Vayres, car il y eut des années difficiles ! Mais, grâce, à M. Feyte, notre Harmonie sera centenaire en 1984.

M. Robert Feyte, conseiller municipal (titulaire de la Médaille d'argent départementale et communale) est officier du Mérite agricole et Médaille d'or des Sociétés musicales de France.

Longue et paisible retraite, M. Feyte.

Le nouveau président, M. Guy Reclus, est aussi un fidèle serviteur de la musique : Dès l'âge de huit ans, sous la conduite de son père musicien à l'Harmonie, M. Reclus commence l'étude de solfège et de la flûte. Désireux de se perfectionner, il entre au Conservatoire de Bordeaux, dans la classe que dirigeait alors le célèbre flûtiste du Grand-Théâtre : Maurice Pruvost. Et en 1948 il obtient un premier accessit de flûte.

Pendant son service militaire, il entre à la musique d'armes du matériel (120 exécutants) ; et, sous la baguette du capitaine Beaufort, il participe à de nombreux concerts dans la capitale.

De retour à Vayres, M. Reclus fut professeur de flûte à l'École de musique, où il a eu de nombreux élèves.

Elu au conseil municipal en 1971, M. Reclus est Maire-adjoint depuis 1972.

Pour redonner à notre société musicale plus d'éclat, M. Reclus a un grand projet : relancer l'École de musique, et y amener beaucoup de jeunes !

Tous nos meilleurs vœux de réussite, M. Reclus.

PYRENEES-ATLANTIQUES

BAYONNE

Concours National de Bayonne
(2 et 3 juin 1979)
de l'Union Musicale

Les sociétés musicales centennaires ne sont pas légion. L'Harmonie Bayonnaise se devait de fêter dignement cet événement, après avoir traversé quelques périodes fastes ou non. Les diverses manifestations se sont déroulées comme elles étaient prévues : animation des rues le samedi après-midi, concert salle Lauga. Le dimanche, cérémonie au Monument aux Morts, messe à la cathédrale ; mention particulière à l'Harmonie d'Aurillac assurant la partie musicale. Festival l'après-midi, précédé du défilé rituel se terminant par deux brillants morceaux d'ensemble dirigés simultanément par MM. Trémone et Mimram et une non moins brillante Marseillaise dirigée par M. Ameller.

Le soleil était au rendez-vous. 28 sociétés ont répondu à notre invitation (17 harmonies, 11 batteries-fanfarses et quelques groupes de majorettes).

Nous tenons à remercier MM. Ameller et Ciran de leur précieux concours ainsi que tous les jurés.

Nous avons essayé de les recevoir au mieux de nos possibilités, en particulier une petite excursion dans le Pays Basque, trop courte à notre avis — le temps horaire étant limité au plus juste — et une réception au Musée Basque.

Remerciements également aux sociétés présentes le samedi pour leur audition, très applaudie par le public salle Lauga. Les absents ont eu tort de manquer par cette occasion de savourer des exécutions de qualité par l'Harmonie municipale de Lorient, les Juniors de la Teste, l'Harmonie municipale d'Aurillac et sa batterie-fanfarses, les batteries-fanfarses d'Arcangues et Bidart, ainsi que celle de Morcenx, les Majorettes d'Anglet et Biarritz. Pour la finale, l'Harmonie Bayonnaise sous la direction de son chef, M. Mimram avait travaillé un programme de choix chaleureusement applaudi.

A l'issue du banquet de clôture réunissant plus de cent convives, et après les allocutions de rigueur, une pluie de médailles fut distribuée aux membres de l'Harmonie.

PALMARES

Présidence du concours : M. André Ameller, Président de la C.M.F.
 Les 7 jurys constitués pour juger les 28 sociétés présentes, ont été ainsi composés :

JURYS HARMONIES :
 No 1, salle Lauga : Président, M. Ameller, Président CMF ; Membres : M. Henri Ciran, Vice-Président CMF ; M. André Sarzi, Président de la FSM du Midi.

No 2 groupe scolaire Albert-1er : Président, M. André Relin, Vice-Président CMF ; Membres, M. Lucien Elle ; Mme Louis Savy.

No 3 groupe scolaire des Arènes : Président, M. Paul Pin, Secrétaire général CMF ; Membres, M. Jean Ambroise, Mme Robert Davier.

No 4 groupe scolaire du Petit-Bayonne : Président, M. Léon Rose, trésorier adjoint CMF ; Membres, MM. J-C Fondrest, Louis Savy.

No 5 groupe scolaire Jules-Ferry : Président, M. André Deltour, trésorier général CMF ; Membre, M. Robert Davier.

BATTERIES FANFARES :
 No 6 parc des Sports (terrain d'honneur) : Président, M. André Trémone, conseiller technique batteries-fanfarses CMF ; Membres, MM. Jean Blanchard, Paul Romatet.

No 7 parc des Sports (piste d'athlétisme) : Président, M. Claude Chenu, Président Union batteries-fanfarses de la Fédération du Sud-Ouest ; Membres, MM. Paul Pigoux, Robert Labarrère.

PALMARES

HARMONIES :
 Division excellence, 1ère section : Harmonie de La Teste (Gironde). Directeur M. Pierre Montell. 1er prix ascendant, vase de Sèvres offert par M. le Président de la République.

Division supérieure, 1ère section : Harmonie municipale de Lorient (Morbihan). Dr Gallnier. 1er prix ascendant. Coupe S.I. Bayonne.

1ère division, 1ère section : Les Amis de Sainte-Cécile Mont-de-Marsan (Landes). Dr Dlama. 1er prix unanimité. Coupe Fédération Musicale du Sud-Ouest.

Harmonie Municipale de Châtelleraut (Vienne) : Dr Massaroff. 1er prix unanimité. Coupe Harmonie Bayonne.

Société Philharmonique de l'Isle-Jourdain (Gers) : Dr Bousquet. 1er prix unanimité. Coupe ville d'Anglet. Une partition offerte par les Editions Leduc.

Harmonie Municipale d'Orthez (Pyr.-Atl.) : Dr Carpentier. 1er prix unanimité. Coupe Gomez Vazé plus une partition offerte par les Editions Leduc.

Harmonie Municipale « La Cigale » de Morenx (Landes) Dr Lassus. 1er prix. Coupe Harmonie Bayonne plus une partition offerte par les Editions Leduc.

1ère division, 2ème section : Harmonie municipale d'Aurillac (Cantal). Directeur M. Vidal. 1er prix ascendant. Coupe Harmonie Bayonne.

Union Musicale de Saint-Astier (Dordogne). Directeur M. Popl. 1er prix. Coupe Office National Tourisme Anglet.

2ème division, 1ère section : Harmonie de Rion-les-Landes (Landes). Directeur M. Donnadiou. 1er prix ascendant. Coupe ville de Bayonne plus 300 F offerts par la Confédération Musicale de France.

2ème division, 2ème section : Har-

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS

avec

GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	605	770
CORNET, si b	690	855
BUGLE, si b	795	995
ALTO, mi b	1200	1540
BARYTON, si b	1600	2080
BASSE, si b à 4 pistons	2090	2670
SOUBASSOPHONE, si b		
pavillon orientable et démontable	6790	8280
TROMBONE à coulisse	800	1040
TROMBONE à pistons	1540	1995

	LAQUES OR	CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b		1850
SAXO ALTO, mi b		2055
SAXO TENOR, si b		2230
SAXO BARYTON, mi b		4350
CLARINETTE, si b, super ébène		930
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins		800

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



nie Juniors Côte d'Argent (Gironde). Directeur M. Dupin. 1er prix ascendant. Coupe Conseil Général des P-Atlantiques plus une «ompette harmonie Semler-CMF.

Harmonie Montfort-en-Chalosse (Landes). Directeur M. Abadie. 1er prix unanimité. Coupe Calasse d'Espagne Bayonne plus 300 F offerts par la CMF.

Harmonie des Hauts de Gironde - St-Christoly-de-Blaye. Directeur M. Sirdet. 1er prix unanimité. Coupe Harmonie Bayonne plus 300 F offerts par la CMF.

Harmonie - Fanfare de Lezay (Deux-Sèvres). Directeur M. Magnan. 1er prix. Coupe Radio-Andorre plus 300 F offerts par la CMF.

3ème division, 2ème section : Harmonie Juniors de Mérignac (Gironde). Directeur M. Montell. 1er prix ascendant. Coupe Jeunesse et Sports.

Harmonie de Varilhes (Ariège). Directeur M. Lacombe. 1er prix ascendant. Coupe Village Vacances Anglet. Mention au directeur.

3ème division, 3ème section : Harmonie municipale de Lons (P-Atl.). Directeur M. Pees-Lahon. 1er prix ascendant. Coupe Editions Martin plus une clarinette Semler (CMF).

BATTERIES-FANFARES :
 Division Excellence Groupe C : La Cigale de Morcenx (Landes). Directeur M. Lassus. 1er prix unanimité. Vase de Sèvres par la C.M.F.

Division supérieure, 2ème section : Batterie-Fanfarses « Quand Même » de Mérignac. Directeur M. Tempuer. 1er prix. Coupe M. Ladoussé.

2ème division, 1ère section : Les Merlots de Cars et Blaye (Gironde). Directeur M. Michaud. 1er prix ascendant. Coupe Harmonie Bayonne.

Batterie-Fanfarses de Saint-Estèphe. Directeur M. Lubat. 1er prix ascendant. Coupe Radio-Andorre.

2ème division, 2ème section : Batterie-Fanfarses d'Aurillac. Directeur M. Raynaud. 1er prix unanimité. Coupe Réveil Anical-Anglet.

Fanfarses de Marche de Saint-Loubès. Directeur M. Bertholier. 1er prix. Coupe M. Senec.

3ème division : Batterie-Fanfarses d'Aiguillon (L-et-G). Directeur M. Espaceler. 1er prix. Coupe Comité des fêtes Anglet plus 250 F offerts par la CMF.

Batterie-Fanfarses « n'Avant » Gradignan (Gironde). Directeur M. Lafont. 2ème prix. Coupe Comité Tourisme Pays Basque.

Batterie-Fanfarses « Les Amazones » Lormont. Directeur M. Lutard. 2ème prix. Coupe M. Bernard Marlié, député-maire de Biarritz.

Batterie-Fanfarses Emak-Hor - Arcangues. Directeur M. Labatut, classé en division d'excellence, 2ème section. Coupe Union commerciale de Bayonne plus un clairon offert par la CMF.

Félicitations du jury au directeur. Batterie-Fanfarses « Les Bleuets » Martillacals. La Brède. Dr M. Rougier, classé en 3ème division. Coupe Casino de Biarritz plus 250 F offerts par la CMF.

tarn

BRIATEXTE

Centième anniversaire de l'Harmonie L'Avenir

L'Avenir de Briatexte est une des plus anciennes Sociétés Musicales du Tarn. En effets, ses origines remontent au siècle dernier, en 1879, où le Directeur de l'Ecole, le Frère l'Herminé, prit la Direction d'un modeste groupe d'amateurs.

Ce groupe se transformera en Fanfare en 1882, il deviendra en 1920, l'Avenir de Briatexte, notre Harmonie actuelle.

A ses débuts, l'Avenir de Briatexte fut placé sous la responsabilité de trois hommes passionnés de la Musique Populaire : MM. Henri Cantayre, Arthur Barthes et Frédéric Guilhe.

Il y a plus d'un demi-siècle, nous trouvons les premiers récompensés de l'Avenir de Briatexte, c'était en 1928, ils avaient pour nom : Henri Cantayre, Jean Soulet, Frédéric Guilhe, Louis Guilhe, Arthur Barthes, Charles Condat, Daniel Causse.

Vingt ans plus tard, en 1948, nous relevons les noms suivants : Raoul Sidobre, Henri et Jean Cantayre, Arthur et Jean Barthes, Daniel Causse et Georges Escrive.

En 1952, M. Olivier Guilhe est nommé Président succédant à Henri Cantayre qui avait assuré ces fonctions 50 ans durant (1902-1952). En 1959, c'est Jean Cantayre qui succède à Olivier Guilhe, la Direction étant assurée par Georges Escrive.

Les grandes dates de notre Société furent les suivantes :

1903 : Concours de Lautrec.
 1904 : Concours de Carcassonne.
 1906 : Concours de Cahors.
 1908 : Concours de Marseille.
 1910 : Concours de Rodez.
 1927 : Concours d'Albi.
 1929 : Nouveau Concours à Marseille.
 1931 : Concours de Mazamet.
 1934 : Le mémorable Concours de Goussier.

Pour terminer, je voudrais vous parler du bureau actuel que préside M. Robert Regnier, aidé pour la Direction par M. Fernand Dondeyne, 1er Prix d'Honneur du Conservatoire de Lille, chef de musique depuis de nombreuses années de l'Union Musicale de Graulhiot.

Les Vice-Présidents en sont : MM. Crouzet et Sidobre, le secrétariat étant confié depuis 43 ans à Alain Aspe.

Voilà très rapidement brossé 100 années d'activité musicale du la charmant cité de Briatexte. Palmars élogieux qui témoignent de la vitalité de la Musique de l'Avenir de Briatexte au sein de la Fédération du Tarn.

Ce fut le 6 mai 1979, qu'eurent lieu les fêtes du centenaire.

Le matin, à 10 h 30, messe avec le concours de l'Orchestre Junior Graulhiot-Briatexte, sous la direction de M. Dondeyne.

A 11 h 30, défilé, très apprécié par les spectateurs, des majorettes et clique de Carmaux.

L'après-midi ce même groupe parcourut les rues de notre village accompagné par les majorettes du Graulhiot et la clique de Montredon-Labessonnière au grand complet. En troisième position venait la clique de Saint-Paul-Cap-de-Joux sous la direction de son toujours jeune chef M. Benes, suivie des musiciens Graulhiot-Briatexte. Tous ces groupes se sont rejoints sur la place des Couverts et ont évolué à tour de rôle sur le podium suivis par les applaudissements.

C'est à 18 h que débuta le concert sous la direction du très grand musicien Fernand Dondeyne, avec la participation de nos amis de Graulhiot, d'Albi, Carmaux, Saint-Juéry, Roquecourbe et Lavaur, que nous remercions d'avoir répondu à notre appel. Tous les morceaux furent admirablement exécutés et appréciés du public.

Le repas du soir, réunissant tous nos amis, termina cette magnifique journée.

Je remercie personnellement la municipalité de Briatexte, le club du 3ème Age, les responsables de la cantine scolaire Amicale Laïque, ainsi que le talentueux présentateur Claude Vergnes, le directeur de l'Ecole de Musique, M. Dondeyne, dont les élèves deviendront de bons musiciens, qui rejoindront bientôt les rangs de l'Orchestre Junior.

Vive l'Harmonie Fanfare, vive la Musique Populaire !

var

Composition du Conseil Fédéral

A la suite du Congrès de Sanary-sur-Mer, le 22 avril 1979, et de la réunion du 5 mai 1979, le conseil fédéral est composé comme suit pour l'année 1979 :

Président honoraire : M. Raymond Berthe ;
 Président : M. Edmond Aigulier ;
 Président - adjoint : M. Augustin Vettesse ;

Vice-Présidents : MM. André Guiron, Laurent Labesse, Eugène Laget ;
 Secrétaire général : M. Henri Marzo ;
 Secrétaires : MM. Jean Gudet, Georges Mingeaud ;

Trésorier général : M. Henri Sicard ;
 Trésorier : Almé Allemand ;
 Conseillers : Mme Odette Dolor, MM. Barmis, Capra, Domejan, Dujardin, Jouvanceau, Marrot, Meissel, Perpes, Sidore, Vandouil.

SIGNES

Festival de Musique

Le beau temps était au rendez-vous, le 13 mai à Signes pour le deuxième festival organisé par la Lyre Signoise qui, avec la section des Filles accueillait les musiques participantes avant les défilés d'ouverture au long des rues de l'aimable localité.

Les concerts offerts à la population de Signes et des communes avoisinantes par les diverses sociétés installées sur la place du Marché furent appréciés sans réserve.

Nous avons successivement écouté les Harmonies de Saint-Cyr (Progrès Musical), Le Beausset (Avenir Musical), Bandoi (Philharmonique) Six-Fours (Six-Fourneuse), Ollioules (Lyre Provençale), Sarnary (La Saint-Nazaire), Signes (Lyre Signoise), et aussi les Sociétés Marseillaises, invitées d'honneur : Union Musicale de Plan-de-Cucques (Président M. Farcat) et l'Harmonie des Cheminots SNCF (Président M. Bartel) qui, en raison du temps imparti à chaque Société s'étaient rassemblés pour le concert de clôture dirigé par M. Pellegrino.

Chaque société eut sa part de succès et M. Paul Ricard, maire de Signes, placé avec les musiciens durant les concerts, peut se montrer satisfait du beau résultat artistique du festival, de même que M. Blanc, organisateur, Président de la Lyre Signoise.

Un dernier rassemblement réunissait tous les musiciens qui, sous la conduite de M. Félix Paul, directeur du Progrès Musical de Saint-Cyr, jouaient le morceau d'ensemble, suivi de la Coupo Santo, dirigé par M. Raymond Hermitte, Chef de la Lyre Signoise et enfin pour terminer une vibrante Marseillaise, sous la direction de M. Jean Guadet, Secrétaire de la Fédération Musicale du Var et Directeur de la Philharmonique de Bandoi.

Enfin, dans la salle des fêtes, eut lieu la remise des diplômes et médailles de la Fédération distribués par MM. Vettesse et Labassade, Vice-Présidents de la Fédération, en présence de M. Paul Ricard qui, après avoir remis les fanions de la ville de Signes, sut en quelques mots faire ressortir l'importance culturelle de la Musique lors des manifestations artistiques et félicita chaleureusement tous les Présidents et Directeurs des sociétés qui apportèrent leur concours à ce festival.

Le vin d'honneur qui clôtura cette belle fête laisse augurer d'une journée semblable, à Signes en avril 1980, pour le Congrès annuel de la Fédération que s'est offerte d'organiser la Lyre Signoise.

OLLILOULES

Centenaire de la Lyre provençale

La Cité des fleurs a vécu une belle semaine à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de sa Musique. Placée sous la présidence d'honneur

de M. Guy Durbec, sénateur, maire d'Ollioules, les diverses manifestations qui se déroulèrent les 20, 24 et 27 mai connurent, un immense succès dans la localité.

Aussi M. Raymond Garnier, Président de la Lyre, était-il heureux de présenter sa société lors du premier concert donné le dimanche 20 en l'église Saint-Laurent. La présence de la section des Filles et Tambourins de la Lyre Signoise, invitée, ajoutait sous la conduite de M. Hermitte, une ambiance provençale particulièrement appréciée.

Le jeudi 24, ce fut en la salle des fêtes archi-comble, que le concert présenté par le secrétaire Fernand Bougère eut lieu en présence des personnalités de la ville et des Présidents ou Directeurs des Sociétés Musicales ainsi que des représentants de la Fédération.

Le programme était complété, en alternance par des danses de l'Ecole de danse moderne qui contribuèrent au succès de cette belle matinée.

Puis, le dimanche 27 au matin, ce fut la clôture avec un grand concert donné devant une foule extraordinaire, place Hippolyte Duprat, très bien aménagée pour la circonstance. Les Fanfares L'Echo du Faron (Direction Jean Capra) et La Pigne Valettoise (Directeur Baudino), qui avaient assuré les défilés dans la ville, prêtèrent leur concours à ce concert à l'issue duquel furent remis aux personnalités et aux musiciens le diplôme-souvenir du Centenaire.

Ensuite, M. le maire d'Ollioules remettait la médaille du Conseil Général du Var à MM. Garnier, président ; Bracale, Directeur et Martini, sous-chef.

Pour terminer cette cérémonie, M. Aigulier, Président de la Fédération Musicale du Var, accrochait au drapeau de Lyre Provençale la médaille du Centenaire, puis remettait la médaille dorée de 25 ans de direction à M. Charles Bracale.

Un vin d'honneur à la salle des fêtes mettait un point final à ces journées qui laisseront sans aucun doute un excellent souvenir.

S'il convient de féliciter les organisateurs pour le parfait déroulement de ces festivités, et dans le regret d'énoncer, faute de place, tous les morceaux interprétés, notre Fédération se fait un plaisir de noter que la partie artistique, particulièrement brillante, est l'œuvre du Directeur Charles Bracale qui, assisté de son adjoint Martini, a su élaborer les programmes avec des pièces musicales appropriées au lieu et au moment, et surtout interprétées de façon excellente par les solistes et l'ensemble de l'orchestre.

Il se peut, que placée sous l'égide d'Hippolyte Duprat, compositeur auteur d'opéras, qui résidait à Ollioules, la Lyre Provençale, ait à cœur de perpétuer une qualité musicale traditionnelle sous la conduite éclairée de son chef et du conseil d'administration qui revient le mérite de ces fêtes magnifiques.

vaucluse

SARRIANS

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse

Sur invitation de l'Union Musicale de Sarrriens, l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse s'est déroulée le dimanche 22 avril 1979 dans le cinéma Casino - Place Jean-Jaurès à Sarrriens.

A la tribune avaient pris place :

- M. Guy Bocheron, maire de Sarrriens.
- M. Trinquier, Président de la Fédération Alpes de Haute Provence.
- M. Gabriel Imbert, Vice-Président.
- M. Berlandis, vice-Président.
- M. Metaxian, secrétaire Fédéral.
- M. Silvain, Trésorier Fédéral.
- M. Reboul, Commissaire aux Comptes.

OUVERTURE :

A 9 h 30 précises, les quelques 60 délégués devaient répondre à l'appel des 37 sociétés inscrites.

Suivant la tradition ce fut tout d'abord le Président de l'Union Musicale de Sarrriens M. Merindol qui prit la parole pour souhaiter la bienvenue aux amis musiciens venus de tous les horizons du département pour honorer et soutenir la musique populaire et resserrer ainsi les liens qui les unissent.

Tout de suite après, le Président Trinquier lui succédait. Il saluait à son tour Monsieur le Maire de Sarrriens, M. Sappel, tous les amis musiciens par des mots de bienvenue, il demandait à l'assemblée de respecter l'horloge afin d'accueillir Maître Charretier, Député-maire de Carpentras à 11 h précises. Le Président Trinquier donnait ensuite la parole au Secrétaire général Metaxian pour la lecture du rapport moral de l'exercice 1978.

COMPTE RENDU MORAL :

Il était donné avec précision : nombreuses participations des sociétés aux diverses festivités tout au cours de l'année, respect de la célébration de la Sainte Cécile, participations aux cérémonies officielles du 14 juillet, 1er et 11 novembre.

Les deux festivals de musique organisés par le Réveil Sorguais et la Sirène Chevalbiennaise.

Un transfert de siège social des Majorrettes et Musique Rhône Durance au Pont.

Le succès remporté par la Chorale Li

Cantale dou Souleu de Cavaillon au festival d'Aix-les-Bains.

Le concert interprété par le jeune pianiste Jean-Luc André au Palais des Papes Avignon, ainsi que le succès obtenu par le corniste Daniel Catalanotti.

L'enregistrement des Sociétés Musicales dans l'émission le Kiosque à Musique de FR 3 Marseillaise le dimanche matin.

La présentation d'un jeune tambour, Vincent Bonneure en excellence à Paris, la participation d'une clarinettiste Sylvie Julien, à un stage de Toucy.

Les médailles et récompenses décernées dans l'exercice.

Après la lecture des joles et des peines, le compte rendu moral était adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER :

Il était présenté par le trésorier Marc Silvain : bilan positif, solde supérieur à celui de l'exercice précédent. Il en résulte une situation saine et une gestion fort équilibrée.

MM. Ramey et Reboul, Commissaires aux Comptes témoignèrent ensuite de la tenue exemplaire des comptes et de la concordance des chiffres avec les écritures.

L'assemblée unanime approuvait le compte rendu financier de l'exercice 1978.

EXAMENS FEDERAUX :

Une petite ombre cependant au tableau : ces examens sont malheureusement peu suivis ; une seule société a fait présenter les épreuves, il s'agit de l'école de musique de Montfavet. Une fois de plus le Président Trinquier insistait sur ce point pour que les écoles de musique fassent un effort pour suivre le programme d'étude de la CMF et puissent par là même présenter les élèves aux examens fédéraux.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CMF :

Il était fait avec précision par M. Trinquier faisant revivre à l'assemblée présente les temps forts, à savoir la parfaite organisation des séances de travail, la présence des personnalités, le concert de la Garde Républicaine du 9 mars au Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux sous la direction du colonel Roger Boutry, et enfin le Concours d'Excellence au Conservatoire de Paris.

ABONNEMENT AU JOURNAL CMF.

103 abonnements, chiffre qui est sensiblement égal aux abonnements des années antérieures, le Président Trinquier insistait sur la nécessité de l'information par ce journal et invitait les responsables des sociétés à élargir encore sa diffusion.

ELECTION. DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Etaient éligibles :

MM. Daudon, Metaxian, Dameye, Ailles, J.-L. Montgard, Testenière, Georges André, M. Jean Reynard se présentaient et faisaient acte de candidature pour la commission musicale, il était élu à l'unanimité. Les membres sortants du Conseil d'Administration étaient aussi tous reconduits dans leurs fonctions.

QUESTIONS DIVERSES :

Vaison la Romaine était désignée pour accueillir l'assemblée générale en 1980, suite à la demande de M. Carpentras, Président de la Fanfare Indépendante de Vaison la Romaine.

M. Lichaire, Président des Majorrettes et Musique Léo Lagrange du Grand Avignon, proposait à quelques musiciens de se joindre au groupe pour un grand déplacement courant juin à travers la France et en Allemagne Fédérale.

Avant de lever la séance, l'assemblée avait la satisfaction d'accueillir Maître Maurice Charretier, Député-maire de Carpentras, et M. Jacques Roman, conseiller général. Maître Charretier prononçait quelques paroles assurant le Président Trinquier de son soutien pour les problèmes qui pourraient se présenter à lui ainsi que de toute sa sympathie pour la musique populaire du Département.

Sur ce, la séance était levée à 11 h 15. Un cortège se forma pour aller déposer des gerbes au Monument aux Morts. Après cette cérémonie du souvenir, à 11 h 45, un concert était offert par les amis de l'Union Musicale de Sarrriens sur la Place Jean-Jaurès : concert, sous la Direction de M. Raymond Bianchini, qui devait ravir tous les nombreux mélomanes avertis.

Au programme :
- Vienne reste Vienne, marche de J. Schrammel.
- Les deux amis, polka pour pistons de L. Lozes.
- Rendez-vous chez Strauss, pot pourri valse arrangement de L. Delbecq.
- Marche Triomphale d'Aida, de G. Verdi.

- Buglers' Holiday, deeroy Anderson.
A 12 h 30, tous les participants se dirigeaient vers la salle d'honneur de l'Hôtel de ville. Après quelques discours de circonstance, une importante remise de médailles avait lieu, recevaient ainsi :

Le diplôme et médaille d'encouragement : J.-P. Mardaga, M. Megholsa, C. Megholsa.

Le diplôme et médaille d'honneur : J. Carpentras, M. Mayan, L. Piatat, B. Granget, H. Couvill.

Le diplôme et médaille de bronze de la CMF : J.-P. Merindol.

Diplôme et médaille de Direction de la CMF : R. Bianchini.

Diplôme et médaille de vétéran de la CMF : A. Gras.

Diplôme et médaille de vétéran avec étoile : P. Charasse.

Un apéritif suivait, offert par M. le Maire de Sarrriens et le Conseil Municipal, et c'est à 13 h 30 qu'un repas amical regroupait tous les amis de la Fédération à la cantine municipale pour terminer joyeusement cette belle journée en l'honneur de la musique populaire du département.

Merci Président Trinquier, merci Président Merindol, rendez-vous à Vaison-la-Romaine en 1980.

Les Amis de la Musique de Montreux

Une bien sympathique réception s'est déroulée dans la salle de musique rue de l'Hôpital.

Cette réception, en présence de M. Nicolle, premier adjoint, représentant M. le maire, des membres des familles Barrot et Moulhade, était organisée par les Amis de la Musique pour rendre hommage à deux musiciens de talent : M. Camille Moulhade (1863-1941) et M. Raphaël Barrot (1894-1974).

Après avoir évoqué la vie laborieuse et l'œuvre de chacun d'eux, par leur participation musicale aussi bien sur le plan régional que local, M. Alphonse Testenière, Président, disait toute la reconnaissance et le respect que nous devons à ces hommes de bien. Pour commémorer leur souvenir, un agrandissement photographique de tous deux figurera désormais en bonne place dans le local de l'Ecole de Musique. M. Nicolle saluait M. Testenière, pour avoir repris le flambeau, si bien que la salle de musique s'avère à présent trop étroite pour contenir tous les élèves tant l'expansion de l'école a dépassé toutes les espérances.

M. E. Grangier prenait aussi la parole pour proposer certaines idées d'extension de cet enseignement dans d'autres lieux, et toute la grande famille de la musique levait ensuite le verre de l'amitié en l'honneur de la société montreuilienne que dirigeait avec beaucoup de dévouement M. Testenière et son équipe.

Yonne

Une école de musique départementale

C'est une grande nouvelle pour les futurs musiciens de l'Yonne. Grâce à la générosité du Conseil Général, cette école est actuellement en pleine organisation. Elle va permettre de compléter les écoles déjà existantes et de mener les élèves à un degré supérieur.

Nous pouvons espérer que dans un avenir proche notre département ne sera plus un parent pauvre pour l'enseignement musical, et pourra envisager, comme les départements limitrophes, l'avenir de ses jeunes musiciens avec un peu plus d'optimisme.

Le geste du conseil général nous permet de commencer à faire fonctionner cette école, mais ce n'est pas suffisant, nos besoins sont grands, il faut que nous soyons aidés. D'autres organismes sur le plan régional et national ont la possibilité de le faire, nous espérons qu'ils ne seront pas sourds à nos appels.

« Activités de nos Sociétés ». Au concours de musique d'Orléans, l'orchestre de l'Ecole de Musique d'Apoigny, l'Harmonie Municipale de Saint-Florentin et l'Harmonie Municipale de Tonnerre ont toutes trois obtenu un pris ascendant dans leur classement. L'Harmonie d'Auxerre a participé au festival de Vichy, enfin deux festivals ont été organisés à Chitry et à Irancy, sous l'égide de la Fédération de l'Yonne.

journal de la
confédération
musicale
de France

Directeur-Gérant :

M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)

1er janvier

au 31 décembre

LE NUMERO : 5 F

FRANCE : un an : 25 F

ETRANGER : un an : 70 F

Compte Chèque Postal

46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE

DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS 10^e

Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN :

Janvier, Février, Mars, Avril,

Mal, Juin-Juillet, Août-Septembre,

Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie

« La Vigle de Dieppe »

24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +

PROFESSEURS :

Vous recevrez début septembre un catalogue spécial « Enseignement et Musique Instrumentale » comprenant nos nouveautés et nos ouvrages pour trompette, trombone, basse, saxophone, clarinette, flûte, orchestres d'élèves, etc...

CHEFS DE MUSIQUE :

Notre catalogue général 79/80 paraîtra fin septembre début octobre. Il vous sera envoyé avec notre nouveau recueil de conducteurs accompagné de disques souples.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 39.29.33 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

ATTENTION !

Le bureau administratif de la C.M.F. sera fermé pendant le mois d'août 1979.

Seule sera assurée une permanence pour faire suivre les éventuelles déclarations de sinistres.

Toutes les autres questions dont le bureau serait saisi après le 25 juillet, ne pourront être réglées qu'en septembre.